This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
130
.M12
L12
1778

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

MÉMOIRES

ET LETTRES

DE MADAME

DE MAINTENON.

TOME II.

Contenant le Tome IIe. des MÉMOIRES.

MÉMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE MADAME DE MAINTENON,
Et à celle du Siecle passé.

PAR MR. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée des Remarques Critiques de Mr. DE VOLTAIRE, tirées de son Essai sur l'Histoire Générale.

TOME SECOND.

A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOUR & PHILIPPE ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

LIVRE CINQUIEME.

CH. Ier. *Retraite de Madame de Montespan.* pag. 68
CH. II. *Naissance des sentiments du Roi pour Me. de Maintenon.* 84
CH. III. *Intrigues des dévots. Inquiétudes des Courtisans.* 94
CH. IV. *Mariage proposé.* 105
CH. V. *Retour de Me. de Montespan.* 109
CH. VI. *Voyage de Barége.* 114
CH. VII. *Madame de Maintenon demeure à la Cour.* 119
CH. VIII. *L'année 1675.* 126
CH. IX. *L'année 1677.* 138
CH. X. *Charles d'Aubigné.* 147
CH. XI. *Madame de Maintenon parle au Roi.* 157
CH. XII. *Imprudence & chûte de Madame de Montespan.* 162

LIVRE SIXIEME. An. 1680.

CH. Ier. *Me. de Maintenon, Dame d'atour de Me. la Dauphine.* 164
CH. II. *La Chambre ardente.* 174
CH. III. *Mlle. de Fontanges.* 181
CH. IV. *Le Duc du Maine, Prince de Dombes.* 196
CH. V. *Conversions.* 206

CH. VI. *Conduite de Me. de Maintenon envers Me. de Montespan.* 215
CH. VII. *Conduite de Madame de Maintenon envers la Reine.* 221
CH. VIII. *Mort de la Reine.* 228
CH. IX. *Amour du Roi pour Madame de Maintenon.* 233
CH. X. *Colbert & Pelletier.* 244
CH. XI. *Refus de la Charge de Dame d'honneur.* 247

Fin de la Table.

MÉMOIRES

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE MADAME DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle passé.

LIVRE QUATRIEME

CHAPITRE PREMIER.

Madame Scaron, Gouvernante des enfants du Roi.

(1) MADAME de Montespan n'avoit pas encore perdu tout le soin de sa gloire. Dans les commencements de sa passion, elle paroissoit si éloignée du crime,

(1) An 1669.

qu'elle disoit, en parlant avec mépris des fautes de la Valliere : » Si pareil malheur » m'arrivoit, je ne me montrerois de mes » jours, j'en mourrois de honte ". Ces sentiments s'effacerent. Cependant, soit prudence criminelle, soit résistance vertueuse, les premieres années se passerent sans apparence de fragilité. La Duchesse de la Valliere avoit le titre de maîtresse : Madame de Montespan en avoit les honneurs & les plaisirs.

Elle consentit enfin à devenir mere. Mais aussi attentive à cacher ses foiblesses qu'à montrer sa faveur, elle voulut que la naissance de ses enfants fut un mystere. Précaution qui eût pu leur être funeste. Personne ne s'apperçut de sa grossesse. Et, parmi ces modes dont elle étoit l'arbitre, & qui changeoient au gré de ses desirs toujours satisfaits & toujours applaudis, elle en imagina une, peu avantageuse aux tailles élégantes & irréprochables.

Il falloit pourtant élever ces enfants. On chercha une femme capable d'un grand secret, & capable de cette éducation. Madame de Montespan jetta les yeux sur Madame Scaron, comme sur une de ses créatures. On prétend que ce choix déplut à Louis. La favorite, sûre qu'elle n'en pou-

voit faire un meilleur, lui fit propoſer par Madame d'Hudicourt de ſe charger d'un enfant qui avoit pour pere un grand Roi. Ces paroles étoient dites ſi myſtérieuſement, l'état de Madame de Monteſpan étoit encore ſi indécis, les bruits de ſes amours avec Lauzun ſi récents, que Madame Scaron refuſa. Vivonne n'obtint pas plus que Madame d'Hudicourt, & Richelieu pas plus que Vivonne.

Ce refus ne plut point. Mais Madame Scaron étoit ſi néceſſaire & fut ſi ferme, qu'on fut obligé de lui envoyer Louvois. L'Abbé Gobelin jugea que, cacher les foibleſſes de Madame de Monteſpan, étoit plutôt un acte de charité qu'une déſertion de la vertu. Elle répondit donc au Miniſtre : » Si l'enfant eſt au Roi, je le veux » bien : mais en ce cas, il faut qu'il me » l'ordonne lui-même. Je ne me charge» rois pas des enfants de Madame de » Monteſpan ".

Cette réponſe déplut encore. Cependant on la fit venir à la Cour, & le Roi lui commanda de ſe charger de l'enfant que Madame de Monteſpan lui remettroit (1). Cette place n'avoit rien d'aviliſſant.

(1) Mémoires Mſts. de Mlle. d'A...

Madame Colbert avoit élevé Mademoiſelle de Blois. Et depuis, la Marquiſe de la Sabliere fut propoſée pour être Gouvernante de Meſdemoiſelles de Nantes & de Tours (1).

Madame Scaron, raſſurée par ſa réputation même, contre tout ſoupçon de complicité avec Madame de Monteſpan, embraſſa avec joie l'état pénible qui la condamnoit à une vie retirée. Elle annonça dans ſes ſociétés le plan de réforme qu'elle s'étoit fait. Ses amis la raillerent. L'Abbé Têtu lui prédit qu'elle s'en dégoûteroit. Meſdames d'Albret & de Richelieu exigerent qu'elle ſe ſouvînt de leur amitié.

De peur d'être détournée de ſes devoirs par des viſites fréquentes, elle loua une maiſon au fond du fauxbourg St. Germain, où elle dit qu'elle vouloit vivre ſeule & inacceſſible à tout le monde, hors à quelques amis. Et pour prévenir tous les ſoupçons, elle ajouta que l'éducation d'un enfant la garantiroit de l'ennui de la ſolitude. Et elle pria Madame d'Hudicourt de lui confier ſa fille (2).

---

(1) Sévigné, lett. du 18 Octobre 1680.

(2) Depuis Comteſſe de Montgon, Dame du Palais de Me. la Ducheſſe de Bourgogne.

Madame de Montespan accoucha dans une maison écartée, avec toutes les précautions du plus profond secret. Clément, accoucheur, arriva, les yeux bandés, & se douta si peu du pere de l'enfant, qu'il se fit verser à boire par le Roi qui étoit présent. Quand il fallut recevoir le dépôt qui lui devoit être confié, Madame Scarron prit un fiacre dans une rue détournée, entra chez Madame de Montespan avec un masque sur le visage, prit l'enfant, le couvrit de son écharpe, & remit son masque en sortant, non sans craindre beaucoup que le secret ne fût découvert.

Son extrême sensibilité rendit encore plus pénible un emploi, déja si fatigant par lui-même. Elle ne le remplit point en mercénaire, mais en Philosophe, qui sait combien la vie & le caractere des Grands peut être utile ou nuisible aux hommes. Elle sacrifioit à son devoir ces sociétés dont elle faisoit les délices, son sommeil, sa beauté, ses plaisirs : sa gloire même en souffroit. Car lorsqu'elle voulut avoir Mademoiselle Balbien auprès des Princes, pour être soulagée par elle, ses parents la lui refuserent, disant : » Tout » cela sent mauvais : ce sont quelques » bâtards qu'elle aura eus de ses amants.

La fécondité de Madame de Montespan

la menaçoit d'un long esclavage. Elle accoucha encore à Saint-Germain (1). On n'osa introduire dans le Château Madame Scaron. Lauzun reçut l'enfant : on n'eut pas le temps de l'emmaillotter : on l'entortilla dans des langes. Il le prit dans son manteau, traversa l'appartement de la Reine, toujours tremblant qu'il ne criât. Et il le porta dans le carrosse de Madame Scaron, qui l'attendoit au petit parc.

Madame de Montespan, voyant que chaque enfant étoit comme un nouveau lien, & que les tendresses du pere fixoient l'inconstance de l'amant, accoucha toutes les années. Madame Scaron, loin d'avoir le temps de respirer, n'en avoit pas même l'espérance. On connoissoit trop son activité, pour confier ces nouveaux fruits à d'autres soins. Au-lieu d'un seul, qu'on lui avoit promis, elle en eut trois. On lui donna une grande & belle maison près de Vaugirard, des gens & des chevaux, en un mot, tout ce qui ne plaît que deux jours.

Pour mieux cacher son secret, elle couroit toute la nuit dans les endroits différents où ces Princes étoient nourris : le

(1) 31 Mars 1670.

matin, elle alloit voir ses amies, comme si elle avoit bien dormi, & l'après-dîné, elle recevoit du monde chez elle. Ces précautions n'empêchoient pas que la curiosité ne cherchât à découvrir le mystere, & que la pénétration du Courtisan ne le devinât. Dès qu'on prononçoit le nom de Madame de Montespan, son visage étoit ému. Pour diminuer cette facilité à rougir, elle se faisoit saigner, elle altéroit sa santé, & ne rougissoit pas moins. (1)

Colbert, aussi curieux que les autres, & plus intéressé à l'être, voulut savoir s'il étoit vrai qu'elle élevât des enfants : Madame de la Valliere ne régnoit plus que par habitude : Madame de Montespan jouoit tous les soirs avec la Reine. Il alla chez Madame Scaron ; & pour la surprendre, il entra sans être annoncé. Elle caressoit un de ces Princes. Sans se déconcerter, elle le déroba adroitement à sa vue, le fit emporter comme un paquet de linge, & entretint le Ministre avec un sang froid, dont il fut, ou parut être la dupe.

Elle s'attacha tendrement à ces enfants : à force de soins, elle acheta le droit de

(1) Mém. de Montpensier, T. VI, p. 269.

les aimer plus que leur mere. Le premier mourut : elle en fut inconſolable. Le ſecond fut le Duc du Maine. On ſait combien elle ſouffrit pour lui dès ſes jeunes ans, & combien il lui fut cher juſqu'à la mort. Ses lettres à l'Abbé Gobelin diſent ce qu'elle eut de contradictions à eſſuyer de la part de Madame de Monteſpan, moins compatiſſante & moins tendre, qui la railloit de ſes inquiétudes & ne l'en remercioit pas. Le feu ayant pris à la maiſon où les Princes étoient cachés, Madame Scaron, allarmée du péril, lui dépêcha un exprès. La réponſe de la mere fut : » Je m'en réjouis ; car le feu » eſt ſigne de bonheur. ".

Dans les fréquents voyages qu'elle faiſoit à la Cour, elle voyoit Madame de Monteſpan avec des précautions infinies. Madame d'Hudicourt, leur amie commune, y avoit un appartement, où l'une & l'autre ſe rendoient ; Madame de Monteſpan pour voir ſes enfants, Madame Scaron pour gémir de ce qu'elle les aimoit ſi peu. Elles s'oublioient quelquefois des heures entieres dans les plaiſirs d'une converſation vive & ſans gêne. Un jour le Roi ayant demandé Madame de Monteſpan : » Elle eſt, lui dit Madame d'Hudi» court, avec Madame Scaron ; & l'une

» & l'autre parlent de choses si savantes » & si sublimes, que, n'y comprenant » rien, je les ai quittées ". Dès ce moment, le Roi conçut de l'aversion pour la Gouvernante.

Madame d'Hudicourt, de confidente de Madame de Montespan, essaya de devenir sa rivale. (1) Elle plut si peu, qu'on lui pardonna ses prétentions. On la revit sans éclaircissement. On étoit fait à son badinage. Elle ne frappoit point l'imagination. On n'avoit pas besoin d'elle; mais on y étoit accoutumé : aujourd'hui dans la calêche ou dans la gondole du Roi, demain dans la société la plus ennuyeuse de Paris : on la logeoit à la Cour; & au premier besoin de son appartement, on la renvoyoit : on eût dit qu'elle passoit tous les jours de la faveur à la disgrace, & de la disgrace à la faveur, & elle étoit toujours également éloignée de l'une & de l'autre.

Madame Scaron eut à lui pardonner des procédés entiérement contraires à l'honneur, à la reconnoissance, & à l'amitié. Elle la convainquit d'avoir inspiré de la jalousie contre elle à Madame d'Albret.

(1) Lett. de Sévigné, 1670.

Madame de Richelieu défendit ſa porte à Madame d'Hudicourt : le Maréchal d'Albret la ſurprit avec le Duc de Béthune, & publia ce qu'il avoit vu. Madame Scaron redoubla de ſoins pour la petite d'Hudicourt, qui n'étoit point coupable des fautes de ſa mere, & qui paſſoit tantôt pour la couſine, tantôt pour la ſœur des Princes.

Son objet, en ſe chargeant de cette éducation, étoit d'obtenir du Roi quelque grace qui la dédommageât de ces fatigues, en lui procurant une vie aiſée & indépendante. Cette eſpérance étoit fort éloignée. Madame de Monteſpan ne ſollicitoit point pour elle, ſoit qu'elle n'oſât la nommer au Roi, ſoit qu'elle craignît de perdre une perſonne ſi utile. Madame Scaron, appellée dans le monde par le plaiſir, retenue dans la ſolitude par ſa tendreſſe pour ſes nourriſſons, ſe dévoua courageuſement à toutes les peines de ſon état, avec deux mille francs de penſion pour prix de ſa liberté, & avec le chagrin de ſavoir qu'elle déplaiſoit au Roi.

L'averſion de ce Prince croiſſoit à chaque entretien où il ſurprenoit ſa maîtreſſe avec la Gouvernante. Il aimoit l'eſprit & n'en pouvoit ſouffrir l'étalage. Il regardoit Madame Scaron comme une pé-

dante dangereuſe, & comme une femme gâtée par le commerce d'un Poëte. Il ne l'appelloit que la précieuſe ou le bel-esprit. Quand il paroiſſoit, elle s'éloignoit promptement. Quand les enfants venoient à St. Germain, ils étoient préſentés par la nourrice. Madame Scaron attendoit dans l'anti-chambre que le Roi fût ſorti, & que la capricieuſe favorite la rappellât, pour la conſoler par quelques paroles obligeantes, ou pour l'affliger par des reproches injuſtes.

Cependant la nourrice fit valoir par un mot naïf les ſervices de Madame Scaron auſſi fortement qu'elle l'auroit pu faire elle-même. Le Roi lui ayant demandé à qui étoient les enfants qu'elle apportoit: » Je m'imagine, dit-elle, qu'ils ſont bâ» tards de quelque Duc ou Préſident du » Parlement: pour la mere, aux agitations » où je vois notre Dame au moindre mal » qu'ils ont, ce ne peut être qu'elle. »

CHAPITRE II.

Madame Scaron à la Cour.

LE Roi voulut que ſes enfants fuſſent élevés ſous ſes yeux. On leur don-

na un appartement à la Cour. Madame Scaron leur continua ses soins, toujours avec l'ordre du secret. La Duchesse de la Valliere n'étoit retenue que par les siens auprès du Roi; mais, quoique certaine de l'infidélité de son amant, elle ne l'étoit point des foiblesses de sa rivale. La Reine commençoit à ne plus attribuer aux coliques & aux migraines, les fréquentes absences de sa Dame du Palais. Mais elle étoit rassurée par Madame de Richelieu, qui l'assuroit qu'elle étoit toujours en tiers avec la Marquise de Montespan & le Roi.

Dès qu'on vit Madame Scaron à la Cour, on la soupçonna moins d'élever des Princes, que de servir les plaisirs du maître. C'étoit peu d'avoir sacrifié sa jeunesse, il fallut encore sacrifier sa réputation. Entraînée par les circonstances, encouragée par l'Abbé Gobelin, soutenue par l'espérance, elle se prêta sans murmures aux soupçons de l'état le plus équivoque. Madame de Montespan ne voyoit qu'elle. Madame d'Hudicourt n'osoit plus reparoître. Madame de Coulanges, dont l'esprit étoit une dignité à la Cour (1), avoit déplu pas son indiscrétion. Madame Scaron seu-

(1) Sévigné. Lettres.

le, tous les jours plus connue de Madame de Montespan, lui étoit tous les jours plus nécessaire & plus agréable. Ce fut alors que commença entre elles cette intimité, qui eut des suites trop singulieres, pour que l'une pût les prévoir, l'autre les souhaiter, aucun de leurs amis les imaginer.

Madame de Montespan la faisoit appeller tous les soirs, & l'entretenoit pendant qu'on la déshabilloit, & après qu'elle étoit couchée. Il lui falloit une conversation vive & légere, pour la désennuyer de celle du Roi, très-galant, mais un peu aride. Ces longs entretiens déplurent à Louis, qui avoit le foible de craindre les personnes d'esprit. Il voyoit déja dans sa maîtresse plus de suite & de réflexion. Il soupçonnoit la confidente de verser en elle cet esprit d'intrigue, & ce goût de savoir, qui lui déplaisoient également: » Quel délassement, lui disoit-il, trou» vez-vous à tant causer avec une pré» cieuse! voulez-vous qu'elle vous rende » précieuse comme elle "? Soit jalousie, soit humeur, il lui demanda comme un sacrifice, de ne plus parler les soirs à Madame Scaron. Dès qu'il fut sorti, Madame Scaron entra à son ordinaire. On ne lui dit mot. Elle ouvrit la conversation.

Point de réponse. Elle continua. Même silence. » J'entends, dit elle : on vous a » défendu de causer avec moi. Je vais » tourner cette obéissance au profit de » mon sommeil. » Madame de Montespan ne put s'empêcher de rire, lui avoua tout, & tint très-mal la promesse qu'elle avoit faite de ne plus l'entretenir.

Cette faveur secrete étoit achetée par bien des peines. Madame de Montespan faisoit tomber sur elle toutes les inégalités de son humeur. Elle avoit tous les caprices de son sexe, & toutes les inquiétudes de sa place. Tantôt elle étoit enchantée de Madame Scaron, & lui confioit tout avec amitié : tantôt elle la congédioit d'un air impérieux, & traitoit comme une femme à elle, une Dame qui prétendoit être aux enfants du Roi & non aux siens, & qui savoit le dire ou le faire sentir.

Ces démêlés ne transpiroient point : le Roi les ignoroit : le raccommodement les suivoit de près, & chaque brouillerie augmentoit l'ascendant de la Gouvernante. Son goût pour la société la rappelloit souvent à Paris, & les maladies du Duc du Maine l'y retinrent quelques mois. Elle s'y délassoit des ennuis de la Cour, & rioit au milieu d'un monde choisi, des

noirs chagrins ou des tristes joies des Dames de St. Germain, des rages continuelles de Lauzun, des désespoirs de la Valliere, des horribles agitations du pays qu'elle connoissoit si bien (1).

CHAPITRE III.

Madame de Richelieu, Dame d'honneur.

MAdame de Montespan entroit dans toutes les affaires, & disposoit des plus belles charges de la Cour. En France, la Maîtresse d'un Roi est presque nécessairement un Ministre d'Etat. (2) [Le Prince est appellé aux affaires par les plaisirs. Cette autorité a toujours déplu aux peuples, mais l'abus seul en est fu-

(1) » Madame Scaron soupe ici tous les soirs; » sa compagnie est délicieuse. Elle a l'esprit ai- » mable & merveilleusement droit. C'est un plai- » sir de l'entendre raisonner : vous n'êtes jamais » oubliée : elle est habillée modestement & ma- » gnifiquement. Elle est aimable, belle, bonne & » négligée ". Lett. de Sévigné à Madame de Grignan, 13 Janvier, 26 Février, 16 Mars 1672, 1er. Décembre, 13 Décembre 1673, & ailleurs.

(2) Edit. de Hambourg, I. 261.

neſte. La Ducheſſe de Valentinois troubla le Royaume : Agnès Sorel le ſauva. Sous Henri IV, Gabrielle conſola par ſa bienfaiſance les malheureux des duretés de Sully. Sous Lous XIII, Mlle. de Hautefort n'employa l'amour qu'à réunir deux époux diviſés par Richelieu. Sous Louis XIV, les Maîtreſſes ne ſervirent que les Courtiſans, mais ne nuiſirent qu'aux Miniſtres. Madame de Monteſpan avoit beſoin d'une tête froide, qui modérât la vivacité de la ſienne. Tous les jours, Madame Scaron conſultée lui épargnoit des fautes, l'engageoit à des établiſſements utiles, la portoit à des choix heureux, & lui donnoit, à force de conſeils, cette conſidération néceſſaire, ſur-tout à la maîtreſſe accuſée par ſes enfants.]

Madame de Montauzier mourut le 19 Novembre 1671. Sa charge de Dame d'honneur de la Reine fut briguée par celles même en qui l'ambition eſt un ridicule. L'une faiſoit valoir les ſervices de ſes aïeux ; l'autre, une piété auſtere, telle qu'il la falloit à la Reine ; l'autre, une vertu commode & liante, telle que la vouloit le Roi : celle-ci comptoit ſur la protection de Madame de la Valliere ; celle-là, ſur le goût de Leurs Majeſtés : Madame de Créqui, ſur le Comte de Lauzun ;

Madame de Richelieu, sur la connoissance de Madame de Montespan. Le Duc de Montauzier eut proposé volontiers Madame de Crussol sa fille : mais dans le dépit que lui donnoit la raison tirée de la jeunesse, il s'écrioit : » L'affreux pays, où » les Maîtresses & les Ministres ont seuls » du pouvoir" ! Le Roi sut ces paroles, manda Montauzier, lui reprocha son emportement avec douceur, & s'en vengea le lendemain, en désignant Madame de Crussol, Dame du Palais.

Cependant les Duchesses de Créqui & de Richelieu sollicitoient vivement la premiere place, & leurs prétentions respectives partageoient la Cour. Madame de Montespan étoit indignée que Lauzun eût des intérêts différents des siens. Lauzun la prioit d'abandonner une protégée, qui déplaisoit au Roi. Madame Scaron la conjuroit par tous les motifs d'honneur & d'amitié, de soutenir ce qu'elle avoit entrepris. Louis, partagé entre son favori & sa maîtresse, combattu par des raisons opposées & également fortes, leur ordonna de se réunir. Ni l'un ni l'autre ne voulut céder : Madame de Montespan, parce qu'elle étoit soutenue par Madame Scaron ; Lauzun, parce qu'il avoit promis à Mademoiselle de placer la Duchesse de Créqui. L'indécision

avoit pas renoncé, depuis qu'elle y étoit montée (1)

Il plut à Mademoiselle de Montpensier; & la petite-fille de Henri IV, qui avoit dédaigné tant de Princes, & refusé tant de Rois, soupira, à l'âge de quarante-quatre ans, pour un simple Gentilhomme. L'indécence d'un pareil aveu auroit sans doute retenu cette Princesse, si son cœur n'avoit brûlé de tous les feux de l'amour. Dans ce voyage de Flandres, (en 1671.) où Louis médita l'invasion de la Hollande au milieu des jeux & des plaisirs, Mademoiselle accompagna moins la Reine, qu'elle ne suivit Lauzun. Trois mois après le premier entretien, elle lui déclara sa passion par un billet qu'elle lui remit au milieu du Louvre, à la face de ses Dieux domestiques. Il y lut ces mots: » C'est Mr. » le Comte de Lauzun que j'aime & que » je veux épouser." Lauzun n'osoit en croire ses yeux. Le lendemain, Mademoiselle le lui répeta mille fois. Il feignit d'en douter encore. Mademoiselle le persuada par ses larmes. Il la conjura de penser à sa gloire. Elle répondit: » L'homme le plus » aimable est pour moi l'homme le plus

(1) Mém. de Montpensier, T. VI, p. 53.

» grand. » Il se jetta à ses pieds, & la laissa maîtresse de sa destinée.

Les deux amants songerent à obtenir le consentement du Roi. Mademoiselle écrivit vingt lettres, les déchira toutes, & n'osa parler elle-même. Lauzun craignit des oppositions de la part de Madame de Montespan. Pour l'intéresser à son sort, il lui promit de conclure le mariage de Mademoiselle de Thianges, sa niece, avec le Duc de Nevers, & il réussit. Le Roi, instruit des assiduités de Lauzun chez Mademoiselle, lui en fit plusieurs fois la guerre. Le favori répondit avec tant de soumission, que Madame de Montespan pria le Roi de ne pas s'opposer à sa fortune. La mort d'Henriette d'Angleterre avoit donné lieu de jetter des propositions entre Monsieur & Mademoiselle. Le Prince aimoit assez peu les femmes pour en épouser une vieille. Mademoiselle aimoit trop Lauzun pour ne pas le préférer au plus grand Monarque du monde.

Madame Scaron conseilla fortement à Madame de Montespan de rompre un si ridicule mariage. On lui objecta la parole qu'on avoit donnée. Elle représenta que la réflexion devoit réparer la saillie, & qu'il falloit plutôt penser à la gloire du Roi, qu'à la reconnoissance qui par-

loit pour Lauzun ; déja aſſez puiſſant, ſans ajouter à ſon crédit la conſidération inſéparable d'une ſi grande alliance. Cet avis eut épargné au Roi de fauſſes démarches ; à Mademoiſelle bien des ridicules & des chagrins; à Lauzun, de longs malheurs; à la Maiſon Royale, d'indignes craintes; à la Nobleſſe même, un grand affront.

Lauzun dépêcha un Gentilhomme au Duc de Lorraine, dépouillé de ſes Etats, pour lui offrir cinq cents mille livres de rente, s'il vouloit lui céder ſes droits. Le Duc reçut cette propoſition en homme qui avoit peu d'eſpérance de rentrer dans ſon pays, & à qui ſes profuſions & ſes malheurs avoient ôté juſqu'à la reſſource des uſúriers.

Mademoiſelle, condamnée par ſon rang & par ſon amour à demander un époux, écrivit une longue lettre au Roi, pleine de paſſion & de reſpect. Le Roi lui répondit, par un billet, de ne rien précipiter dans une affaire ſi importante, & enfin, accorda ſon conſentement, à condition que les parents de Lauzun lui demanderoient cette grace, & que Mademoiſelle de Montpenſier viendroit elle-même le prier de lui donner ce Gentilhomme en mariage. La Princeſſe courut chez le Roi, le conjura de faire le bon-

heur de sa vie, l'assura qu'un refus lui donneroit la mort. Un moment après, les Ducs de Créqui & de Montauzier, le Maréchal d'Albret & le Marquis de Guitry, entrerent, & dirent que les Ducs & Pairs étoient égaux aux Princes étrangers; que Lauzun étoit capable de ce titre, & qu'après avoir consenti au mariage de la sœur de Mademoiselle de Montpensier avec le Duc de Guise, le Roi ne pourroit refuser son consentement à celui-ci, sans mortifier la haute Noblesse du Royaume; que ce n'étoit pas la premiere fois que le sang des Gentilshommes s'étoit mêlé au sang des Dieux. Le Roi étonné de l'emportement de sa cousine, haussa les épaules, & dit: » Elle a quarante-cinq ans, qu'elle » fasse ce qu'elle voudra." Cependant il fut frappé des protestations qu'on lui fit, que l'espérance de s'allier au sang des Rois porteroit la Noblesse Françoise aux plus grandes choses. Le Cardinal de Richelieu avoit d'autres maximes: » Un Prince de » Sang, disoit-il, peut, sans s'avilir, épou» ser une Demoiselle; mais une Princesse » ne peut sans honte épouser un simple » Gentilhomme." (1) Une Reine de France en avoit pourtant épousé un.

(1) Vie de Madame de Longueville par Mr. de Villefore.

(1) Le mariage fut déclaré. Mademoiselle & Lauzun reçurent les compliments de toute la France. La Princesse donna 22 millions à son amant. Le contrat fut dressé. Lauzun, au-lieu de conclure, s'amuse à représenter un jour le Duc de Montpensier. Trois jours après, la Reine, Monsieur, le Prince de Condé, représenterent au Roi l'injure que cette alliance faisoit à la Famille Royale. Ils lui dirent qu'on répandoit dans le Public, que ce mariage étonnant étoit son ouvrage, & qu'on l'accusoit de sacrifier sa Cousine à son favori. Le Roi manda Monsieur de Lauzun & Mademoiselle de Montpensier; & au-lieu de signer leur contrat, comme il l'avoit promis, il leur défendit de passer outre.

Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la fermeté, tout le désespoir que méritoit une si grande chûte : il parut digne de sa fortune. Mademoiselle éclata en pleurs, en cris, en plaintes. » A cet arrêt, Sire, s'écria-t-elle, que » deviendra M. de Lauzun? & que de- » viendrai-je? " & se jettant à ses pieds, & se couvrant le visage de son mouchoir pour

(1) 15, 16, 18 Déc. 1670.

pour cacher ses larmes & sa confusion : » Je fais, ajouta-t-elle, un personnage » qui devroit me couvrir de honte, si » je n'y étois autorisée par votre consen- » tement. C'est l'exemple même de Votre » Majesté, qui m'a appris à aimer M. de » Lauzun. Je le mettrai, dit le Roi, en » état de n'envier la fortune à personne : » mais, ma Cousine, promettez-moi de ne » rien faire sans mon aveu. Je ne pro- » mets rien, " répondit Mademoiselle en sortant brusquement. De retour chez elle, Madame de Nogent sœur de Lauzun, & attachée au service de la Princesse, releva leurs esprits abattus, en leur proposant d'achever un mariage auquel il ne manquoit que les cérémonies de l'Eglise. Un Prêtre leur donna la bénédiction nuptiale. Lauzun se flatta de fléchir le Roi, à force de victoires & de complaisances : Mademoiselle de Montpensier, à force de tristesse & de pleurs.

Le bruit couroit que ce mariage alloit se renouer, & que les bontés du Roi pour Lauzun l'emporteroient sur les raisons d'inégalité. La noblesse murmuroit de l'outrage qu'elle croyoit avoir reçu. Louis écrivit à tous ses Ministres dans les Cours étrangeres, & leur dit qu'il avoit déclaré au Duc de Créqui, au Marquis de Gui-

tri, & au Duc de Montauzier, qu'il ne consentiroit jamais que Mademoiselle épousât aucun Prince de ses sujets; mais qu'elle pouvoit choisir dans toute la Noblesse de France qui elle voudroit, hormis le seul Comte de Lauzun, & qu'il la meneroit lui-même à l'Eglise.

Deux mois après, pour consoler son favori, il lui envoya le bâton de Maréchal de France. Lauzun le refusa, & dit: » Je ne l'ai pas encore mérité. " Il continuoit à voir Mademoiselle, au mépris des conjectures qu'on faisoit sur ses assiduités. Dans cette foule d'ennemis, que lui avoient attirés ses prospérités & ses revers, il en avoit deux redoutables: le Tellier, qui ne lui avoit jamais pardonné d'avoir séduit Madame de Villequier, sa fille; & Louvois, qui aspiroit à se rendre maître des affaires de la guerre, & qui, environné de flatteurs, étoit, tous les jours, bravé par Lauzun, dévoré de la même ambition. Louvois, averti par ses espions de tout ce qui se passoit dans le Palais d'Orléans, jetta dans l'esprit du Roi des soupçons contre Lauzun, qui les accréditoit en prénant tous les airs de grandeur de l'époux de la plus haute des Princesses.

Le Comte de Guiche, exilé pour avoir

aimé Madame, fut rappellé, à condition qu'il se démettroit de sa charge de Colonel des Gardes. Lauzun n'osa la demander au Roi, qui ne mettoit plus dans son accueil qu'une amitié contrainte. Il recourut à Madame de Montespan, qu'il croyoit capable de pardonner, & la pria de demander cette charge pour lui. Madame de Montespan lui promit tout, & dit au Roi que Mr. de Lauzun en usoit plus mystérieusement avec son maître qu'avec sa maîtresse; qu'elle ne concevoit pas ses détours; qu'un Prince qui le combloit de tant de graces, avoit droit d'exiger plus de franchise. Louis, surpris de ce procédé défiguré par le pinceau de Madame de Montespan, entretint Lauzun de tous ceux qui prétendoient à la charge du Comte de Guiche, & lui demanda s'il n'y aspiroit pas lui-même. Lauzun répondit, qu'il n'en avoit pas eu seulement la pensée; qu'accablé des bienfaits de Sa Majesté, il savoit que mille autres en étoient plus dignes que lui. » Cette modestie » vous sied bien, reprit froidement le Roi: » mais, ajouta-t-il, si vous y prétendez, » que ne vous ouvrez-vous à votre ami?" Lauzun répliqua, qu'il n'y avoit jamais pensé. Le Roi lui lançant un regard à l'anéantir, lui dit qu'il s'étonnoit d'un

mensonge si impudent ; qu'il savoit tout; qu'il n'étoit plus à ses yeux qu'un imposteur. Lauzun béguaya des excuses, & sortit, plein de rage & de désespoir. Je suis le plus malheureux des hommes, dit-il au Duc de Créqui ; & le meilleur de mes amis, est celui qui voudra m'étrangler. Il courut chez Madame de Montespan, lui reprocha sa perfidie, s'emporta jusqu'à la menace, & lui dit des paroles qu'un favori disgracié pouvoit seul prononcer.

La favorite balança long-temps, si elle se plaindroit au Roi. Elle avoit confié un secret important à Lauzun, & il falloit ou le perdre entiérement, ou se réconcilier avec lui. Le ressentiment l'emporta. Lauzun fut accusé. Indifférent, depuis qu'il avoit osé aimer Mademoiselle ; méprisable, depuis qu'il avoit menti, il devint odieux, dès qu'il eut outragé celle que le Roi aimoit. Louis eût plus aisément pardonné une offense faite à lui-même. Outré que tant de bienfaits fussent payés de tant d'ingratitude ; importuné par Louvois, qui représentoit que la sévérité seule pourroit réduire cet esprit altier, il le fit arrêter & conduire à Pignerol, ou étoit depuis dix ans l'infortuné Fouquet.

Lauzun fit ce voyage dans un si grand

déſeſpoir, qu'on ne le quittoit pas un moment. On voulut le faire deſcendre du carroſſe dans un endroit dangereux. » Ces » malheurs-là, répondit-il, ne ſont pas » faits pour moi. Tout mon crime, dit-» il à l'Officier qui le conduiſoit, eſt d'a-» voir une trop grande amie, & une en-» nemie trop puiſſante." En entrant dans la priſon, il s'écria : *in ſæcula ſæculorum.*

On trouva dans ſes caſſettes des portraits de femmes ſans nombre ; une ſans tête ; une autre, les yeux crevés, une autre, la main écraſée ; les cheveux de toutes ſes maîtreſſes en ordre & étiquetés, & des billets, qui apprirent à Louis que les femmes les plus prudes de ſa Cour n'étoient par les moins fragiles. Perſonne ne les plaignit. Le Roi ne dit rien de ſon crime, & ce ſilence en déclaroit aſſez la nature.

Le lendemain, il envoya querir Marſillac, & lui dit : » Je vous donne le Gou-» vernement de Berry qu'avoit Lauzun." Marſillac répondit : » Sire, que Votre » Majeſté, qui ſait mieux que moi les » loix de l'honneur, ſe ſouvienne que » je n'étois pas ami de Lauzun, & qu'elle » juge ſi je dois accepter le don qu'elle » me fait. Vous êtes trop ſcrupuleux, » repartit le Roi : je vais vous faire hon-

» neur de vos beaux ſentimens." Et ſe tournant vers ſes Miniſtres, il leur conta les délicateſſes de Monſieur de Marſillac, & dit : » J'admire la différence : Lauzun » n'avoit pas daigné me remercier du Gou» vernement de Berry ; & voilà un hom» me pénétré de reconnoiſſance ! "

Le chagrin altéra ſi rapidement la ſanté de Lauzun, qu'il tomba dans une létargie, que les Médecins regarderent comme l'avant-coureur du dernier ſommeil. Le Gouverneur de Pignerol dépêcha un courier pour donner avis de ſa mort : ſix heures après, un autre Courier apporta la nouvelle de ſa réſurrection. Le Roi ne témoigna ni chagrin ni joie. Mademoiſelle de Montpenſier, pénétrée de la plus amere douleur, parut à la Cour avec tous les dehors de l'indifférence, maudiſſant la nuit, l'inſtant où elle étoit née Princeſſe, & le jour faiſant ſentir à tous ceux qui l'environnoient, & par ſes hauteurs & par ſes caprices, combien elle l'étoit.

CHAPITRE V.

Désordres de la Cour.

L'Exemple de Louis fut contagieux. Sa Cour ne fut occupée que d'intrigues. Madame de Soiſſons, capable des crimes les plus hardis pour ſatisfaire ſon ambition, l'étoit des plus indécentes foibleſſes pour varier ſes plaiſirs. La Marquiſe de Coetquen enchaînoit & trompoit Turenne. Le Cardinal-Légat, épris de la Ducheſſe de Créqui, diſoit confidemment au Duc : » Je croirois mon plaiſir diminué » de moitié, ſi je penſois qu'on m'en» tendît. " Monſieur, plus occupé de ſa beauté que de ſa gloire, après avoir eu de la jalouſie de ſa premiere femme, excitoit celle de ſa ſeconde. Les filles de la Reine étoient trop ſouvent tentées pour ne pas ſuccomber ſouvent. Celles de Madame, chaſſées ſur l'ombre d'une galanterie, étoient tous les jours remplacées par d'autres, avec défenſe de plaire, & avec la figure la plus propre à déſobéir. Des Françoiſes d'une beauté célebre portoient dans les Cours étrangeres notre luxe

& nos passions. Mademoiselle de Keroualle (1) régnoit en Angleterre, avec autant d'empire qu'en pouvoit avoir la maîtresse d'un Roi sans cesse contredit par un Parlement. Mademoiselle de la Perousse gouvernoit l'Electrice de Baviere, quoiqu'elle fût aimée de l'Electeur. Mademoiselle de la Trimouille se consoloit en Danemarck de n'en avoir pu soumettre le Roi, par la gloire d'en avoir subjugué le frere (2) & le Grand-Chancelier (3).

Louvois même soupiroit. Madame du Fresnoy (4), femme d'un de ses Commis,

---

(1) Louise-Renée de Penacoët de Keroualle, créée, en 1662, Duchesse de Portsmouth, & en 1684, Duchesse d'Aubigny, pour elle & pour son fils, Charles de Lenox, Duc de Richmond. Elle fut présentée au Roi Charles II, par Henriette sa sœur. Elle eut à lutter contre Nell Gwin, Comédienne Angloise, mere du Duc de St. Albans.

(2) Le Prince Georges, depuis marié à la Reine Anne.

(3) Le Comte de Griffenfeld.

(4) » Madame du Fresnoy soupa chez nous : » c'est une Nymphe, une Divinité. Mais Madame » Scaron, Madame de la Fayette & moi, nous » la trouvâmes cent piques au-dessous de Madame de Grignan: non pas pour l'air ni pour le » teint; mais ses yeux sont étranges, son nez n'est » pas comparable au vôtre, sa bouche n'est pas » finie. Elle est tellement recueillie dans sa beauté, qu'elle ne dit précisément que les choses qui » lui siéent bien. " Lett. de Sévigné, 27 Jan. 1672.

après avoir essayé ses charmes sur M. de Villeroi, sur le Duc de Caderousse, attaqua le Monarque & le Ministre, déplut à l'un, & asservit l'autre. Quelque indépendant que fût Louvois, il subit la loi générale, qui veut que la maîtresse d'un homme d'Etat soit son conseil. Pour obéir plus décemment, il créa pour elle une charge chez la Reine : il la fit Dame du lit : il reçut de sa main des placets. On rampa devant elle. Une femme décrépite s'étant présentée au dîné du Roi, Monsieur la répoussant, lui demanda ce qu'elle vouloit : » Hélas ! Monsieur, dit-elle, je » voudrois bien prier le Roi de me faire » parler à Monseigneur de Louvois. Voi-» là, reprit Sa Majesté, Madame du Fres-» noy, qui le peut encore mieux que nous » tous. "

CHAPITRE VI.

Disgrace & retour de Madame de Montespan.

(1) MAdame de Montespan, séparée de son mari, appuyée de sa fa-

(1) An. 1672.

mille, comptant ſur ſa fécondité, commençoit à régner avec empire. L'année précédente, elle n'avoit pas rougi d'accompagner le Roi en Flandre, & de ſe donner en ſpectacle à l'Univers. Juſqu'alors elle avoit paru ou incertaine de ſa place, ou jalouſe de ſa réputation. Elle crut enfin pouvoir braver la Reine, la Valliere, & la France. Soit qu'elle penſât qu'il ſuffiroit de mettre de la dignité dans ſa conduite pour s'en faire pardonner l'irrégularité, ſoit qu'elle craignît que le myſtere ne confirmât le Roi dans ces ſcrupules que la publicité du crime étouffe quelquefois, ſoit qu'elle fût ſéduite par le plaiſir d'imiter un amant aſſez jeune pour méconnoître la vraie grandeur, elle ſe prêta d'abord, & ſe livra enſuite à tout ce qui pouvoit conſoler une ambitieuſe de n'être pas placée ſur le trône. Les Seigneurs furent charmés de ce qu'elle leur rendoit le Roi, qu'un commerce ſecret avoit dérobé quelque temps à leurs adorations. Leurs hommages ne s'adreſſerent qu'à elle : la dépendance devint tous les jours plus étroite : tout eut un caractere de hauteur dans l'amant & dans la maîtreſſe, & un air de profonde ſoumiſſion dans le Courtiſan. Epoque d'un changement arrivé dans nos mœurs, qui devin-

rent plus douces, plus flexibles, mais qui perdirent en liberté ce qu'elles gagnerent en décence & en politesse.

Madame de Montespan tâchoit de concilier le vice impérieux avec l'humble piété. Elle s'étoit fait une morale trop relâchée pour une chrétienne, trop sévere pour une maîtresse. Ses belles mains ne dédaignoient pas de travailler pour les pauvres. Elle croyoit que des aumônes, l'assiduité au service divin, quelques pratiques extérieures rachetoient auprès de Dieu son scandaleux adultere. Elle approchoit de la table sacrée, à la faveur de quelques absolutions, surprises à des Prêtres mercenaires ou ignorants.

Un jour elle essaya d'en obtenir une d'un Curé de village, dont on lui avoit vanté la facilité. Mais cet homme de Dieu lui dit: » Quoi! vous êtes cette Madame » de Montespan qui scandalise toute la » France? Allez, Madame, renoncez à » vos coupables habitudes, & vous vien» drez ensuite à ce tribunal redoutable ". Elle sortit furieuse, alla se plaindre au Roi, & lui demanda justice de la fermeté du Confesseur comme d'un outrage. Le Roi ne crut point que son autorité s'étendît jusqu'à juger de ce qui se passe dans les sacrements entre l'homme & Dieu.

Il consulta Bossuet dont il respectoit les lumieres, & Montausier dont il estimoit la vertueuse inflexibilité. Bossuet n'hésita pas à louer le Prêtre d'un courage qu'il n'eût peut-être pas eu lui-même. Montauzier dit brusquement, que Madame de Montespan devoit le remercier de lui avoir épargné un sacrilege, quoique Madame de Montauzier eût été généralement soupçonnée d'avoir resserré les liens que son mari vouloit rompre.

Le Roi, dont le cœur étoit fait pour cette vérité que l'oreille des Souverains entend si peu, leur promit, qu'à son retour de l'armée, il ne reverroit plus Madame de Montespan. Il permit même à Bossuet de lui écrire en toute liberté. On a deux lettres, où il l'exhorte vivement, au nom de sa Religion & de sa gloire, d'être fidele à ses serments.

Au retour de la campagne, intrigues des Mortemar; agaceries de Madame de Montespan; exhortations pathétiques des dévots; indécision du Roi. On demandoit, si la maîtresse devoit être éloignée de la Cour? Cette question fut agitée comme un cas de conscience fort épineux. A Paris, on se réunit pour l'exil. A la Cour, on se partagea.

Les Casuistes rigides, les ennemis de

Madame de Montespan, dirent avec Bossuet, qu'il falloit couper cette liaison par un coup d'éclat. On prédisoit au Roi qu'il ne seroit pas maître de son cœur: on lui citoit la maxime du Sage, que, pour ne pas tomber dans le péril, il falloit le fuir: on lui représentoit que la publicité de la faute demandoit une réparation publique: on lui composoit de longs traités qu'il ne lisoit pas.

Ceux qui étoient plus politiques que vrais, opposoient à ce sentiment des raisons spécieuses. Il falloit ménager l'honneur non encore flétri d'une femme, dont le seul crime étoit de n'avoir pas résisté à la tentation la plus redoutable. Une réparation publique feroit un éclat ignominieux pour Madame de Montespan, édifieroit la Cour, scandaliseroit le Royaume. Il ne faut point apprendre aux peuples les foiblesses de leurs Princes. Les exemples de l'ancienne Eglise ne prouvoient rien: les circonstances avoient changé: c'étoit porter dans ce siecle pervers la perfection, la vigueur de cet âge heureux, dont on devoit bien plus admirer les vertus qu'on n'en pouvoit espérer le retour. Il suffisoit de renoncer à Madame de Montespan: quel mérite auroit le sacrifice, si elle étoit éloignée? La voir en public, la voir tous

les jours, ſans la revoir en particulier, c'étoit une épreuve digne de la grande ame de Sa Majeſté.

Louis fut de ce ſentiment : c'étoit celui de ſon cœur. Hé! diſoient les gens déſintéreſſés, qu'importe que Madame de Monteſpan ſoit chaſſée? S'il l'exile, ſes paſſions ne lui feront-elles pas bientôt une autre Madame de Monteſpan? Il faut à nos maîtres une femme qui leur diſe des vérités qu'ils ne voudroient pas entendre de la bouche d'un homme, & qu'un homme même n'oſeroit leur dire.

Déja pluſieurs Dames faiſoient des avances, les unes avec artifice, les autres avec effronterie. Madame de Chevreuſe, dont la perſonne étoit le tombeau des plaiſirs après en avoir été le temple, préſentoit Madame de Luynes : mais peu ou point d'eſprit. Madame de la Ferté ſe préſentoit elle-même; mais beaucoup d'eſprit & peu de beauté. Un Courtiſan dit au Roi, que s'il avoit des deſſeins ſur Madame de Grancey (1), il le ſupplioit de ſe ſervir de lui, & qu'il y employeroit toute l'au-

(1) Louiſe-Eliſabeth Rouxel de Grancey, Dame d'Atours de Marie-Louiſe d'Orléans, Reine d'Eſpagne.

torité d'un oncle, & tout le zele d'un ancien ſerviteur. » Monſieur, lui répondit » le Roi en ſouriant, nous ſommes trop » vieux, vous & moi, vous, pour ſéduire une fille de quinze ans, & moi » pour l'aimer. »

Tandis qu'on délibéroit des moyens d'éloigner Madame de Monteſpan des aſſemblées, elle y parut. Elle y parut avec tous les charmes qu'une longue abſence lui avoit prêtés. Le Roi la fuyoit; elle l'évitoit ſans affectation : cependant ils ſe rencontroient toujours. Ils s'éloignoient & ſe retrouvoient ſans ceſſe. Inſenſiblement ils ſe rapprocherent & rougirent; leurs yeux ſe parlerent; leurs cœurs s'attendrirent: la même honte les ſéparoit; le même ſentiment les réunit. Un moment d'entretien à l'embrazure d'une fenêtre, détruiſit tout l'ouvrage de Boſſuet. Eh! quels Caſuiſtes tiendront contre l'éloquence de deux beaux yeux?

CHAPITRE VII.

(1) Voyage de Madame Scaron à Anvers.

CEpendant le Duc du Maine grandissoit, boîtoit, & étoit charmant. Il étoit né très-bien fait; mais à trois ans, quand les grosses dents percerent, il eut de si violentes convulsions, qu'une de ses jambes se retira.

Après avoir inutilement épuisé tous les remedes de la Faculté de Paris, le premier Médecin d'Aquin jugea qu'il falloit l'envoyer à Anvers, pour le montrer à un Médecin dont on vantoit le savoir. Comme on ne vouloit point que l'enfant fût connu, pour éviter la dépense ou l'embarras, Madame Scaron fit ce voyage sous le nom d'une femme de condition de Poitou, nommée la Marquise de Surgeres. Le Prince passoit pour son fils. La nombreuse suite du Duc du Maine, disoit assez que ce n'étoit pas un enfant ordinaire. Madame Scaron trahissoit l'incognito qui lui étoit prescrit, par son empresse-

(1) An. 1674.

ment à soulager les malheureux qui s'offroient à sa pitié, & par son attention à enseigner au Prince combien il est doux de donner. Munie d'une permission de l'Evêque, elle se faisoit ouvrir les tabernacles des Eglises qui étoient sur la route, & elle donnoit des ciboires d'argent par-tout où il n'y en avoit pas.

Les remedes de l'empyrique furent violents. Madame Scaron ne put soutenir la vue de l'appareil. Ce qui fit dire à quelqu'un qui étoit présent : » Nous ne voyons » pas le pere de cet enfant ; mais, à coup » sûr, voilà la mere. " Le petit Duc, déja honteux d'aller faire voir ses infirmités à l'étranger, dit au Médecin : » Au moins, » Monsieur, je ne suis pas né comme cela ; voyez ma mere, & papa n'est rien » moins que boîteux. " Le charlatan força la nature ; il allongea la jambe, & ne la fortifia point, & renvoya le Duc à Paris, avec parole qu'il ne boîteroit plus, & de grandes dispositions à boîter davantage. (1)

---

(1) Madame de Maintenon, avant qu'il fût reconnu, l'avoit mené à Anvers pour le faire voir à un homme que l'on disoit qui redressoit les boîteux : il en revint plus boîteux qu'il n'y étoit allé. *Mém. de Mlle. de Montpensier*, *T. VI.*

Le Roi la récompensa de ses soins. Jettant les yeux sur l'état des pensions, il vit deux mille francs pour Madame Scaron, les raya, & mit deux mille écus. Ce bienfait, en lui assurant une vie agréable à la Ville, l'attachoit à la Cour, & lui annonçoit de nouvelles graces & de nouvelles chaînes. Cependant, plus occupée que jamais de ses anciens amis, elle leur donnoit le peu de loisir qu'elle avoit, avec un plaisir qui faisoit regretter qu'elle n'en eût pas davantage (1)

Le Roi n'eut point pour la Marquise de Surgeres la répugnance qu'il avoit eue pour Madame Scaron. On la lui avoit dépeinte comme une bisarre, comme une glorieuse qu'il falloit ménager. Il la vit pleine de modestie & de douceur. Il l'admit à ses parties secretes, à la priere de Madame de Montespan, qui, sur ce premier goût, prédit au Roi que Madame Scaron, mieux connue, lui en inspireroit un plus vif.

Le Duc du Maine, dont la naissance

---

(1) Lett. de Me. de Coulanges à Me. de Sévigné : » Il y a, dit-elle, chez une de ses amies » un homme qui la trouve si aimable & de si » bonne compagnie, qu'il souffre impatiemment » son absence. "

n'étoit presque plus un secret, contribua beaucoup à l'établir dans son esprit par une réponse faite à propos. Louis, qui, comme tous les Bourbons, étoit un pere fort tendre, ne dédaignoit pas de jouer avec son fils : satisfait de son esprit, il ne put s'empêcher de lui dire qu'il étoit bien raisonnable. » Comment ne le serois-je » pas, répondit l'enfant ? je suis élevé » par la raison même. " Cette réponse valut à la Gouvernante cent mille francs.

Cependant le Roi ne goûtoit pas encore son caractere. Il la toléroit à ses soupers particuliers, plutôt qu'il ne l'invitoit. Le mot de Madame d'Hudicourt avoit fait une impression qui duroit encore. Il la regardoit comme une femme qui vouloit obscurcir tout ce qu'il y avoit de lumiere dans les autres. Étonné de voir tant de bons sens sans soupçon de savoir, il croyoit peut-être qu'elle se contraignoit devant lui ; & peut-être étoit-il lui-même contraint.

Le Duc du Maine & le Comte de Vexin (1) furent légitimés. L'un eut la char-

---

(1) Louis César de Bourbon, Comte de Vexin, né le 20 Juin 1671, légitimé, & nommé à l'Abbaye de St.-Germain-des-Prés, mort le 10 Janvier 1683.

ge de Colonel-Général des Suiſſes, & l'autre, l'Abbaye de St. Germain des-Prés. Ils parurent enfin (1) à un bal que donna Madame de la Valliere. Ce fut un ſpectable bien doux pour Louis, que de voir raſſemblés un Dauphin, qui donnoit de grandes eſpérances; Mademoiſelle de Blois, qui avoit toutes les graces; le Comte de Vermandois, qui ſentoit déja ce qu'il étoit; le Duc du Maine, dont la vivacité annonçoit qu'il ne boîteroit pas dans la carriere de la gloire; le Comte de Vexin, auquel un Aſtrologue Italien avoit promis le ſceptre de Pologne.

L'éducation du Duc du Maine fut entiérement confiée à Madame Scaron; elle eut le choix des maîtres & des précepteurs. Elle donna une partie de ſon autorité à M. Le Ragois, neveu de l'Abbé Gobelin, ſavant, vrai, laborieux, d'un eſprit orné en un mot tel qu'il le falloit à un Prince qui devoit mériter ſon rang & ſon état. Quand l'âge & la ſanté eurent rendu le Duc plus capable d'inſtruc-

---

(1) 1er. Janvier 1674. Lett. de Sévigné. » On » ne voit point encore ces petits Princes : l'aîné » a été trois jours avec pere & mere. Il eſt joli, » mais perſonne ne l'a vu. On voit un peu Ma- » dame Scaron. "

tion, elle lui donna Chevreau, le même qui fit une *Histoire du Monde*, & qui convertit en trois semaines la Princesse Palatine, destinée à Monsieur.

Elle se réserva le soin de lui former un cœur droit & bienfaisant. Elle y réussit. Le Prince avoit d'heureuses inclinations, l'esprit ouvert, de la docilité, & un attachement extrême pour sa Gouvernante. Il en étoit mille fois plus aimé que de sa mere, & il l'aimoit mille fois plus. Cette inclination réciproque préparoit la fortune du Prince, qui la dut à une femme qui lui avoit cent fois dit : » Quand vous » serez grand, vous ne vous souviendrez » plus de moi. (1) "

Madame de Montespan entroit quelquefois dans le détail de l'éducation de ses enfants, faisoit des changements, contredisoit le plan établi, & sur-tout diminuoit la dépense. Car elle avoit toute l'avarice des gens obligés par état à des profusions, qu'ils ne font pas par goût. La Gouvernante souffroit impatiemment qu'on fît des innovations inutiles, se plaignoit qu'on tuoit ces enfants à sa vue,

---

(1) Mém. manuscrits de Mad. de Bouju, actuellement Religieuse aux Ursulines de Mantes.

qu'ils manquoient du nécessaire, qu'on les élevoit en bourgeois, & menaçoit de les abandonner à la conduite de leur mere. Ces démêlés commençoient par un combat de sentiments pour les Princes, & finissoient par des reproches amers de la part de Me. de Montespan, & par des plans & des projets de quitter la Cour, de la part de Madame Scaron. La mere prétendoit qu'on ne lui pouvoit contester le droit de nourrir ses enfants à son gré; la gouvernante répondoit: » Ils sont au Roi; & depuis qu'il les a légitimés, à la France."

Madame de Montespan se vengeoit de ces contradictions, en excluant Madame Scaron des parties où elle l'avoit initiée. Celle-ci, encore plus blessée de ces marques de ressentiment, que du ressentiment même, refusoit d'y revenir, quand elle y étoit rappellée. Il lui sembloit honteux d'être le jouet d'une femme dont elle n'étoit pas la complaisante. Madame de Montespan, irritée par ses refus, la mettoit mal avec le Roi. Madame Scaron, née sensible & impétueuse, s'échappoit quelquefois avec d'autant plus de violence qu'elle s'étoit contenue avec plus d'efforts. La maîtresse s'en plaignoit au Roi: la Gouvernante, à l'Abbé Gobelin, qui la forçoit à rester à la Cour, dans l'espérance d'un bon

bénéfice pour lui, & d'une grosse pension pour elle.

Ces deux femmes, réconciliées aussi vîte que brouillées, ne pouvoient ni vivre ensemble, ni se séparer. L'une vouloit que l'autre la traîtât, sinon comme son égale, du moins comme son amie. L'autre, tantôt oublioit sa dignité dans des épanchements de cœur, tantôt faisoit sentir l'extrême distance qu'il y avoit entre celle qui faisoit des Princes, & celle qui les élevoit.

Le Roi excédé de ces divisions continuelles, dit enfin à Madame de Montespan : « Si elle vous déplait, que ne la chassez-vous ? n'êtes-vous pas la maîtresse ? » (1) Madame de Montespan jugea qu'il étoit plus facile d'appaiser Madame Scaron, que de la remplacer. Mais elle lui fit entendre que le Roi l'avoit laissée maîtresse de sa vengeance. Madame Scaron, profondément blessée d'un mot qui la soumettoit à la tyrannie d'une autre, déclara nettement qu'elle vouloit se retirer. Ses amis la conjurerent de ne pas fuir la fortune qui la cherchoit. Madame de Montespan, allarmée de cette résolution, engagea l'hô-

---

(1) Mém. du Marquis de la Fare. Msts. de Mlle. d'Aumale.

tel d'Albret & l'hôtel de Richelieu à la retenir, par les motifs les plus pressants. Tout fut inutile. Le Roi l'avoit offensée : il fallut que le Roi l'appaisât. Elle se rendit à ses instances, & promit de faire avec le Duc du Maine le voyage de Barege. L'estime des autres pour nous, commence par celle qu'ils nous voyent pour nous-mêmes. Le Roi respecta une femme qui ne reconnoissoit d'autre maître que lui. Il ne redouta plus la conversation du bel-esprit. Il la délivra du joug que lui imposoit Madame de Montespan. Il voulut qu'elle ne rendît compte qu'à lui de l'éducation des Princes. Et dans ces entretiens, il la trouva si aimable, qu'il revint entiérement de ses préventions.

Voilà comment Madame Scaron plut insensiblement. Quelques-uns veulent que Louis ait pris du goût pour elle brusquement, & comme par hasard. C'est une historiette qu'on trouve par-tout, & qui ne reparoît ici que pour être réfutée.

Le Roi, dit-on, ayant fait un jour à Madame de Montespan une de ces tendres questions, qui supposent qu'un Prince peut être aimé pour lui-même, & n'est jamais sûr de l'être, la favorite lui répondit ce que toutes les femmes répondent à leurs amants. Le Roi la quitta, en lui disant

un

un peu féchement, qu'elle pouvoit confondre des fentiments d'ambition avec des fentiments d'amour. Madame de Montefpan, allarmée de ce doute prononcé, ne voulut point que Louis dormît fur une idée fi funefte. Elle lui écrivit pour l'en défabufer. Mais peu fatisfaite de fa lettre, elle eut recours à Madame Scaron, qui fur le champ lui en fit une charmante, que Madame de Montefpan copia. Le Roi en fut ravi, & la loua fi fort, que honteufe de recevoir des éloges qui appartenoient à une autre, Madame de Montefpan avoua qu'elle s'étoit parée de l'efprit de Madame Scaron. Louis fut piqué que fa maîtreffe eût eu befoin d'une main étrangere, pour l'affurer qu'elle l'aimoit pour lui-même. Il voulut voir celle qui écrivoit fi bien. La converfation aifée & brillante de Madame Scaron, foutint l'idée que fa lettre avoit donnée de fon efprit, & la répugnance du Roi ceffa. (1) Conte

(1) Voyez les Lettres de Madame du Noyer, méprifées & copiées par tous les Hiftoriens. Gayot de Pitaval, Auteur de la *Bibliotheque des Gens de Cour*, y rapporte la prétendue Lettre de Madame Scaron pour Madame de Montefpan. Il ne dit point d'où il l'a eue. Le ftyle de cette piece prouve affez qu'elle eft de lui.

imaginé par quelqu'un, qui ne connoissoit ni Madame Scaron, ni Madame de Montespan.

Celle-ci n'avoit (pas) besoin d'emprunter la plume de personne. Elle écrivoit comme Sévigné. Et si elle n'avoit pas le style de sa famille, l'amour lui eût donné le sien. D'un autre côté, Madame Scaron désapprouvoit trop décidément tout ce qui avoit l'air de galanterie, pour se prêter à une pareille complaisance. Quoiqu'avec de l'esprit, on ait le ton de toutes les passions comme de tous les états, la piété dont elle faisoit profession, ne lui auroit pas permis celui d'une pareille lettre. Déja elle souffroit assez de la nécessité où elle étoit, de contraindre le mépris qu'elle avoit pour Madame de Montespan; il lui sembloit qu'être invitée à ses fêtes, c'étoit être associée à ses foiblesses, quoique son directeur eût décidé qu'on pouvoit, sans offenser Dieu, vivre avec ceux qui l'offensoient.

Sa réputation étoit si bien établie, que le Roi s'amusant à la campagne à renverser les fauteuils des Dames, passa droit devant Madame Scaron, & dit: « Pour » celle-là, je n'oserois!"

Elle pressoit souvent Madame de Montespan de renoncer au Roi. Celle-ci pro-

mettoit tout, avoit des rigueurs pendant un mois, & sembloit ne s'être privée du péché que pour y revenir avec plus de goût. Quelquefois elle accabloit Madame Scaron de tous ses caprices, pour la punir d'une vertu qui lui sembloit un reproche tacite de ses fautes. Elle eût pardonné à une vieille dévote des conseils & des exemples, qui devenoient des insultes dans une femme qui n'avoit que cinq ans plus qu'elle, autant de graces, moins de beauté, mais plus d'esprit.

Elle lui cachoit tous ses plaisirs avec autant de soin, que Madame Scaron cachoit les progrès qu'elle faisoit dans la piété. Elle redoutoit même ses regards; & la priant de la venir trouver dans une de ses couches: » Je veux vous voir, lui » écrivoit-elle, quoique j'appréhende vo» tre présence. Au nom de Dieu! que » vos grands yeux noirs ne tombent pas » sur moi dans l'état où je suis."

Pour modérer une sévérité importune, elle entroit dans les bonnes œuvres qu'on lui proposoit; elle protégeoit la Communauté de St. Joseph: mais elle mettoit tant d'avarice dans ses libéralités, qu'on voyoit qu'elle craignoit plutôt Madame Scaron, qu'elle n'aimoit les pauvres. Elle fonda dans une Eglise une lampe d'or, si légere,

que Madame Scaron rougit de la présenter, & qu'il fallut la remplir de sable, pour que l'air ne l'agitât pas.

Etant allées un jour ensemble à l'Eglise, Madame de Montespan entra dans un confessionnal. Madame Scaron la crut convertie. Elle n'en douta plus, quand elle vit la pénitente entendre la Messe avec recueillement, & recevoir le pain sacré avec ferveur. Au sortir de l'Eglise, elle lui témoigna sa joie d'un si sincere retour à Dieu. Madame de Montespan dit gaiement à son cocher, de la mener à Versailles. » Quoi ? s'écria Madame Scaron, » vous venez de recevoir votre Créateur, » & vous allez sans frémir vous jetter » das les bras d'un homme ? Ah ! Mada» me, craignez du moins le Diable, si » vous n'aimez Dieu. " Madame de Montespan gémit, & ne changea pas. Elle cherchoit à s'abuser par de fausses vertus. Elle se piquoit d'une extrême régularité dans ses exercices. Les jours de jeûne, elle faisoit peser devant elle le pain de sa collation. Madame Scaron rioit de cette délicatesse. » Eh ! quoi ? dit Madame de » Montespan, parce qu'on fait un péché, » croyez-vous qu'on les fasse tous ? " Le pere Feuillet (1) lui auroit repliqué : » Ma-

(1) Confesseur de Madame.

» dame, mangez un bœuf; & ſoyez Chré-
» tienne. »

CHAPITRE VIII.

La Ducheſſe de la Valliere, Carmélite.

MAdame de la Valliere n'eſpéroit plus de ramener un cœur qui avoit eu le temps de l'oublier. Elle ſongeoit à réparer des péchés, qu'heureuſement pour ſon ſalut elle ne pouvoit plus commettre. Tous les jours elle maudiſſoit la Cour, & n'avoit pas la force d'en ſortir. Le deſir de voir ſes enfants établis ou prêts à l'être, le charme de contempler encore le Prince à qui elle avoit tout ſacrifié, peut-être un reſte d'eſpérance, la retenoient. Lauzun avoit voulu l'épouſer; elle l'avoit éloigné avec indignation. Le Duc de Longueville en étoit amoureux; elle lui défendit d'eſpérer (1). Elle crut que Dieu ſeul pouvoit remplir la place que le Roi avoit occupée dans ſon cœur. Tout en elle devoit être admirable. Nulle femme n'avoit aimé avec plus de délicateſſe : nulle ne

(1) Mém. de Montpenſier.

s'en punit avec plus de févérité. Elle étoit destinée à être le modele des maîtresses des Rois.

Un saint Religieux ayant reçu d'elle une somme considérable pour un établissement utile: » Madame, lui dit-il, vous êtes » trop bienfaisante pour que Dieu n'ait pas » pitié de vous: vous avez scandalisé le » monde, vous l'édifierez un jour. " Quoique ces paroles réveillassent ses remords, elles lui donnerent de la joie. Et Dieu, qui d'abord n'avoit paru la regarder que de loin, ajouta ces graces impérieuses qui triomphent du vice, à ces premiers mouvements auxquels elle avoit obéi.

Elle partit secretement de Saint-Germain, & s'enferma dans le Couvent de Chaillot, d'où elle écrivit au Roi une lettre, telle que l'avoient pu dicter la passion, le désespoir & la pitié. Le Maréchal de Belle-fonds eut ordre de la ramener. Elle le pria de dire au Roi, qu'après avoir perdu son cœur, elle auroit quitté la Cour, si elle avoit pu obtenir d'elle de ne le plus voir ; que cette foiblesse avoit eu tant d'empire sur elle, qu'à peine en pouvoit-elle faire un sacrifice à Dieu ; qu'elle vouloit pourtant que le reste de la passion qu'elle avoit eue pour lui, servît à sa pénitence, & qu'après lui

avoir donné toute sa jeunesse, ce n'étoit pas trop du reste de sa vie pour le soin de son salut.

Le Roi fut attendri, & envoya M. Colbert à Chaillot la prier instamment de revenir à Versailles. Elle obéit. Madame de Montespan fut au-devant d'elle, les bras ouverts, les larmes aux yeux. La Duchesse embrassa tendrement sa rivale, & la conjura de permettre au Roi de se sauver. Le Prince causa une heure avec elle, approuva ses résolutions, la pria d'en remettre l'exécution à un autre temps, & sortit de son cabinet, les yeux encore humides de pleurs. Madame de la Valliere lui déclara, qu'elle vouloit absolument se retirer du monde. » Je connois mon cœur, disoit-elle : je m'en défie : il faut le met- » tre dans l'esclavage. C'est le meilleur » usage qu'il puisse faire de sa liberté ". Le Roi lui représenta les suites d'un engagement perpétuel, la délicatesse de sa santé, la facilité de faire plus de bien dans le monde que dans la retraite. » J'ai pris » trop tard, répondit-elle, mon parti pour » ma gloire : je me flatte de le prendre en- » core à temps pour mon salut ". Il voulut du moins l'engager à choisir un Ordre peu austere, & où elle pourroit exercer ses vertus dans le gouvernement d'une

maison. Elle répliqua en gémissant : »Quand » on s'est perdu soi-même, peut-on con- » duire les autres ?

Les Courtisans imaginoient que les voyages à Chaillot n'étoient qu'un jeu conseillé, ou par une coquetterie raffinée pour regagner le cœur du Roi, ou par une vengeance cruelle pour le détacher du moins de Madame de Montespan. Mais les sentiments de piété étoient devenus en elle aussi profonds, qu'ils avoient d'abord été superficiels. (Depuis long-temps) sa retraite étoit résolue. A une chasse du Roi, elle s'en ouvrit à Madame Scaron, comme à la personne la plus propre à juger sainement d'un projet encore plus souvent l'ouvrage du désespoir que du répentir.

Madame Scaron fut effrayée du seul mot de Carmélite. » C'est un dessein, reprit » la Duchesse, que je médite depuis long- » temps ; & pour me préparer aux austé- » rités de l'état que je vais embrasser, je » porte une haire & un cilice. On ne peut » trop expier le crime d'avoir trop aimé ". Madame Scaron la pria de s'interroger encore, lui remontra les conséquences d'un premier pas. » Comment, lui dit- » elle, soutiendrez-vous la vie d'une Car- » mélite, vous, accoutumée dès l'enfance » à la mollesse & aux plaisirs ? Ah, Ma-

» dame, lui répondit la Ducheſſe, en mon-
» trant le Roi & Madame de Monteſpan,
» quand j'y trouverai des peines, je n'au-
» rai qu'à me rappeller toutes celles que
» ces deux perſonnes m'ont fait ſouffrir ".

Elle exécuta ce deſſein avec la magnanimité d'un héros. Toute la Cour voulut être témoin du ſacrifice. La Reine y aſſiſta. La victime ne parut jamais plus aimable qu'au moment qu'elle fut immolée. Sa beauté ſurprit tout le monde : le ſermon de M. Boſſuet ne ſurprit perſonne. Les Courtiſans fondoient en larmes. Madame de la Valliere prononça les vœux qui la lioient à jamais, avec les mêmes graces, le même empreſſement, la même liberté d'eſprit qu'elle avoit mille fois juré à Louis un amour éternel.

Depuis, nul regret pour le monde. Pas un ſoupir pour le Prince qu'elle avoit adoré. Elle ne s'occupa que de ſes péchés & de Dieu. Elle paraphraſa ce beau cantique, où David déplora des égarements mille fois plus criminels. Tous les ſentiments d'amour, de foi, de contrition de ce Roi pécheur étoient au-deſſous de ceux que lui inſpiroit le ſouvenir amer de foibleſſes, plus pardonnables que celles de Bethſabé. Elle paſſa trente-cinq ans dans ces auſtérités, ſous le nom de ſœur Louiſe

C v

de la Miséricorde : plus grande, aux yeux du Chrétien & du Roi même, sous le cilice, dans l'humiliation, aux pieds des autels, que lorsqu'assise à côté du trône elle voyoit un peuple de flatteurs mendier en tremblant un de ses regards. Ses plaisirs avoient fait ses inquiétudes : ses souffrances firent sa joie (1).

La tendresse maternelle troubla sa retraite. Le Comte de Vermandois, adoré de son pere, corrompu par ses menins, entraîné par la force des premieres passions, s'étoit cru tout permis. A tous les airs d'un fils de Roi, il joignoit la conduite la plus dissolue. Surpris dans des dé-

(1) Elle entra dans le noviciat le 2 Juin 1674, fit profession le 4 Juin 1675, & mourut le 6 Juin 1710, âgée de 65 ans. Elle fit donation de tous ses biens à Marie-Anne de Bourbon, sa fille, née à Vincennes le 2 Octobre 1666, légitimée en 1667, mariée le 16 Janvier 1680 à Louis-Armand, Prince de Conti, mort sans enfants en 1685, morte en 1739. Madame la Princesse de Conti donna le Duché de Vaujour au Marquis de la Valliere son oncle. Mlle. de la Valliere avoit eu trois fils, l'un mort le 15 Juillet 1666, sans avoir été légitimé, & enterré à St Eustache ; l'autre mort, dit Mlle. de Montpensier, de la peur que sa mere avoit eu d'un coup de tonnerre ; le troisieme, Comte de Vermandois, Amiral de France.

bauches honteuſes, il avoit eu ordre de ne ſe plus préſenter devant ſon pere. Ses domeſtiques avoient été chaſſés. Condamné à vivre dans ſon appartement ſans voir perſonne, il n'en ſortoit que pour aller à l'Académie ou à la Meſſe. Sœur Louiſe de la Miſéricorde ne put apprendre ces déréglements, ſans être pénétrée de douleur. Le Prince fut fort prêché, fit une confeſſion générale, parut fort dévot, & n'en devint pas meilleur. Le Roi lui pardonna tout. Le Comte de Vermandois le ſuivit au ſiege de Courtrai (1). Il donna de grandes preuves de courage, ſe fit aimer du ſoldat par ſes profuſions, excita la jalouſie de M. le Dauphin, & eut des démêlés avec lui. Ce ſont, dit Mademoiſelle de Montpenſier, de ces hiſtoires que l'on ne fait point, & que l'on ne voudroit pas ſavoir (2). Le bruit ſe répandit au camp, que M. de Vermandois étoit mort (18 Nov.) pendant la nuit : les uns diſoient d'une fievre maligne, les autres de la petite-vérole, quelques-uns pour avoir trop bu d'eau-de-vie. Le Comte de Vermandois fut tranſporté à Arras, (26 Nov.)

---

(1) An 1683.
(2) Mém. de Montpenſier.

& enterré ſans pompe dans l'Egliſe Cathédrale. Cependant, à la pointe du jour, on vit ſortir du camp une litiere bien fermée, où l'on dit qu'étoit la caiſſe militaire. Cette litiere prit un chemin détourné, & l'on crut qu'elle portoit un priſonnier important. Madame de la Valliere apprit par M. Boſſuet la mort de ſon fils : » Faut-» il, dit-elle, que je pleure la mort d'un » fils dont je n'ai pas encore achevé de » pleurer la naiſſance ? " On parla diverſement de ſon eſprit & de ſa conduite (1). Mais il paroît par tous les Mémoires du temps, que perſonne ne douta de ſa mort.

L'Auteur des *Mémoires ſecrets de Perſe*, Livre rempli de faux & de vrai, aſſura, il y a environ quinze ans (2), que M. de Vermandois avoit été conduit ſecretement à la Baſtille, couvert d'un maſque de fer. Depuis Mr. de Voltaire a conté le même fait qu'il donne pour nouveau, mais avec des circonſtances un peu différentes de celles du premier Auteur, & qui éloignent tout ſoupçon, que ce priſonnier ait été le Comte de Vermandois. Les recherches que j'ai faites ſur cet événement ſingulier,

(1) Mém. de Montpenſier.
(2) Ceci eſt écrit en 1755.

m'ont appris qu'en effet il y a eu à la Baſtille un priſonnier d'Etat, maſqué de fer, d'une taille avantageuſe, & d'environ cinquante ans : qu'avant d'être tranſféré dans ce Château, il avoit été à Pignerol, & aux Iſles de Ste. Marguerite : qu'il mourut dans le mois de Septembre 1703, & fut enterré à St. Paul, & qu'un caveau de l'Egliſe de Courtrai ayant été ouvert, il y a quelques années, on y trouva un cercueil rempli de ſable (1). Il eſt bien étonnant qu'un fait, que tant de gens ont ſu, & que tant d'autres ont dû ſoupçonner, ſoit encore aujourd'hui non-ſeulement un ſecret, mais preſque un problême !

CHAPITRE XV.

Achat de Maintenon.

MAdame Scaron ſe voyoit tous les jours plus goûtée du Roi, & plus haïe de Madame de Monteſpan. Mais ſes

(1) Remarquez que preſque tous les Hiſtoriens diſent, que le corps du Comte de Vermandois fut porté à Arras.

plaisirs étoient des moments ; & ses peines étoient des siecles. Madame de Montespan s'enfermoit avec elle, pour exhaler sans gêne toutes les vapeurs de sa bile. Si Madame Scaron prétextoit quelque indisposition ou quelque affaire, on rejettoit ses excuses. On ne lui permettoit pas même d'être dévote ou malade.

Assujettie à des chagrins continuels, que l'amour-propre augmentoit sans doute, n'ayant que l'Abbé Gobelin à qui elle pût les confier, n'en recevant que des consolations presque aussi tristes que ses maux, mille fois tentée de parler au Roi, trop reconnoissante pour parler contre son amie, elle projettoit tantôt d'acheter une terre, tantôt de se jetter dans un Couvent. Mais aujourd'hui son âge & la modicité de sa fortune, demain un mot du Roi, ou une confidence de sa favorite, toujours quelque réflexion ou quelque incident, venoit déranger ses projets. Combattue par des goûts sans cesse opposés, dans le tumulte du monde elle soupiroit après la retraite, &, dans le silence de la solitude, après les plaisirs de la Cour. Ce fonds d'ennui qui la suivoit par-tout, ce penchant a dédaigner tout ce qu'elle avoit, & à se passionner pour tout ce qu'elle n'avoit pas, ces inquiétudes, ces impatien-

ces que personne ne remarquoit, mais où elle se surprenoit si souvent elle-même, la convainquoient de plus en plus, que Dieu seul pouvoit remplir le vuide du cœur de l'homme. Incapable de bonheur, elle ne l'étoit pas de plaire. Une joie souvent forcée, mais qui paroissoit toujours naturelle, lui faisoit un caractere aimable, aux dépens de son tempérament sans cesse rebelle & sans cesse vaincu. Le malheur d'être la femme de la Cour la plus ennuyée, étoit compensé par la gloire d'en être la plus amusante.

Ses soins pour le Duc du Maine redoubloient, à mesure qu'elle approchoit du terme où il devoit sortir de ses mains. Le Roi, étant entré chez son fils, la trouva seul avec le Duc, qui avoit la fievre, & qu'elle soutenoit d'une main; Mademoiselle de Nantes, qu'elle berçoit de l'autre; & le Comte de Vexin, qui dormoit sur ses genoux. Les femmes de service avoient succombé sous la fatigue. Madame Scaron avoit passé trois nuits auprès de ces enfants malades, & elle croyoit n'avoir encore rien fait. Le Roi lui envoya cent mille francs.

Ce nouveau bienfait ne l'attacha pas à la Cour. Elle persista dans la résolution d'en sortir. Mais d'un côté, elle craignoit que

le Roi ne l'accusât d'un zele mercénaire ou perfide ; & de l'autre, elle craignoit de se brouiller avec Madame de Montespan, que le public regarderoit comme la premiere source des présents du Roi. Cependant la favorite n'y avoit aucune part ; & Madame Scaron avoit du moins le plaisir de se dire, que Madame de Montespan n'étoit ni sa maîtresse, ni sa bienfaictrice.

Quoiqu'elle tînt au Roi par un goût direct, ses chaînes, pour être volontaires, ne lui parurent pas moins pesantes. Elle chercha un asyle contre l'esclavage, & elle n'y trouva qu'un esclavage plus grand. Elle avoit résolu d'acheter une terre, soit pour y vivre en liberté, soit pour en prendre le nom : car celui de Surgeres, dont elle avoit essayé, avoit augmenté son aversion pour celui qu'elle portoit. Elle étoit entrée en marché pour le fief d'Aubigné en Anjou, le premier domaine & le berceau de ses aïeux. On lui proposa Maintenon, terre belle & noble : un grand Château, de beaux dehors au bout d'un fort grand bourg, à quatorze lieues de Paris, à dix de Versailles. La situation la tenta. Le marché fut conclu à deux cents cinquante mille livres (1). Maintenon n'en

(1) 27 Décembre, 1674.

produisoit que neuf ou dix mille. Mais elle y porta cet esprit d'ordre & d'économie, qu'elle tenoit de sa premiere indigence. Elle débaucha des ouvriers Flamands, pour y établir des fabriques de dentelles. Elle y appella des Normands qui travaillerent en toilerie : de sorte qu'elle porta le revenu de sa terre à quinze ou seize mille livres. Elle dit en y entrant : » Voilà où je mourrai ". C'est le seul bien-fonds qu'elle ait possédé, dans une faveur qui auroit pu lui en donner d'immenses.

Cette Châtellenie (1) appartenoit à la Maison d'Angennes. La Marquise de Maintenon, pressée par ses créanciers, partit pour la Martinique, y fit des établissements, & finit ses jours dans l'habitation même d'où Madame Scaron étoit sortie pour venir lui acheter sa terre.

Les moments que Madame de Montespan ou le Roi laissoient à Madame Scaron, étoient employés à reconnoître Maintenon. Elle l'embellissoit, elle établissoit

(1) Elle fut érigée en Marquisat-Pairie en 1688. Elle appartient aujourd'hui à la Maison de Noailles, & produit, moyennant les acquisitions qu'on y a faites, plus de 50000 liv. de rente. Elle est substituée à la Maison de St. Cyr.

des écoles, & sur-tout des manufactures, pour n'avoir point d'hôpital. Elle regardoit tous ses vassaux comme ses enfants, & se relâchoit souvent de ces droits onéreux dont la force & le temps ont consacré l'injustice. Aussi son fermier lui écrivoit-il : » Il faut avouer, Madame, que » pour une femme d'esprit, vous êtes » bien bête! "

Sa passion pour sa terre étoit souvent contrariée. Elle y faisoit travailler ; & elle ne pouvoit obtenir un seul jour pour y aller donner des ordres. Le Roi, épris des charmes de sa conversation, s'enfermoit souvent avec elle & Madame de Montespan. Quelquefois il la prenoit pour arbitre des différends qu'il avoit avec sa maîtresse. » Vous avez tort, lui dit-elle » un jour avec franchise ; mais il ne tient » qu'à Votre Majesté d'avoir toujours » raison. " Madame de Montespan jettoit sur elle des regards pleins d'étonnement & de courroux. » Apparemment, Mada» me, ajouta Madame Scaron, si le Roi » veut se sauver, vous ne l'en empêche» rez pas. "

Le Roi la vit si satisfaite de l'acquisition de sa terre, qu'il la nomma publiquement (1) Madame de Maintenon. Quelques-

(1) Le 4 Février, 1675.

uns crurent que ce changement de nom avoit été concerté entre elle & le Roi. Ses amis lui reprocherent de mépriser le nom de son mari. Ses envieux publioient qu'elle n'étoit occupé que de frivolités & de grandeurs. Madame de Sévigné s'écrioit : » Il faut donc qu'elle soit bien » changée ! (1) On l'appella tout bas Madame de *Maintenon*. Elle feignit d'ignorer tout ce que disoit le Public, s'envelop-pa dans son innocence, & ne signa plus que Madame de Maintenon. Jusqu'alors, elle avoit signé d'Aubigny.

Ce changement de nom lui fut plus utile qu'elle ne le prévît elle-même. Comment eût-elle pu s'élever au rang où elle monta, avec ce nom de Scaron, qui présentoit toujours au Roi une idée basse & burlesque ? Le Roi le plus décent eût-il pu se résoudre à exposer à la vénération de ses sujets, une femme dont le nom seul étoit presque un ridicule ? Tout le sérieux de la veuve ne pouvoit effacer l'impression que donnoit le souvenir du mari. Il falloit que Madame de Maintenon fît oublier Madame Scaron.

---

(1) Lett. de Sévigné, 1675.

LIVRE CINQUIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Retraite de Madame de Montespan.

LE Carême produisit à la Cour une révolution. Le Roi voulut le passer à l'ancien Château de Versailles, pour entendre avec plus de régularité tous les sermons, dont il ne se soucioit pourtant pas encore de profiter. Il donna ordre à l'Archevêque de Paris, de lui envoyer, pour les offices de la Semaine Sainte, quelques Prêtres de la Congrégation de la Mission, afin d'essayer d'un corps auquel il projettoit de donner le soin de la Paroisse de Versailles.

Ces Missionnaires remplirent leur devoir, en hommes qui n'avoient pas encore été à la Cour. Les Prédicateurs allarmerent toutes les consciences, & les Confesseurs rigides ne les rassurerent pas. Madame de Montespan fut déchirée de remords; & Louis parut chez la Reine avec les yeux

d'un homme qui avoit pleuré, & qui n'étoit pas fâché qu'on le fût.

Madame d'Hudicourt étoit revenue à Verſailles, pour être à portée de l'effet que produiroit le ſermon ſur le pardon des injures. La favorite l'y toléroit; Madame de Maintenon l'avoit embraſſée, toute la Cour étoit ſurpriſe de cette apparition. (1) Soit par un mouvement de la grace, ſoit pour être à la mode, Madame d'Hudicourt donna dans la dévotion, & réforma ſa conduite, ſa parure, ſes propos. Madame de Monteſpan lui permit ſes premieres familiarités, pour oppoſer une dévote traitable à l'inflexible Madame de Maintenon. Elle trembloit toujours que le Roi ne lui échappât par ſcrupule, & tâchoit de le raſſurer contre le pouvoir de ſes charmes & les jugements du Pu-

(1) Mém. de Mademoiſelle de Montpenſier, T. VI, p. 267.

Chaçun diſoit à la Cour :
Que Madame d'Hudicour
Eſt une belle femme !
Quoi? La voilà de retour?
Tredame, tredame, tredame.

COULANGES.

blic, en admettant à sa société une ancienne amie, dont la piété fervente persuaderoit sans doute à la Cour, qu'on parloit uniquement de Dieu dans ces rendez-vous, consacrés avant le Carême à l'offenser. Artifice inutile, quoique Madame d'Hudicourt s'y fût prêtée avec toute la complaisance d'une hypocrite. Madame de Montespan vouloit empêcher la grace d'agir sur Louis; la grace agit sur elle-même. Elle craignoit d'être quittée, & elle quitta la premiere.

Parmi ses femmes de chambre, celle dont la complaisance & la discrétion étoient si éprouvées, qu'on se livroit en sa présence à toute la liberté du tête-à-tête, fut effrayée des jugements de Dieu, & se crut coupable de toutes les impudicités dont elle avoit été le ministre ou le témoin. Elle va chez Madame de Maintenon, dont elle avoit toujours méprisé les conseils, déclame contre Madame de Montespan, contre elle-même, avec toute la rage du désespoir, s'accuse de la perte du Roi qui se damne, & de tous les malheurs dont le courroux du Ciel menace le Royaume, s'écrie mille fois qu'il n'y a plus de pardon ni de salut pour elle, que son unique ressource est de se pendre ou de se noyer, & lui fait un détail

impur des raffinements de lubricité de Madame de Montespan, soit pour varier ses plaisirs, soit pour ranimer son amant.

Madame de Maintenon, après avoir enfin interrompu cette obscene confidence, tâcha de calmer les agitations de cette fille. Mais en vain elle l'assura que Dieu étoit encore plus miséricordieux qu'elle n'avoit été complaisante : la femme de chambre, d'autant plus tourmentée par ses remords, qu'elle ne les avoit jamais redoutés, crioit toujours qu'elle voyoit l'enfer s'ouvrir sous ses pas : « C'est moi » seule qui suis cause de tout; mais vous, » Madame, qui êtes si sainte, vous feriez mieux de tordre le col à ces bâ» tards, que de les élever. »

Madame de Maintenon obtint de cette folle, qu'avant de se pendre, elle verroit M. Lécuyer, Missionnaire, qui attiroit à Dieu les pécheurs, en représentant plein de bonté cet Etre suprême, qu'on se plait trop à peindre armé de la foudre. Ce saint Prêtre guérit la tête de cette femme égarée; & après l'avoir conduite du désespoir au repentir, du repentir à l'espérance, il la renvoya du Confessionnal, baignée de larmes, se frappant la poitrine, & donnant toutes les marques d'une

pénitence sincere. Elle entra chez sa maîtresse, lui demanda son congé, lui rendit avec un reste de fureur tous les présents qu'elle avoit reçus d'elle & du Roi, rejetta ses promesses avec indignation, lui dit qu'elle vouloit se sauver, la conjura de se sauver elle-même, & lui parla avec cette supériorité, qu'une ame, sûre d'être bien avec son Dieu, a sur une femme qui n'est bien qu'avec son Roi.

Tourmentée par ses propres réflexions, épouvantée de l'arrêt qui punit par une éternité de supplices quelques instants de plaisirs, entraînée par l'exemple qui fait tant de conversions, lasse de jouer le personnage de Maîtresse, si humiliant pendant la quinzaine de Pâques; Madame de Montespan se trouvoit dans cet état, où le cœur est prêt à se livrer au premier sentiment qui l'attaque avec force. Elle voulut que ce Confesseur si pathétique & si terrible achevât de fixer ses incertitudes, ou en augmentant son effroi, ou en lui promettant un pardon facile. Elle ordonna donc à Monsieur Lécuyer de l'attendre le lendemain à son confessionnal. Le Missionnaire, surpris de cet ordre, se promit bien d'apprendre à cette impérieuse pénitente à respecter les Ministres du Seigneur.

Le

Le Mercredi ſaint, à l'entrée de la nuit, Madame de Monteſpan ſe rendit à l'Egliſe, ſans bruit, ſans domeſtique, dans le carroſſe de Madame de Maintenon. Précautions priſes pour prévenir le ſcandale qu'auroit donné cet acte de Religion, qu'on eût regardé, s'il avoit été public, comme l'avant-coureur d'un ſacrilege, ou comme un jeu de l'hypocriſie. Voilà où en eſt le vice : en lui, le bien même devient un mal.

Madame de Monteſpan ſortit de l'Egliſe, fondant en pleurs. Elle envoya querir Mr. Boſſuet, alors Précepteur de Mr. le Dauphin, & Evêque de Condom. Elle lui dit tout ce qui s'étoit paſſé, & avoua que le Miſſionnaire lui avoit inſpiré une extrême horreur de ſon état, & l'avoit ſi fort ébranlée par la menace des vengeances céleſtes, qu'elle avoit réſolu de partir de la Cour, & d'employer la moitié de ſa vie à faire pénitence de l'autre moitié. Elle le pria d'en porter la nouvelle au Roi. M. Boſſuet approuva ſon deſſein, en releva la gloire devant les hommes, le mérite devant Dieu, & promit d'engager le Roi à ne s'y point oppoſer. Ayant trouvé ſur ſes pas Madame de Maintenon, il lui apprit les miracles de Mr. Lécuyer. » Mais, lui dit-elle,

» vous, Monſeigneur, qui connoïſſez le
» cœur humain, penſez-vous que cette
» vapeur de dévotion dure long-temps?
» Je ne ſais, lui répond l'Evêque ; mais
» c'eſt toujours quelques ſemaines de ga-
» gnées, & quelques péchés de moins.
» Ah ! Monſeigneur, répliqua-t-elle, ce
» n'eſt point le corps qui offenſe Dieu,
» c'eſt le deſir. »

Dès qu'elle entra, Madame de Monteſpan courut à elle, & lui dit en l'embraſſant : » Enfin, vous ſerez contente de
» moi ; je pars d'ici, & dès demain, &
» ſans dire adieu, & ſans en recevoir,
» & preſque ſans regret. »

Une dévote ordinaire auroit feint d'approuver ce projet, & en auroit éludé l'exécution, auroit inceſſamment grondé la maîtreſſe par vanité, & favoriſé ſes amours par intérêt. Mais Madame de Maintenon, dont la fortune étoit encore liée à celle de Madame de Monteſpan, témoigna par des conſeils toujours fermes, que ſon averſion pour la Cour étoit ſincere, ſon attachement pour le Roi déſintéreſſé, & ſon indifférence extrême pour cette faveur qu'elle avoit acquiſe par ces vertus qui la font perdre aux autres.

Elle affermit Madame de Monteſpan

dans sa résolution, & passa la nuit auprès d'elle, soit pour la détacher par des principes de Religion, soit pour la déterminer par des motifs d'honneur. Madame de Montespan pleuroit; Madame de Maintenon, à qui ces larmes étoient suspectes, jettoit les yeux sur elle, & l'en faisoit rougir. Elle lui promettoit de ne la point quitter, & l'excitoit à demander à Dieu la force d'accomplir ce sacrifice, tantôt aisé & petit, tantôt grand & pénible, suivant les divers mouvements du cœur incertain qu'elle vouloit assujettir.

Ceux qui la connoissoient, ne pouvoient la soupçonner, ni d'user d'artifices, ni de regretter son crédit, ni de se prêter aux circonstances avec un courage apparent. Ses amis s'étoient souvent plaints de n'avoir pu persuader à cette antique pruderie, que ces commerces étoient indifférents à la gloire des Princes, utiles aux peuples, pardonnables aux femmes. Madame de Montespan l'avoit accusée de s'être mise des parties secretes, moins pour les égayer par sa conversation, que pour en dégoûter par le charme des plaisirs honnêtes, ou pour en contraindre la liberté par la présence d'une vertu, toujours sévere, jamais triste. L'Abbé Gobelin savoit combien elle avoit gémi des

complaisances les plus innocentes, & que vingt Prêtres étoient payés par elle pour se souvenir tous les jours, à l'autel, du Roi & de Madame de Montespan. En ce temps-là, les gens de bien formoient des ligues de piété contre les maîtresses. Ils s'attribuoient la conversion de la Valliere, & aspiroient à triompher aussi de Madame de Montespan, qui y avoit eu plus de part qu'eux, & dont l'éternelle enfance se joua long-temps de leurs projets. Les vierges du Seigneur lui offroient leur chasteté, pour en obtenir l'exil de la femme adultere. De présomptueuses dévotes, occupées de tous les péchés, hormis des leurs, se punissoient, par des haires & des cilices, de fautes qu'elles n'avoient pas commises, avec toute la sévérité de l'orgueil, qui expie les crimes d'autrui. Quelques-unes faisoient de longs pélerinages; d'autres, d'abondantes aumônes. De tous côtés, on prioit, on jeûnoit, on se donnoit la discipline, on s'imposoit des pénitences, non pour que le Roi de France laissât en paix ses voisins, diminuât les impôts, se soumît aux Loix, rendît aux remontrances des Parlements le droit (1)

(1) Il leur avoit été ôté par les édits de 1667 & 1669.

d'effet suspensif, mais pour qu'il cessât d'aimer une femme. Et comme si les vœux du nouveau monde étoient plus agréables à Dieu que ceux de l'ancien, on faisoit offrir à Quebec le sacrifice propitiatoire (1) pour des péchés faits à Paris. Les autres peuples attaquent les maîtresses de leurs Princes par des revoltes & des malédictions; le François seul, par des épigrammes & des prieres. Aussi nos Rois n'ont-ils jamais appris nos murmures, sans se souvenir de notre amour.

Monsieur Bossuet alla chez le Roi, & lui dit, que Madame de Montespan, qui s'étoit si souvent plainte de la sévérité des Confesseurs, se plaindroit bientôt de leur indulgence ; qu'elle venoit de décider elle-même, (ce que les Casuistes avoient eu la lâcheté de mettre en question,) que son premier devoir étoit de se retirer de la Cour ; qu'elle le conjuroit d'y consentir, de l'oublier même, & surtout, de ne plus tenter un cœur, que la grace avoit touché, mais n'avoit pas encore vaincu.

Bossuet avoit acquis beaucoup d'empire sur Louis, tant par le succès avec lequel

(1) Mém. Mst. d'Hébert.

il élevoit son fils, que par son zele pour la conversion des hérétiques. C'étoit un de ces hommes rares, dont la présence ne diminue point la réputation; il avoit toujours l'air & le ton d'un Ambassadeur du Dieu vivant. Le Roi, affligé de la brusque retraite de Madame de Montespan, laissa couler quelques larmes. L'Evêque feignit de prendre ce mouvement de foiblesse, pour le moment du retour de sa grande ame. Il lui représenta que sa conduite irréguliere détruisoit les bonnes mœurs, & ruinoit la Religion. » Hé! Sire, ajouta-t-il, quel exemple pour Monseigneur! » Quel effet peuvent produire toutes mes » leçons sur un fils, qui voit son pere » vivant avec sécurité dans un adultere » public, la Reine réduite aux égards » que la bienséance ne peut lui refuser, » Madame de Montespan adorée, la vertu » méprisée par-tout, les Ministres de » vos passions, plus puissants que vos Mi- » nistres d'Etat? Le salut de votre peu- » ple est entre vos mains. Vous êtes le » modele de la Cour, la Cour l'est de » la Capitale, la Capitale des Provinces. » Votre Majesté, toujours sûre d'être imi- » tée, détruira le mal en s'en abstenant. "

Le Roi goûta ces vérités, & dit, en soupirant, au Prélat, qu'il avoit bien des

désordres à réparer; qu'il laissoit Madame de Montespan maîtresse de sa conduite, & qu'il ne lui manquoit qu'un homme qui lui apprît aussi à faire son salut.

L'Evêque porte ces paroles à Madame de Montespan, qui, après avoir craint un refus, fut outrée d'un consentement si facilement accordé. Elle eût bien voulu demander au Prélat, si le Roi l'avoit donné sans effort, s'il avoit été attendri, s'il avoit paru espérer. Elle n'osoit manifester une curiosité criminelle. Forcée d'étouffer ses sentiments, elle les condamnoit, les chérissoit, pleuroit les péchés qu'elle avoit commis, & regrettoit ceux qu'elle avoit espéré de commettre. Le désespoir faisoit dans son cœur un mêlange de foiblesse & de piété: elle promettoit à Dieu de lui être fidelle, & murmuroit de ce que le Roi étoit ou insensible ou inconstant.

Madame de Maintenon & Mr. Bossuet se regardoient comme étonnés & honteux que le vice eût encore tant de charmes pour un cœur à qui la vertu avoit parlé. Ils exhortoient de concert Madame de Montespan à exécuter ce qu'elle avoit promis à Dieu; & persuadés qu'en certaines occasions, pourvu que le bien se fasse, peu importe comment il se fait;

ils lui montroient, tantôt les Anges se réjouissants de sa conversion, tantôt les hommes applaudissants à sa retraite. » Les vœux » de Madame de la Valliere ont été at» tribués à la jalousie, au dépit : votre » fuite ne peut l'être qu'à la vertu. Le Roi » avoit quitté la Valliere, & c'est vous » qui quittez le Roi. Après le malheur de » l'avoir asservi, il ne vous reste plus que » la gloire d'y renoncer ". Propos décisifs pour une femme, assez jeune à trente-trois ans, pour être consolée de tous ses chagrins par un petit carrosse de filigramme, attelé à six souris!

Le sommeil diminua cette ferveur involontaire de piété. Madame de Montespan s'étoit couchée, convertie : elle se réveilla, mondaine. En vain la femme-de-chambre confessée la pressoit de se lever. A peine étoit-il jour : elle étoit excessivement fatiguée : c'étoit une cruauté inouie de ne pas lui laisser un moment de repos : elle poussoit de longs soupirs, & se récrioit ensuite : » Ah! mon Dieu, que je » vais vous aimer! "

Madame de Maintenon, qui avoit prévu que le départ seroit aussi lent, que la résolution avoit été précipitée, avoit mis ordre à tout : les domestiques étoient avertis : les chevaux au carrosse : nul prétexte

de délai. » Mon Dieu! dit Madame de Montefpan en jettant un œil fixe fur ce lit qui lui rappelloit des péchés qu'elle vouloit & ne pouvoit haïr, » il faut donc » quitter ce pays-ci pour jamais! Vous » lui faites bien de l'honneur de le regret- » ter, reprit Madame de Maintenon."

On s'habille, on gronde fes femmes, déja du ton aigre d'une dévote. On projette d'embellir Fontevrault. On trouve qu'il eft bien dur de ne pas voir achever le Château de Verfailles. On interrompt des actes de contrition, par des plaintes fecretes contre cette grace qui choifit fi mal fon temps; on n'a jamais été fi aimable, on n'a jamais été fi aimée, & peut-être n'a-on jamais tant aimé. Encore fi l'on pouvoit fe flatter que le Roi fera fidele à fa premiere douleur. Mais quelle apparence, qu'à fon âge, un homme n'aime que Dieu! On le voit voler à de nouvelles amours, chercher une femme qui lui accorde les premieres faveurs fans fcrupule, & les fuivantes fans remords, la combler de ces graces, de ces honneurs qu'on regrette encore plus que l'amant qui les difpenfe. En vain Madame de Maintenon dit : » Hé, que vous importe que » cette place foit remplie, pourvu qu'elle » ne le foit pas par vous? On voit bien

» lui répondit-on, que vous n'avez ja-
» mais aimé un Roi, pas même un hom-
» me ».

Madame de Montespan part enfin. Madame de Maintenon, à sa priere, reste à la Cour, pour disposer tout ce qui est nécessaire au départ des Princes, que leur mere veut désormais élever elle-même.

Cependant, les Courtisans, à leur réveil, envoyent savoir des nouvelles de la maîtresse. Déja elle est à Paris; & sa porte est assiégée à Versailles, d'importuns, qui demandent comment elle a passé la nuit; de protecteurs, qui ont déja reçu la moitié de la somme promise pour le succès d'un placet; de curieux, qui, sur le premier bruit d'un événement, accourent pour en pénétrer le mystere. On leur dit tristement que Madame de Montespan est partie avec précipitation pour Paris. Toute cette foule, qui, un moment auparavant, avoit le même visage, prend soudain un visage différent. Les uns montrent ouvertement de la joie; les autres dissimulent la leur; ceux-ci affectent de la tristesse, dans l'espérance d'un raccommodement; ceux-là cachent leur affliction, honteux de plaindre une exilée; quelques-uns se regardent comme pour se demander s'ils doivent s'attrister ou se réjouir; la plupart

composent leur extérieur, & craignent encore que leur extérieur ne les trahisse ; tous sortent, incertains s'ils ont été assez prudents, ou tremblants de l'avoir trop été.

Dès que cette nouvelle fut répandue, on en parla diversement. Les favoris attribuerent la retraite de Madame de Montespan à un dépit amoureux, les dévots aux sermons du Carême, quelques-uns aux égards du Roi pour les préjugés, tout le peuple de la Cour à une disgrace entiere. On couroit chez Madame de Maintenon, pour en savoir la cause. On ne tiroit d'elle que des propos vagues, qui augmentoient l'incertitude & la curiosité. La Duchesse de Richelieu, à qui les péchés de son amie avoient été si utiles, étoit désolée qu'elle y renonçât. » Elle n'avoit, » disoit-elle, qu'à rester ici : nous l'aurions » bien convertie sans votre Pere, & sans » votre M. Lécuyer ». Cette Duchesse, gouvernée par son ambition, & par l'Abbé Gobelin, accordoit les conseils de l'une & de l'autre, en conjurant la favorite de cesser d'être foible, & en ménageant à Louis des rendez-vous, où il lui étoit impossible de ne l'être pas. Elle souhaitoit au Roi une maîtresse que le Roi ne possédât point.

Madame de Maintenon [illegible]

timents honteux. » Il ne s'agit pas de ré-
» gner par Madame de Montespan, il s'a-
» git d'empêcher que personne ne regne
» après elle. Laissez-moi la convertir. Si
» vous me fâchez, je vous convertirai
» vous-même ". Madame de Richelieu
cédoit avec étonnement à l'ascendant qu'on
prenoit sur elle, sur elle accoutumée à ré-
gner si impérieusement sur les esprits,
qu'elle avoit épousé Richelieu, malgré Mazarin, Anne d'Autriche, & la Duchesse
d'Aiguillon, obtenu la charge de Dame
d'honneur de la Reine, malgré la Reine
même, & acquis l'estime du Roi, malgré ses fautes passées & ses facilités présentes.

CHAPITRE II.

Naissance des sentiments du Roi pour Madame de Maintenon.

CEt entretien duroit encore, lorsque le Roi demanda Madame de Maintenon. Il ne doutoit point qu'elle ne fût la dépositaire des dernieres pensées de Madame de Montespan. Madame de Maintenon lui parla de sa maîtresse, de Dieu, de ce qu'il devoit à ses peuples, de ce

qu'il se devoit à lui-même, avec tout l'empire qu'exerce sur les cœurs une vertu dont la fermeté est justifiée par le désintéressement. En se déclarant contre l'amour, elle anéantissoit son propre crédit. Madame de Montespan tenoit à la Cour par des chaînes : Madame de Maintenon ne tenoit à ces chaînes que par un fil.

Mais soit que cette faveur subalterne lui fût odieuse, à cause des soupçons de connivence auxquels sa place l'assujettissoit, soit que l'état de sa fortune, en lui promettant une vie agréable à Paris, rendît aisé son renoncement à la Cour, soit qu'emportée par d'autres motifs, non moins généreux, mais plus purs, elle cédât aux impressions d'un enthousiasme de piété, elle ne quitta point le Roi, qu'il ne lui eût promis de ne plus rappeller Madame de Montespan. » Mais, disoit » Louis affligé, elle m'aime, & je l'aime » encore. Eh! Sire, lui répondit-on, si » vous l'aimiez, voudriez-vous achever » sa perte & son déshonneur? l'honneur » est d'un prix au-dessus de tous vos tré» sors, & le monde entier ne vaut pas » une ame ; si elle vous avoit jamais vé» ritablement aimé, vous auroit-elle sé» duit? Quand l'amour n'est pas une ver» tu, il est le plus honteux des vices ".

Le Roi accoudé sur une cheminée, l'écoutoit avec cette attention, qui invite à dire hardiment la vérité. Elle profite de ces heureux moments, & lui dit : » Il » m'est sans doute permis de soutenir les » intérêts de mon amie ; mais il m'est dé» fendu de donner des conseils à mon Roi : » si cependant...... " Elle se tut, & tâcha de lire dans les yeux du Roi le pardon de cette hardiesse & la permission d'en hasarder une nouvelle. Le Roi l'assura qu'elle pouvoit tout dire, & qu'il savoit trop bien comme elle étoit pour lui, pour s'offenser de ce qui viendroit d'elle. » Je vous dirois donc, Sire, » reprit-elle, si les bienfaits dont V. M. » m'a comblée, pouvoient m'autoriser à » lui en témoigner ma reconnoissance par » le plus important avis, je vous dirois, » qu'aimer les femmes est une tache à la » gloire d'un Prince ; que ravir la fem» me de son prochain, est une injustice pu» nie par toutes les loix ; mais que ravir » la femme de son sujet, est un crime » qui n'a pas de nom. Hé bien ! Mada» me, répondit le Roi avec douceur, » cela même, à force d'être vrai, cesse » d'être offensant : j'ai trop aimé en Sou» verain ; j'ai poussé trop loin mon au» torité : il y avoit de la lâcheté à m'en

» prévaloir, de l'injuſtice à en abuſer. Je » le ſens, je le vois. Mais, ajouta-t-il, tou- » tes ces choſes ſe ſont faites comme mal- » gré moi. J'ai trop aimé : je n'ai plus » été mon maître : j'ai trop fait ſentir que » je l'étois des autres, & voilà ce que » c'eſt que de ſe mettre dans un cas à ne » pouvoir que faire faute ſur faute. » En » vérité, Sire, reprit Madame de Main- » tenon, vous vous accuſez avec tant » de bonne foi, qu'il ſuffit de vous livrer » à vos réflexions. Mais vous voilà libre » déſormais. Laiſſez, je vous conjure, » à Madame de Monteſpan les deux reſ- » ſources qui lui reſtent : les larmes, qui » peuvent ſeules la réconcilier avec Dieu ; » & une retraite volontaire, qui peut ſeule » lui rendre l'eſtime des hommes. Au- » lieu de diſputer au Seigneur un cœur » qu'il vous envie & qu'il vous ravit, » que Votre Majeſté ceſſe de donner » l'exemple contagieux d'un libertinage, » qui remplit notre ſexe de corruption » & le vôtre de baſſeſſe. Il vient un temps, » ajouta-t-elle, où de longs remords ſuc- » cedent aux courts plaiſirs. Tournez, » Sire, vos regards vers les grandes Car- » mélites, & voyez comme on s'en pu- » nit. »

On ne réſiſtoit point à Madame de

Maintenon. Quelquefois Madame de Montespan, ſurpriſe dans une faute, la prioit de ſe taire, pour ſe dérober à la magie de ſon éloquence ; un moment après, elle la conjuroit de parler, pour ſe dérober à la tyrannie d'un ſilence encore plus éloquent. Quelques-uns la peindroient volontiers en dévote outrée, en pédante précieuſe, un voile ſur la tête, une férule à la main, un maſque ſur le viſage, les yeux tantôt baiſſés, tantôt élevés au Ciel. Idée de Province. Louis, le plus délicat des hommes & le plus flatté des Rois, n'eût point aimé la vérité dans une bouche ridicule ou pigrièche. Habile à choiſir les moments où elle pouvoit plaire, Madame de Maintenon ſavoit l'envelopper *dans des paroles de ſoie*, pour me ſervir de celles de Pariſatis (1). Le ſon de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert & riant, le geſte naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvements d'une taille libre, quoique ſi majeſtueuſe & ſi réguliere qu'elle effaçoit les plus belles de la Cour (2), tout en elle aidoit de concert à la perſua-

(1) Reine de Perſe.
(2) Mſts. de Madame de Bouju.

sion. Une connoissance parfaite du cœur humain, fruit de l'étude qu'elle avoit faite du sien, réprimoit les saillies de son extrême franchise, & l'avertissoit de l'instant où il falloit commencer, & de l'instant où il falloit finir. Mademoiselle d'Armagnac, Me. la Marquise d'Havrincour, Me. de la Lande, Mlle. d'Aumale, quoiqu'elles ne l'ayent connue que dans un âge fort avancé, le disent encore aujourd'hui : on croyoit voir les Graces, on croyoit entendre la Sagesse.

Louis, ravi que la vertu employât, pour le ramener à Dieu, les mêmes charmes que le vice avoit employés pour l'en éloigner, prolongeoit un entretien, où il jouissoit de la présence & des attraits d'une femme qui le dégoûtoit si agréablement de toutes les autres. Il lui sembloit facile de jurer à celle qui commençoit à plaire, de renoncer à celle qui plaisoit depuis si long-temps. Il imaginoit le péché aimable, délicieux à commettre avec la femme qui le peignoit si laid & si odieux. Tous ses desirs se portoient sur celle qui vouloit les éteindre. Il avoit triomphé d'une vierge, & il s'étoit cru heureux ; il avoit assujetti une coquette, & il en étoit encore flatté : il lui restoit à conquérir une philosophe qui ne daignoit pas mê-

me le braver, & c'étoit pour lui le bonheur ſuprême. Quand l'amour n'eſt qu'un penchant, on ſe le reproche comme une foibleſſe : quand il eſt une révolte de la paſſion irritée contre la main qui l'enchaîne, on s'en applaudit comme d'un ſentiment magnanime. Chriſtine dédaigne la gloire de régner ſur un Roi, quitte la belle Sparre (1) & le trône, penſe que Condé ſait trop bien ſe battre pour ſavoir aimer, & va chercher en Brabant le vainqueur de Rocroi. Louis ne voit plus dans Madame de Monteſpan qu'une femme, inſenſible comme ſa poupée, & comme elle docile à des mouvements étrangers ; & dans Madame de Maintenon, une Amazone dont il faut abàttre l'orgueil. Un ſentiment nouveau lui dit, que pour les cœurs uſés par les plaiſirs, il en eſt encore un qui les vaut tous : celui d'humilier la pruderie, & d'adorer la vertu.

» Il faut donc, dit-il en ſoupirant, me » réſoudre à ne plus voir les deux per» ſonnes qui me ſont les plus cheres." Il ajouta qu'il ſe flattoit du moins qu'elle reſteroit encore auprès de ſes enfants, & que l'Abbé Gobelin décideroit que leur

---

(1) Sa fille d'honneur.

mere commettroit plus de fautes en les élevant, qu'elle n'en avoit commis pour les faire.

Madame de Maintenon, gliſſant ſur les premieres paroles qu'elle pouvoit attribuer à l'habitude qu'avoit le Roi de ne dire aux Dames que des choſes agréables, répondit aux autres, que ſes dégoûts étoient fondés ſur deux raiſons; ſur ſon averſion pour ce pays d'iniquité, où le maître paroiſſoit le ſeul honnête-homme, & ſur ce mêlange de reſpect & de mépris, de haine & d'amitié, de confiance & d'ombrage, que Madame de Monteſpan avoit pour elle; que ſa retraite à Paris, lui fermoit la bouche ſur le premier article; mais que Madame de Monteſpan ſeule pouvoit décider du ſecond; qu'il falloit donc voir ſi la dévotion corrigeroit ſon caractere, & lui diroit qu'il eſt également honteux d'avoir de criminelles complaiſances pour ſes ſupérieurs, & des hauteurs, des caprices, des duretés envers ſes inférieures & ſes amies.

Forcé de diſſimuler, le Roi promit tout ce qu'on voulut. Mais ſans doute, il ſe promit à lui-même de prendre des meſures, pour que Madame de Monteſpan & Madame de Maintenon ne lui échappaſſent pas. Il avoit à punir, l'une de l'avoir

quitté, l'autre, de l'avoir forcé à y consentir. Madame de Montespan étoit une rebelle qu'il falloit réduire ; Madame de Maintenon, une indépendante qu'il falloit soumettre. La premiere excitoit quelquefois sa pitié ; la seconde, toujours son admiration ; toutes les deux, ces desirs qu'il faisoit vœu de réprimer.

Ainsi la vertu avançoit cette fortune prodigieuse que l'indigence avoit commencée. Ainsi, Madame de Maintenon fut attachée à la Cour qu'elle haïssoit, par des démarches mêmes qui tendoient à l'en éloigner. Cette aversion pour la Cour, sera difficilement crue par ceux qui n'y sont pas. Mais avant de prononcer, qu'ils interrogent ceux qui y sont.

Le Roi, tous les jours plus épris, n'oublia rien pour lui en faire aimer le séjour. Il rendit des hommages empressés & assidus à son caractere vrai, assez nouveau pour plaire beaucoup, assez éprouvé pour plaire long-temps. Dès que l'estime lui eut ôté l'espérance de la séduire, l'idée même de la tenter, le plaisir de la voir, lui tint lieu de tous les plaisirs. Sa passion, nourrie dans le silence, n'éclata que par ce respect, si rare dans un amant, & si timide dans un Roi, jusqu'au moment que, libre du joug de l'hymen, il put

offrir à la fois son cœur & sa main à celle dont il avoit d'abord souhaité, ensuite désespéré de jouir, certain par sa fermeté, qu'elle étoit supérieure à toutes les foiblesses, & par sa modestie, qu'elle l'étoit à toutes les grandeurs.

Quand Madame de Maintenon se rappelloit cette suite d'événemens qui l'avoient porté au rang duquel ils devoient l'exclure; quand elle voyoit la sagesse l'élever par des moyens que la prudence auroit proscrits; quand elle se trouvoit enchaînée au trône, par les efforts mêmes qu'elle avoit faits pour se dégager de la Cour, elle s'écrioit sans doute: l'heureuse vertu! Mais quand elle pensoit que le premier chaînon de ces événemens singuliers étoit la coupable fécondité de Madame de Montespan, qu'elle avoit si hautement condamnée, & qui lui avoit été si utile; moins prude, ne se seroit-elle pas dit en secret : Ah! l'heureux péché!

CHAPITRE III.

Intrigues des Dévots. Inquiétudes des Courtisans.

LE Roi fixa les bruits incertains qui s'étoient répandus sur la retraite de Madame de Montespan. Il se rendit à la Paroisse : il loua le zele des Missionnaires, nomma M. Lécuyer avec éloge, & en sortant de l'Eglise, leur dit : » J'ai de » grandes fautes à expier ; mais vous avez » un grand crédit auprès de Dieu ; priez » pour moi. " A ces mots, les dévots triompherent, les libertins pâlirent, les personnes raisonnables prévirent que cette conversion ne dureroit pas. Tant de beauté encore d'un côté, & si peu de desirs de l'autre, & uniquement pour l'amour de Dieu ! c'étoit un état forcé. (1)

Cependant Mr. de Condom reçut les compliments de toute la Cour, & se défendit foiblement d'être un second Saint Ambroise. Consulté par le Roi, qui vouloit communier, il ne lui permit que le

(1) Mst. d'Hébert.

Sacrement de Pénitence. Les Prédicateurs voulurent partager sa gloire, & tonnerent apostoliquement contre la fornication & l'adultere. Au sortir d'un sermon véhément contre l'amour de la gloire & des femmes, le Roi dit au Prince de Marsillac : » Que pensez-vous de ce que vous » venez d'entendre ? Mais, Sire, je pense » que... répondit Marsillac en hésitant. » Pour moi, dit Louis, j'en suis fort satisfait. Et moi enchanté, reprit le » Courtisan. »

Les Jésuites, dont le zele est si prudent, parlerent avec autant de liberté que s'il ne l'étoit point. Un d'eux, expliquant la parabole de Nathan, en osa faire l'application au Roi, & s'échauffant contre lui, l'apostropha vingt fois de ces mots : *tu es ille vir.* Le Roi demanda ce que signifioient ces paroles. Personne n'osoit les traduire : l'un disoit qu'il ne les avoit pas entendues ; l'autre, qu'il avoit oublié le Latin : » On dit, Sire, que tu es cet homme-là, » répondit le Duc de Montauzier. Le Roi ne put se défendre d'un mouvement d'indignation. Les Courtisans, qui peut-être n'étoient pas fâchés qu'on dît une vérité dure à leur maître, mais qui l'auroient été qu'on les crût capables de ne pas s'offenser de toute vérité, tâ-

cherent d'entretenir le reſſentiment du Roi contre cet Apôtre imprudent. Mais Louis, dont les oreilles étoient encore frappées des reproches de Madame de Maintenon, qui auroit ſacrifié une Province à un trait de grandeur d'ame, leur répondit: » Il a fait ſon devoir ; faiſons le nô- » tre. »

Madame de Monteſpan, arrivée à Paris, étonnée de s'y voir, effrayée du vuide qu'elle trouvoit autour d'elle, ſe demandoit, tantôt s'il étoit vrai qu'elle eût quitté le Roi, tantôt par quel enchantement elle avoit pu s'y réſoudre. Impatiente d'entendre parler de lui, de ſavoir ce qu'il avoit dit de ſon départ, s'il la regrettoit, s'il l'aimoit encore, elle étoit ſur le point d'aller s'en éclaircir elle-même. Elle ne voyoit point arriver Madame de Maintenon; & craignant que le Roi ne l'eût retenue, ſon cœur ſe rempliſſoit déja du poiſon de la jalouſie. Laſſe de l'attendre, elle courut à la maiſon qu'elle avoit à Paris. Elle n'y trouva qu'une femme de charge. » Preſſez, lui dit-elle, » Madame de Maintenon de ſe rendre » inceſſamment chez moi : vous me con- » noiſſez bien, ajouta-t-elle. Oui-dà, ré- » pondit la femme ; tout le monde ſait » aſſez que vous avez acheté la charge

» de la Vallière. » (1) Madame de Montespan lui dit avec cette douceur qui fait tout pardonner : « Vous m'offensez, ma » fille ; mais vous dites vrai, & j'ai mé» rité pis. »

A Versailles, Madame de Maintenon & Mr. Bossuet travailloient à séparer à jamais les deux amants. L'Evêque avoit jugé qu'il falloit interdire au Roi les Sacrements pour lui épargner un sacrilege ; & Madame de Maintenon crut qu'il falloit les ordonner à Madame de Montespan pour la garantir d'une rechûte, en la liant à ses devoirs par cet engagement sacré. Mais il n'étoit pas aisé qu'une femme, à peine échappée des bras d'un homme, vît & *goutât combien le Seigneur est bon.*

Madame de Montespan revit enfin Madame de Maintenon, qui lui dit mille choses de la part de la Reine, & pas un mot du Roi. L'estime consola-t-elle jamais de l'amour ? Madame de Montespan eût répondu volontiers : qu'elle me méprise, pourvu qu'il m'aime ! Madame de Maintenon n'oublia rien pour lui applanir le chemin du Ciel. Elle ne l'excéda point

---

(1) Madame la Marquise d'.... m'a dit qu'elle tenoit ce trait de Madame de Maintenon même.

d'austérités & de prieres ; elle n'en exigea que de bonnes œuvres ; elle espéroit que le plaisir de faire du bien, la détromperoit des autres plaisirs.

Madame de Montespan, aujourd'hui froide, demain fervente, allarmoit & rassuroit tour-à-tour Madame de Maintenon. Incapable de se suffire à elle-même, elle n'avoit pas le loisir de s'appercevoir qu'elle étoit seule, par l'affluence des dévots qui l'affermissoient à l'envi dans ses sentiments. Accoutumée à la flatterie, elle trouvoit encore cette pâture de l'amour-propre, dans les louanges que de saints Prêtres donnoient à son répentir. Elle se persuadoit que l'ame d'une Marquise étoit d'un bien autre prix que celle d'une servante, & qu'en tenant rigueur au Roi, elle rendroit service à Dieu. L'Abbé Gobelin l'enveloppoit dans un tourbillon d'exercices de piété & d'actes de bienfaisance, qui ne permettoient pas à l'ennui de l'approcher. Les minucies de la dévotion remplissoient les moments donnés aux tracasseries de Cour ; & l'orgueil qu'inspire l'idée d'une protection immédiate de la main divine, dédommageoit des sacrifices qu'avoit à faire la vanité.

Madame de Maintenon s'appliquoit à prolonger l'illusion, jusqu'à ce que le Roi

eût brisé ses chaînes, ou que l'habitude de la vertu en eût fait prendre le goût à Madame de Montespan. A sa persuasion, Bossuet engagea la Reine à la voir. Le Rendez-vous fut aux Carmélites de la rue du Bouloy; l'entrevue dura deux heures. Madame de Montespan, embrassant les genoux de la Reine, la pria de lui pardonner, & promit de réparer une vie scandaleuse par une vie exemplaire. La Reine prit des remords pour des vertus, crut ses larmes sinceres, les essuya; & au-lieu de lui permettre de quitter la charge qu'elle avoit dans sa maison, lui dit: » Vous » avez péché auprès de moi: c'est auprès » de moi que vous ferez pénitence." Le reste de la conversation fut fort libre de part & d'autre: on s'avoua mutuellement ses jalousies, ses torts & ses projets. Madame de Montespan l'instruisit des moyens de plaire au Roi: la Reine lui apprit les moyens de plaire à Dieu.

Deux voyages à Fontevrault acheverent de déconcerter les politiques. Elle n'y va, disoient les uns, que pour y marquer sa place. Vraiment, répondoient les autres, l'Abbesse, sa sœur, lui conseillera bien de prendre le voile! pur artifice, ou, tout au plus, dépit amoureux.

Les Jansénistes soutenoient (1) que le Roi étoit visiblement poursuivi par cette grace dont il persécutoit les disciples ; que ses foiblesses étoient une suite de celles de son Confesseur ; qu'on pouvoit tout espérer de sa droiture & de sa docilité ; mais qu'il n'étoit pas étonnant qu'un Jésuite n'aidât pas même la grace suffisante. Les Huguenots, à qui Louis XIII avoit appris ce que c'étoit qu'un Roi dévot, & *l'exposition de la foi Catholique*, ce qu'étoit M. Bossuet, s'allarmoient du pouvoir que le Prélat acquéroit sur la conscience du Prince : ils vouloient bien que Louis eût des mœurs ; mais craignant le zele artificieux & meurtrier de ses Moralistes, ils publioient que le Roi sortiroit de ses mains aussi mauvais Chrétien que Turenne mauvais Catholique ; qu'il composeroit avec les passions de l'un comme avec les erreurs de l'autre, & que les désordres étoient plutôt couverts que réparés, quand le pere de famille choisissoit pour conseil le précepteur de la maison. Ils opposoient à la lente vigueur de l'Evêque, la fermeté de ce Synode qui interdit solemnellement la Cene à Henri IV. Bossuet

(1) Mst. d'Hébert.

se vengeoit de tous ces bruits, en convertissant ceux qui les répandoient, en persuadant au Pape d'approuver cette *Exposition*, où *Maimbourg* trouvoit tout, hormis la vérité, en condamnant les foiblesses du Roi sans ménagements comme sans aigreur ; aussi accommodant qu'un homme de Cour dans les disputes de dogme avec les Calvinistes, aussi inflexible qu'un Pere de l'Eglise dans les décisions de Morale avec le Roi.

Cependant les fêtes de la Pentecôte approchoient. L'Evêque permit au Roi de faire ses dévotions, & Madame de Maintenon y disposa Madame de Montespan. Louis dit deux fois au Curé de Versailles, & à la Reine : » Soyez persuadés » que je ne changerai rien à mes réso» lutions : fiez-vous à ma parole, & » instruisez les curieux de mes senti» ments". Ceux qui connoissoient l'empire qu'il savoit prendre sur ses passions, crurent qu'il venoit de prononcer un arrêt irrévocable contre les maîtresses. Madame de Maintenon le connoissoit mieux : elle prévit que si Madame de Montespan étoit quittée, une autre lui succéderoit bientôt.

Car la Reine gouvernée par un Confesseur plein de préjugés Espagnols, au-

lieu de s'occuper à regagner le cœur du Roi, s'occupoit à prier pour son salut, le rebutoit par une piété déplacée, dédaignoit de relever par la parure ce qui lui restoit d'attraits, s'absentoit de toutes les fêtes, ou du moins n'y assistoit qu'en bâillant.

Mademoiselle de Montpensier, qui avoit la curiosité d'une Princesse portée à l'intrigue, & exclue de tout, alla voir Madame de Montespan, lui demanda si elle ne retourneroit plus à la Cour, & lui dit qu'elle l'aimoit tant, qu'elle ne savoit que souhaiter pour elle. On lui répondit par un grand éclat de rire, dont elle ne fut point offensée, tant la prison de Lazun l'avoit endurcie à l'outrage. » Il » faut donc, lui dit enfin Madame de » Montespan, que je change de nom; » car comment paroître dans le monde » avec ce nom de Montespan, dont le » son réveille toujours l'idée des extra» vagances de mon mari, & le souvenir » des sottises de sa femme? " Mademoiselle ne comprit que quelques années après, le sens de ce propos, comme nous le verrons dans la suite.

A Paris, à Versailles, on étoit affligé de l'indifférence du Roi, tandis qu'en Province on en bénissoit le Ciel. Il faut

à nos Rois, disoit-on, une maîtresse, ou un premier Ministre : l'une & l'autre peuvent faire des grands maux : mais en contenant dans le devoir les gens en place, ils font le plus grand des biens. Une femme adoucit les mœurs du Prince, le rend exorable à la priere, calme ses ressentiments, l'avertit de ses défauts, lui fait aimer la gloire & les arts, lui donne cette modération qui rend le commandement si doux, & l'obéissance si facile. L'abus du pouvoir subalterne est réprimé : les Ministres sont divisés ; mais ils n'en servent que mieux. Qui résisteroit à l'ennui, au malheur d'être Roi, si le maître n'osoit ce que le dernier des sujets se croit permis ? Une maîtresse est une dépense de plus : qu'importe, si le luxe rend au peuple ce que les Edits lui ravissent ? que d'Officiers protégés par Madame de Montespan! que d'Artistes pensionnés ! que de placets présentés ! que de malheureux soulagés par elle ! Mais les mœurs ! les mœurs étoient-elles plus pures sous ce Louis XIII qui n'aima rien ? & son Cardinal, qui osa tout aimer, fut-il moins respecté du Pape & de la Sorbonne ? Mais le salut du Roi ! eh ! ne vieillira-t-il pas assez-tôt ? Sa dévotion est bien plus à craindre que toutes ses amours.

Mais l'avilissement où tombent les grands Seigneurs ! vain préjugé : l'hommage que nous rendions à Madame de Montespan, étoit une partie du culte que nous devions à notre Roi. Aujourd'hui au-lieu d'une femme, il faudra que nous en adorions vingt : & quelles femmes ! Madame de Colbert, aussi inaccessible que son mari; la Dufresnoi, aussi haute que son amant ; & quelques créatures de Seignelay, qu'il faudra déterrer dans les fauxbourgs.

Tels étoient les raisonnements de ces ames qui parlent sans cesse de bienséance, & méprisent la vertu ; qui connoissent toute la force de l'autorité, & ignorent le pouvoir des loix & des mœurs. Madame de Maintenon pensoit mieux : » Si la » France, disoit-elle, avoit un Roi sans » passions, que deviendroient les au- » tres peuples ? » Elle savoit que les conseils de l'amour & les craintes de Madame de Montespan avoient sauvé la Hollande envahie.

CHAPITRE IV.

Mariage proposé.

ME. de Maintenon devoit aller à Barege, & Me. de Montespan ne pouvoit se résoudre à la laisser partir. Elle la retenoit, en la menaçant d'abjurer la dévotion, dès qu'elle n'auroit plus celle qui la lui avoit conseillée, & qui l'y affermissoit.

Cependant l'ennui commençoit à lui rappeller ce qu'elle avoit perdu, & l'ambition, à lui montrer les moyens de le recouvrer. Elle fit secretement des propositions à Louvois, & des promesses à Marsillac. Me. de Maintenon sut ces intrigues, & les rompit : Me. de Montespan ne la regarda plus que comme une surveillante importune, & la pressa de partir.

Me. de Richelieu craignoit toujours que Me. de Maintenon ne lui échappât, soit de force, soit de gré : elle résolut de la fixer à la Cour par un mariage qui la fît Duchesse. Cette idée ne lui étoit pas nouvelle. Mais voyant que Me. de Montespan pourroit bien n'être pas rappellée,

ou Me. de Maintenon se retirer après son voyage de Barege, elle reprit avec plus d'ardeur ce projet. Elle avoit jetté les yeux sur le Duc de V.... B....(1), qu'une jeunesse passée dans les plaisirs, une vieillesse mal-saine, & deux femmes assez méchantes n'avoient pu dégoûter d'en prendre une troisieme. Me. de Richelieu avoit enflammé ce vieux Seigneur, qui ne crut point s'avilir en recherchant la veuve d'un de ses protégés, & depuis sa protégée elle-même. Me. de Montespan étoit entrée si foiblement dans cette affaire, qu'elle n'avoit pas eu de suites. Mais, sans cesse contredite par Me. de Maintenon, elle fit enfin par politique ce qu'elle n'avoit pas fait par amitié. Elle s'unit à Me. de Richelieu, pour applanir les premieres difficultés.

Me. de Maintenon fut flattée de voir que son burlesque époux ne l'avoit pas mise au-dessous des plus illustres alliances. Mais il lui paroissoit dur de ne faire toute sa vie que changer de chaînes, & de devenir l'esclave d'un vieillard, après l'avoir été d'un estropié & d'un enfant.

---

(1) Fils de George de B....., & frere de la Princesse d'H......, mort en 1679.

Sans se prêter ni se refuser à cette négociation, elle parut s'abandonner au succès. Mais quand il fallut se déterminer, ni un grand nom, ni un rang à la Cour, ni toutes ces bagatelles brillantes qui font tant de mariages, ne purent lui arracher son consentement : la vanité se tut, & la raison agit.

La crainte engageoit Me: de Montespan à favoriser ce mariage : une crainte supérieure lui conseilla de le rompre. Parmi les différentes pensées qui l'agitoient, l'impatience d'apprendre quelle seroit sa destinée, étoit la plus forte. Son esprit crédule essayoit toutes les formules qu'on lui donnoit pour interroger l'avenir. Soit qu'elle fût mécontente des réponses, soit qu'elle s'en défiât à cause des contradictions, elle voulut consulter une de ces femmes qui lisent le sort des mortels dans les linéaments du visage & de la main. Elle alla chez la plus fameuse sorciere de Paris, avec Me. d'Audicourt & Me. de Maintenon, habillées en femme de chambre. Après les grimaces accoutumées, la devineresse reculant de surprise & d'effroi, » que vois-je, dit-elle en montrant Me. de » Maintenon ? encore un peu de temps, » & votre femme de chambre sera plus » grande Dame que vous : & pour vous,

» ma bonne, dit-elle à Madame d'Hu» dicour, vous ferez aussi fortune : mais » vous serez chassée de la Cour, à cause » de votre mauvaise langue. »

Madame de Montespan fut vivement frappée de ces paroles, & ne put plus envisager Me. de Maintenon, sans remarquer qu'en effet elle avoit dans les yeux quelque chose qui annonçoit qu'elle seroit un jour au-dessus d'elle. Elle craignitque le mariage avec le Duc de V.... ne devînt le premier échelon de cette supériorité prédite. Elle le traversa ; & depuis, à force de persécutions, elle en arrangea un autre, qui l'abaissa naturellement : de sorte que Me. de Montespan accomplit l'oracle, en faisant tout ce qu'il falloit pour l'éluder ; & Me. de Maintenon, en évitant un esclavage, se jetta dans un esclavage plus grand.

Me. de Richelieu fit en divers temps diverses instances, toujours inutiles : on lui répondit toujours, que l'essentiel manquoit au Duc de V...., les moeurs, & le bien. Cependant on eût pu s'y déterminer, si le Roi, ayant appris que cette affaire se traitoit, n'eût dit : » Si elle veut » se marier, je la marierai à un grand » Seigneur ».

CHAPITRE V.

Retour de Madame de Montespan.

LE Roi cherchoit à se rapprocher de sa maîtresse, sans que ses mesures pussent être rompues par ceux à qui il avoit promis de briser ses fers. M. Bossuet, dont le zele étoit trop vif pour être toujours prudent, le fatiguoit d'exhortations, & parloit à un Prince plein de passions avec toute la sévérité d'un homme qui n'en avoit aucune. Il croyoit sans doute qu'il étoit aussi aisé de rompre avec Me. de Montespan, qu'avec Mlle. des Vieux. Il exigea du Roi un congé dans les formes. Le Roi y consentit, & voulut qu'il en fût lui-même le porteur. Mais au-lieu des cruels adieux qu'il avoit promis, il écrivit une lettre très-passionnée. L'Evêque la remit à Madame de Montespan, & en rapporta une réponse encore plus tendre. Ce commerce dura quelques jours: on se faisoit des promesses de s'aimer chastement; on se donnoit des rendez-vous pour les violer: Racine mettoit en vers les billets du Roi; & Monsieur de Condom, le courier des deux amants, cou-

vert d'un manteau gris, alloit tous les soirs de Clagny à Versailles.

Le Roi y alla quelques jours après, sous prétexte d'en voir les travaux : il trouva sa maîtresse au milieu de douze cents ouvriers, donnant ses ordres, uniquement occupée de sa maison, tâchant d'oublier les foiblesses dont elle étoit le prix, embellissant les plus voluptueux cabinets, & épuisant l'industrie des artistes pour fournir aux caprices d'un luxe nouveau. Cette premiere entrevue fut très-décente, mais en promit de plus familieres : & les adorations de la Cour annoncerent à M. Bossuet qu'il avoit été dupe, & qu'il avoit fait ce que Vardes ou Lauzun auroient rougi de faire. Me. de Montespan le consola du ridicule, en lui jurant qu'elle seroit toujours cruelle ; & le Roi l'en récompensa, en lui destinant la charge de premier Aumônier de Me. la Dauphine.

Madame de Maintenon ne pouvoit approuver ce retour : à la vérité, les deux amants se voyoient sans impures privautés : mais si c'est l'action qui fait le scandale, c'est le sentiment qui fait le crime. Les rigueurs de Madame de Montespan tenoient à un principe d'ambition qui outrageoit la vertu, dont elles avoient

l'apparence : & tous les gens de bien craignoient ces artifices de coquetterie, donnés comme un effet des conseils du Christianisme : ils redoutoient l'ascendant d'une femme, qui sauroit enivrer le Prince d'amour, & le pénétrer de respect.

Déja la considération étoit sans bornes. La Reine en donnoit l'exemple : Me. de Richelieu soutenoit les plus folles prétentions : Me. de Montespan passoit nettement devant toutes les Duchesses ; & les honneurs, qu'elle avoit rejettés comme des flatteries tant qu'elle avoit été coupable, elle les exigeoit comme des droits, depuis qu'elle ne l'étoit plus. Tout plioit devant une sujette, qui ne paroissant en public qu'avec l'appareil le plus pompeux de la Royauté, avoit toujours quatre Gardes du corps aux portieres de son carrosse : faste qui étonnoit la nation, comme si elle eût oublié que le Parlement complimenta par députés, Henri IV, sur la mort de la belle Gabrielle.

Dans ce triomphe extérieur, on remarquoit un fond de tristesse; le Roi en faisoit assez pour indigner Me. de Maintenon, & pas assez pour satisfaire Me. de Montespan. Tous les plaisirs étoient préparés pour Fontainebleau. Turenne meurt. Le peuple crie que c'est Me. de Montes-

pan qui l'a tué, & que Dieu manifeste sa colere contre la femme qui fait pécher le Roi, qui épuise les finances, & qui bâtit un palais de la plus pure substance des Citoyens. Ces murmures sont répétés à la porte du Roi, par des hommes qui en rient & les désapprouvent, & par des femmes qui envient & maudissent Me. de Montespan.

Le Roi la consola de ce déchaînement, en donnant le bâton de Maréchal de France à Vivonne son frere, qui le mérita un an après par la défaite des flottes Espagnole & Hollandoise à la rade de Palerme.

Louis mettoit entre sa femme & sa Maîtresse une différence, dont il eût rougi le premier, si la passion n'eût aveuglé le Prince le plus fidele aux bienséances : la Reine perdit un jour la Messe & mille écus. » Calculons, combien c'est par an, lui » dit le Roi. " Il ne calculoit point avec Me. de Montespan.

Celle-ci répondoit à toutes les bontés de la Reine, en lui tendant sans cesse de nouveaux pieges : tantôt elle l'allarmoit par de faux avis; tantôt elle l'entraînoit à des parties, où il étoit bon qu'elle ne fût pas; souvent elle la retenoit à l'hoca jusqu'à deux heures après minuit : ensuite elle faisoit observer au Roi ce que c'étoit

qu'une dévote (1). La Ducheſſe de Richelieu étoit l'inſtrument de toutes ces perfidies : & quelle étoit la récompenſe de cette Dame d'honneur? Quelques billets que le Roi lui écrivoit de l'armée, qu'elle montroit comme fort tendres, & qui n'euſſent paru qu'obligeants, ſi Madame de Maintenon eût montré ceux qu'elle recevoit.

Madame de Monteſpan étoit fort embarraſſée entre les conſéquences des faveurs & les dangers du refus, entre la crainte de les prodiguer, & la crainte qu'on n'en cherchât ailleurs. Le Roi comptoit pour rien les péchés du cœur ; mais il ne ſe faiſoit pas la même illuſion ſur ceux de la chair. Pour elle, un Capucin lui avoit ôté tous ſes ſcrupules, en lui naſillant ces paroles : *Femme, beaucoup de péchés vous ſont remis, parce que vous avez beaucoup aimé.* L'ordre le plus auſtere de l'Egliſe fournira donc toujours les Confeſſeurs les plus relâchés! (2)

Me. de Maintenon voyant qu'elle n'avoit pu obtenir une rupture entiere, vou-

(1) Lettre de Me. de Maintenon à Me. de Dangeau; c'eſt une de celles qu'on a retranchées du recueil.

(2) Manuſcrit de l'Evêque d'Agen.

loit du moins que Me. de Montespan s'en tînt à l'amitié; mais elle ne pouvoit l'y résoudre : tant de charmes encore & tant d'orgueil, se réduisoient difficilement à la seconde place, qui, d'ailleurs, lui paroissoit bien moins stable que la premiere. Il falloit pourtant se déterminer ; car le Roi demandoit une décision avec de froides instances, qui annonçoient des desirs plus vifs que directs. Madame de Montespan, consumée sans doute des mêmes feux, prit le parti de pécher encore, & de régner.

CHAPITRE VI.

Voyage de Barege.

MAdame de Maintenon partit de la Cour sans regret, & goûta enfin le plaisir d'être maîtresse d'elle-même. Le Roi donna ses ordres au Maréchal d'Albret, Gouverneur de Guyenne, sur les honneurs qu'on devoit rendre à son fils. J'ai cette lettre : il lui parle de Madame de Maintenon avec l'embarras d'un homme qui commence à l'aimer, & qui sait que le Maréchal l'a aimée. Le Duc du Maine fut reçu à Bordeaux comme l'au-

roit été Monſeigneur : ſon pere vouloit peut-être accoutumer les peuples à l'élévation qu'il lui préparoit. Au milieu de tous ces honneurs, Madame de Maintenon ne put ſe défendre d'un mouvement de triſteſſe, à la vue du Château-Trompette ; & comparant ce qu'elle étoit à ce qu'elle avoit été : » Voilà, dit-elle, à M. » d'Albret, où j'ai été (1) élevée ; mais » je vous aſſure que je connois une plus » rude priſon ; & mon lit n'eſt pas meil» leur que mon berceau."

A quelques inſtants de plaiſirs ſuccéderent des ſiecles de peines. Dix-ſept accès de fievre mirent le Duc du Maine à l'agonie. Madame de Maintenon déſolée, attendoit ſa mort, & demandoit la ſienne propre : quelle nouvelle à porter au Roi! qu'attendre de Madame de Monteſpan, en lui préſentant le cadavre d'un enfant ſi précieux! & quelle perte pour elle-même, pour le cœur le plus ſenſible!

Fagon, ou la nature, tirerent le Prince de cet état ; & voilà le commencement de la fortune de ce Médecin, qui ſuivit

---

(1) » Cela eſt évidemment faux, dit Mr. de V..., Tom. VI, pag. 208. Elle avoit été élevée à Niort.

les progrès de celle de Madame de Maintenon, toujours plus charmée de sa discrétion, de son savoir, & de sa probité.

Les bains de Bagneres & de Bareges, tour-à-tour éprouvés, & d'abord infructueux, fortifierent enfin la jambe du Duc du Maine. Madame de Maintenon rendoit compte directement au Roi de l'état de son éleve : ses lettres plaisoient beaucoup ; & ses soins pour l'enfant chéri, faisoient valoir cet agrément & ce naturel, qui effacerent la prévention du Roi contre le bel-esprit.

Au retour, elle passa par le Poitou, vit tous ses parents, en fut reçue comme étant dans la faveur, leur en sut gré comme si elle y avoit toujours été, se réconcilia sincérement avec ceux qui avoient usurpé son bien, renoua avec les Villettes qui l'avoient oubliée depuis sa conversion, paya la pension qu'elle devoit aux Ursulines de Niort, apprit qu'elle étoit d'une des meilleures familles de la Province, & n'en fut pas plus vaine.

Madame de Montespan & l'Abbesse de Fontevrault, entraînées par le poids de la faveur, allerent au-devant du Prince. Le bruit courut que Madame de Maintenon étoit disgraciée, & que Madame de Montespan avoit ordre de le lui dire, &

Madame de Fontevrault, de la consoler; on n'en douta plus, quand on apprit toutes les brouilleries secretes, qui, depuis deux ans, aigrissoient la Favorite & la Gouvernante. (1) Mais cette démarche de Madame de Montespan étoit bien moins un empressement pour son fils, qu'un hommage rendu à Madame de Maintenon, dont l'amitié lui devenoit nécessaire, parce que l'absence avoit augmenté son crédit.

Rien ne fut plus agréable que la surprise ménagée au Roi : il n'attendoit le

(1) » Je veux vous faire voir un petit dessous » de cartes qui vous surprendra : c'est que cette » belle amitié de Quanto avec son amie qui voya- » ge, est une véritable aversion, depuis deux ans; » c'est une aigreur, c'est une antipathie : c'est du » blanc, c'est du noir. Vous demandez d'où vient » cela ? c'est que l'amie est d'un orgueil qui la rend » révoltée contre les ordres de Quanto : elle n'ai- » me pas à obéir; elle veut bien être au pere, » & non pas à la mere; elle fait le voyage à » cause de lui, & point du tout pour l'amour d'elle; » elle rend compte à l'un, & point à l'autre : elle » gronde l'ami d'avoir trop d'amitié pour cette » glorieuse. Ce secret roule sous terre depuis plus » de six mois : les amis de l'amie en sont fort » affligés; & l'on croit qu'il y en a deux qui ont » senti cet hyver le contre-coup de cette mésin- » telligence ". Lettres de Sévigné, du 7 Août, 1675.

Duc du Maine que le lendemain ; il le vit entrer dans sa chambre, marchant bien, mené seulement par Madame de Maintenon : ce fut un transport de joie : » Ah! » Madame, lui dit-il, quel plaisir vous me » faites !" paroles qui la récompenserent de toutes ses peines ; car il ne sort guere que des louanges seches de la bouche des Rois.

On sut bientôt à la Cour ce remerciment si simple & si naturel. Louvois, aussi ardent à rechercher la faveur des femmes, qu'à détruire celle des hommes, courut chez Madame de Maintenon, & fut suivi de tous les courtisans ; les uns lui baisoient la main, les autres la robe ; & elle se moquoit d'eux tous. La bassesse n'étouffe point la malignité ; & le flatteur apperçut & critiqua quelques mouvements de joie, & peut-être d'orgueil, qui échapperent à la femme qu'il venoit d'adorer. (1)

(1) » Je suis étonnée de ce qu'on m'apprend » de Me. de Maintenon : on dit qu'elle est changée, qu'elle n'est plus si fort l'admiration de » tout le monde, & que le proverbe a fait » son effet en elle. Cela fait faire des réflexions » morales & chrétiennes à ma petite amie de » Coulanges ". Lettres de Me. de Sévigné, de Novembre & de Décembre 1675.

CHAPITRE VII.

Madame de Maintenon demeure à la Cour.

DE retour à la Cour, elle y retrouva les mêmes ſcandales, les mêmes plaiſirs, & les mêmes ſujets de peines : les petites intrigues & les grandes injures recommencerent de part & d'autre ; on ſe querelloit ſans raiſon, on ſe raccommodoit ſans amitié : Madame de Monteſpan, trop capricieuſe pour n'avoir pas de grands torts, trop grande pour les avouer ; Madame de Maintenon, trop ſenſible pour les pardonner, trop impatiente pour les ſouffrir.

On eſt ſurpris de voir des diſſentions, des plaintes, des reproches éternels, & déja une eſpece de rivalité entre deux femmes, dont la condition étoit ſi différente. Mais ſi Madame de Monteſpan avoit l'avantage de la premiere place, Madame de Maintenon avoit celui d'une incorruptible vertu. L'intervalle qui étoit entre elles, étoit comblé par l'eſtime du Roi. A la Ville, les rangs ſont marqués par les charges & la naiſſance ; à la Cour, par la ſeule faveur ; & l'eſpece de faveur,

dont Madame de Maintenon jouissoit, étoit propre à l'enorgueillir, comme celle de Madame de Montespan étoit propre à l'humilier. Il n'étoit donc pas étonnant, que l'une repoussât vivement les insultes de l'autre, & qu'elle prétendît au moins à l'égalité, dans un pays où un coup d'œil du Prince éleve la servante, anéantit la maîtresse.

Madame de Montespan vouloit que la reconnoissance engageât Me. de Maintenon à tout endurer. Mais les bienfaits avoient été si souvent reprochés par l'une, & payés par l'autre de tant de soins & de services, tant d'outrages en avoient annullé les droits, tant de congés demandés avoient mis celle qui avoit reçu au niveau de celle qui avoit donné, qu'il n'étoit pas possible que Madame de Maintenon se contînt dans ces scenes vives, où l'ame la plus douce & la plus reconnoissante paroît la plus ingrate, & se revolte contre le bienfait qui la foule aux pieds. Qui se permet de tout dire, donne le droit de tout répondre. Ainsi, sans oublier tout ce qu'on devoit à Madame de Montespan, on pouvoit quelquefois relever l'amour-propre qu'elle écrasoit, ou par jalousie, ou par humeur. » Est-ce, » lui dit-elle un jour, est-ce à une pe-
» tite

» tite Gouvernante de mes enfants à me » contredire ? S'il eſt honteux d'être leur » Gouvernante, répondit Madame de » Maintenon, que ſera-ce d'être leur » mere ? »

Comment, après des altercations ſi fortes & ſi fréquentes, ces deux femmes pouvoient-elles ſe revoir ? elles paſſoient ſans ceſſe de la réconciliation aux brouilleries, & des brouilleries à la réconciliation. Il falloit, ou que Madame de Monteſpan eût des caprices exceſſivement injuſtes, & aſſez de juſtice pour les réparer ; ou que Madame de Maintenon eût cet aſcendant qu'une femme qui a des mœurs, a ſur une femme qui eſt affligée d'en manquer.

Louis, déja raſſaſié, paroiſſoit ne plus tenir à l'amour, que par la crainte ; delà, de nouvelles aigreurs de Madame de Monteſpan, qui ſoupçonne Madame de Maintenon de donner, ou des conſeils trop ſages, ou un exemple trop dangereux. Tantôt Louvois eſt député pour les engager à s'aimer ; tantôt le Roi lui-même les conjure de ne ſe point haïr. » Il m'eſt » plus aiſé, diſoit-il, de donner la paix » à l'Europe, que de la donner à deux » femmes. »

Il étoit ſouvent le témoin & le juge de leurs démêlés ; & rarement Madame de

Maintenon étoit condamnée : la femme dont on jouit, a toujours tort vis-à-vis de celle dont on ne jouit pas. Les ayant un jour trouvé fort échauffées, il voulut savoir le sujet de leur différend. » Si » Votre Majesté, dit Madame de Main» teuon, veut entrer dans ce cabinet, je » l'en instruirai. " Là, elle commença par une vive peinture de tout ce qu'elle avoit à souffrir, & finit par des instances de la dispenser de vivre davantage avec une Dame qui étoit la dureté même. » La dureté, s'écria le Roi ! eh ! toutes » les fois qu'on parle devant elle de quel» que malheureux, je vois ses yeux se » remplir de larmes. Et moi, reprit-elle, » je vois que vous en êtes toujours épris : » Est-ce-là, Sire, ce que vous aviez pro» mis à M. Bossuet, à la Reine, à vos » Peuples, à Dieu? Elle pleure les mal» heureux, & c'est elle qui les fait ! " Le Roi la pria de ne point se retirer encore. » Il faut donc, dit-elle, que je dévore » le chagrin de passer ma vie entre deux » personnes, qui pechent tous les jours » sous mes yeux, & qui donnent à l'Euro» pe le scandale d'une femme infidelle à » son époux, d'un homme ravisseur de » la femme de son prochain." Elle lui représenta que l'honneur exigeoit sa re-

traite ; qu'enfermée à Vaugirard, elle n'avoit sacrifié que sa liberté; mais qu'établie à la Cour, elle sacrifioit sa réputation : que les gens instruits savoient quel rôle elle y jouoit; mais que le Public la pouvoit soupçonner d'être complice des désordres dont elle étoit témoin. Le Roi l'assura que cet engagement ne seroit pas long, & eût sans doute bien voulu lui dire qu'il en projettoit un autre.

Madame de Maintenon lui étoit devenue aussi nécessaire, qu'elle l'étoit au Duc du Maine. Depuis son retour de Barege, le Roi étoit gai, & content de n'être plus dans le trouble; déja il étoit d'un âge à chercher dans le commerce des femmes l'amusement plutôt que le plaisir; il retrouvoit cette société, dont l'absence lui avoit montré le prix & le besoin; il haïssoit les dévotes, & ne soupçonnoit pas Madame de Maintenon de l'être. Le grand art de se posséder, l'art, plus difficile encore, de juger les hommes sans indulgence & sans cruauté, le talent de se conduire d'après des vues sûres & précises, l'habitude de tout remarquer & de profiter de tout; voilà ce qui distinguoit Madame de Maintenon de toutes les femmes qui cherchoient à lui plaire. Elle connoissoit le Roi, & savoit l'amuser; le pre-

mier étoit facile, parce que le caractere étoit très-marqué; le second étoit pénible, parce que le cœur étoit très-vuide, & le goût très-délicat. Elle ne se présentoit devant lui, qu'avec des graces, de la douceur, des inquiétudes pour le Duc du Maine, des propositions pour les pauvres, une attention complaisante à des contes cent fois répétés, & l'air d'un goût vif & nouveau pour les plaisirs uniformes. Elle paroissoit de jour en jour plus estimable; chacune de ses vertus créoit dans le Roi un sentiment: elle lui montroit une conduite sans tâche, une piété sans scrupules; & ce fut en lui en cachant une partie, qu'elle la lui fit enfin goûter toute entiere.

Quelles étoient ses vues? celles des esprits droits, vains, & foiblement ambitieux, d'être regrettée de la Cour, si elle en sortoit, & d'en être considérée, si elle n'en sortoit pas.

Elle consulta l'Abbé Gobelin sur le dernier entretien qu'elle avoit eu avec le Roi. L'Abbé, comparant le bien qu'elle pouvoit faire à la Cour avec celui qu'elle pouvoit faire à Paris, décida qu'elle pouvoit y demeurer. Le Duc du Maine l'y attachoit, & l'estime du Roi formoit un nouveau lien: mais quand elle se rappelloit les

fureurs de Madame de Montespan, tout cédoit à sa sensibilité réveillée par ce souvenir. Elle expliqua donc ses répugnances : le Directeur lui ordonna de la part de Dieu de les vaincre, lui dit qu'elle étoit appellée à sanctifier le Roi, lui montra les desseins particuliers du Ciel sur elle, attribua l'inclination naissante du Prince à un miracle de la grace, comme si les moyens purement humains, qui l'avoient produite, ne suffisoient pas pour l'expliquer.

Rien ne flatte plus l'homme, soit dans la prospérité, soit dans les travers de la vie, que l'idée, peut-être injurieuse à la Divinité, d'une assistance immédiate de l'Etre suprême. En des moments de ferveur, Madame de Maintenon crut que Dieu la destinoit à convertir le Roi. Pour être à portée d'y travailler, elle s'assujettit aux bizarreries de Madame de Montespan, & son orgueil fut dédommagé par un orgueil plus grand, qui naissoit de la persuasion d'une influence particuliere du Pere de tous les hommes sur les actions de quelques-uns de ses enfants.

Elle reprit avec ardeur l'éducation du Duc du Maine; & l'Abbé Gobelin prit sur lui une partie des soins & des scrupules, en engageant La Fontaine à faire

ces Fables qui vivront tant qu'il y aura des hommes & des enfants, & en promettant d'être parrain du premier Prince que Me. de Montespan feroit.

CHAPITRE VIII.

L'année 1675.

MAdame de Montespan, toujours haute, imprudente & bizarre, à force de se faire craindre, cessoit de se faire aimer. Le Roi vivoit avec elle dans cette contrainte, aussi fatale à l'amour heureux, que favorable à l'amour qui cherche à le devenir. Il étoit sans cesse occupé à prévenir par des soins & par des attentions fatigantes, ces emportements qu'il est aisé de souffrir, & ces railleries piquantes qu'il est si difficile de pardonner.

De fréquentes douleurs de rhumatisme, que les bains de Bourbon & de Vichi n'avoient pu dissiper, aigrissoient l'humeur de Me. de Montespan, déja si inégale & si indépendante de toutes les variations de l'air. On ne l'abordoit, on ne la contredisoit, qu'avec d'extrêmes ménagements. Des brusqueries imprévues

étoient le prix des complaisances propres à les détourner. Louis, souvent excédé & toujours patient, traitoit l'amour avec dignité, & ne répondoit aux reproches qu'en s'éloignant d'eux & de sa maîtresse. Seule, elle étoit agitée de toutes les inquiétudes d'une ambitieuse, mal saine, dépitée d'avoir quarante ans, & incertaine de sa place. Elle voyoit qu'il ne falloit qu'un regard jetté sur un autre femme, & répondu par un autre regard, un mal de tête, une confession, un moment de répentir ou de dégoût, pour la précipiter dans un cloître.

Au sortir d'un sermon où Bourdaloue avoit dit la vérité sans fard & sans insolence, le Roi alla chez Me. de Maintenon, déplora son aveuglement, gémit de ses foiblesses. Me. de Maintenon s'unit au Jésuite & à la grace; & depuis, Me. de Montespan n'eut du Roi que ses besoins & ses égards. Bourdaloue prenant congé du Roi : « Vous serez bien content de » moi, lui dit Louis : Me. de Montes- » pan est à Clagni. Dieu, répondit le » Prédicateur, le feroit bien plus, si Cla- » gni étoit à quarante lieues de Versail- » les " (1).

(1) Mém. de Me. du Perou, & de Me. de Bouju.

Le zele du P. Bourdaloue n'avoit pas besoin d'être excité : c'étoit le Religieux le plus sévere sur les mœurs, & sa conduite & ses sermons étoient la meilleure réfutation des Lettres Provinciales. Cependant Me. de Maintenon, &, à son exemple, Me. de Richelieu, avoient de fréquents entretiens avec lui : elles lui apprenoient le chemin du cœur du Roi, l'armoient des traits qui pouvoient le frapper, & l'avertissoient des moments favorables pour combattre avec succès un ennemi, contre lequel un de ses compagnons étoit accusé de ne faire que son devoir au plus juste.

Les jalousies de Me. de Montespan tenoient le Roi dans une gêne continuelle. Déja il lui avoit sacrifié toutes les filles d'honneur : on avoit soupçonné que pour sauver la réputation d'une d'elles, on les avoit toutes chassées; mais il est certain que Me. de Montespan avoit trouvé que c'étoit une hydre que cette chambre des filles de la Reine, & que le plus sûr étoit de la couper, & de les remplacer par des Dames du Palais d'une singuliere laideur. Mademoiselle de Guedani (1) parut à la

(1) Fille naturelle de Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguyen, & de la veuve du Comte de Marans, légitimée, & mariée au Marquis de Lassay.

Cour, vive, douce, complaiſante, glorieuſe & folle : le Roi parut s'en amuſer, c'en fut aſſez pour irriter Me. de Monteſpan. Mais ce n'eſt qu'un enfant, lui diſoit le Roi : Et ce ſont, répondoit-elle, les enfants que je crains, & ſur-tout ceux de l'amour.

La Comteſſe de Grammont (1), la même que ſon mari avoit oublié d'épouſer à Londres, fit quelques eſſais ſur le cœur du Roi : on l'écarta facilement, en l'accuſant de Janſéniſme ; car on ne pouvoit être héretique & belle aux yeux de Louis.

Madame de Soubiſe ſe mit ſur les rangs. Son mari lui ordonna de le ſuivre en Flandre : elle murmura de cet ordre ; le Roi n'approuva point ces murmures, & elle obéit.

Une rivale étoit à peine vaincue, qu'il en falloit défaire une autre. Me. de Ludre convenoit naïvement de ſes prétentions. Madame lui diſant, en badinant avec un compas : » Oui, il faut que je creve ces » deux yeux-là, qui font tant de mal. » Crevez-les, Madame, répondit-elle, » puiſqu'ils n'ont pas encore fait tout ce» lui que je voulois. " Elle étoit fort liée

---

(1) Eliſabeth Hamilton.

avec Me. de Richelieu, sur qui tomba toute la fureur de Me. de Montespan. La Duchesse se justifia, protestant qu'elle se répentoit trop d'avoir entretenu les premiers feux, pour en allumer de nouveaux. Me. de Maintenon dit qu'il n'étoit pas apparent que le Roi aimât sérieusement une personne telle que Me. de Ludre, qui avoit des défauts si choquants. On lui répondit qu'elle ne connoissoit pas encore tous les caprices de ce cœur-là, que le Roi préféroit le Duc du Maine à tous ses enfants, parce qu'il boîtoit, & qu'il préféreroit Me. de Ludre à toutes les femmes, parce qu'elle bégayoit.

Ingénieuse à se tourmenter, Me. de Montespan trouvoit des sujets de jalousie dans le sein même de sa famille. Me. de Thianges envioit pour ses filles la place de sa sœur, & pour elle-même celle de Me. de Maintenon. Elle avoit donné dans la dévotion, & de si bonne foi, qu'un laquais lui présentant, à table, des liqueurs, elle dit : » Cet homme-là ne sait donc point » que je suis dévote ". Mais cet extérieur de régularité ne l'empêchoit pas d'être de toutes les intrigues. Elle étoit outrée de n'être plus admise aux entretiens secrets, & se plaignoit de la faveur de celle qui lui avoit succédé, comme d'une

usurpation. Ses deux filles, Me. de Nevers, & Mlle. de Thianges, depuis Duchesse de Sforce, lui paroissoient dignes du premier rang. Elles étoient d'une beauté accomplie. Louis les mettoit de toutes ses promenades; ses desirs erroient de l'une à l'autre, & ne pouvoient se fixer: il aimoit celle qu'il voyoit; mais celle qu'il ne voyoit pas, lui paroissoit la plus aimable.

Madame de Montespan crut se garantir de ces pieges domestiques, en cessant de tenir le Roi dans la contrainte, & en le rendant à la Cour. A cette vie solitaire qu'elle s'étoit prescrite, succéda une vie dissipée. Les journées étoient partagées entre le jeu, la chasse, les fêtes, & les spectacles. Tantôt elle jouoit en robe de chambre avec la Reine, qu'elle éloignoit par un clin d'œil qu'elle jettoit sur la Duchesse de Richelieu; tantôt couverte de pierreries, suivie de tous les Courtisans, elle paroissoit dans tout l'éclat d'une beauté à étonner les Ambassadeurs, à effacer ses nieces, à désespérer Me. de Maintenon.

Le Roi partit pour l'armée de Flandres; & Me. de Montespan, pour les eaux de Bourbon: les Dames briguerent l'honneur de l'y accompagner; elle reçut leurs ins-

tances avec le dédain d'une perſonne ennuyée de la ſervitude publique. Elle paſſa trois jours à Maintenon, où elle reçut deux couriers du Roi qui inquiéterent fort la Dame du château. Elle lui fit un myſtere de ce que les lettres contenoient ; & Me. de Maintenon, qui vouloit bien quitter la Cour, mais qui ne vouloit pas en être quittée, craignoit qu'on ne méditât ſa diſgrace dans ſa maiſon même. Elle fut enfin raſſurée par Me. de Monteſpan, plus capable d'une malice que d'une méchanceté.

Au retour du Roi, les fureurs de Me. de Monteſpan & la faveur de Me. de Maintenon augmenterent. La Reine n'oublioit rien pour dégoûter la premiere de la Cour, & pour y retenir l'autre : elle les menoit quelquefois dans des Couvents, l'une pour la déſaccoutumer du monde, l'autre pour accoutumer le monde à elle. Un jour qu'elles étoient aux Carmélites, Me. de Monteſpan propoſa une loterie, & fit apporter tout ce qui pouvoit convenir à des Religieuſes : ces ſaintes filles entrerent en ſcrupule : les agnus, les crucifix, les guimpes, les chapelets, toutes ces ſacrées bagatelles leur parurent tenir quelque choſe de la main impure qui les leur offroit : pour ſe raſſurer, elles permirent à Me. de Monteſpan de payer les

ſots, & prierent Me. de Maintenon de les diſtribuer. Sœur Louiſe de la Miſéricorde gagna une Magdelaine. Me. de Monteſpan jettant les yeux ſur l'image, en fut touchée : ces cheveux épars & déchirés, ces mains jointes, ces yeux épuiſés de larmes, ce front plein de confuſion, d'amour, de crainte, d'eſpérance, la préſence de la Valliere, qui étoit tout cela, la honte d'être ce que la Valliere avoit été, un premier deſir d'imiter dans ſa pénitence celle qu'elle avoit plus qu'imitée dans ſes égarements, l'eſpoir de conſerver, comme elle, les charmes de ſa beauté, ou de la relever par ce que l'affliction a d'intéreſſant, le ſilence de l'aſſemblée, attentive aux progrès de ces réflexions, ou étonnée des artifices de la grace, jetterent Me. de Monteſpan dans un trouble, mal diſſimulé par une gayeté forcée, & augmenté par les queſtions qu'elle fit à Me. de la Valliere : » Tout de bon, lui dit-elle, êtes-vous » auſſi ſatisfaite qu'on le dit ? " Non, répondit la Carmélite, je ne ſuis point ſatisfaite, mais je ſuis contente ; & vous, Madame ? » Pour moi, répartit-elle, je ne » ſuis ni l'une ni l'autre :" & voilà, interrompit Me. de Maintenon, la différence entre Magdelaine pénitente & Magdelaine péchereſſe. Me. de Monteſpan

déconcertée mit fin à une loterie où tous les billets noirs étoient pour elle. Mais en se retirant, elle tint les propos les plus légers avec une joie affectée, & demanda à Me. de la Valliere ce qu'elle diroit de sa part au frere de Monsieur : » Tout ce que vous voudrez, ré» pondit-on avec la vivacité d'une amante » & l'indifférence d'une Carmélite ".

Madame de Maintenon obtint enfin la permission de passer un mois dans sa terre. Elle y mena, non ces amis de quatre jours, qui, dans les autres, n'aiment qu'eux-mêmes, mais ces anciennes connoissances à qui elle fut toujours fidelle : Montchevreuil, la Tourte, Nantouillet, Barillon, Coulanges, sages aimables, en qui la probité ne nuisoit point à l'enjouement. Courtin voulant être de cette partie, Madame de Maintenon lui dit qu'elle n'avoit point de logement pour ses valets. » Ah ! Ma» dame, répondit Courtin, quand on est » à la Cour, on a des logements pour » des valets, & l'on n'en a point pour » ses amis. "

Quelques-uns l'accusoient de se rendre inaccessible à tous ceux qui pouvoient, ou lui rappeller sa jeunesse, ou recourir à son crédit ; d'autres attribuoient son goût pour la retraite au dessein d'éloigner d'elle

ses amis & ses parents. Ceux qui l'estimoient le plus, étoient surpris d'une humeur si sauvage, suspendoient leur jugement, & s'écrioient : à qui se fiera-t-on désormais, s'il est vrai que cette bonne tête n'a pu résister au tourbillon de ce pays ?

Ces plaintes augmentoient son goût pour la solitude. Elle se déroboit aux empressements de ces hommes injustes, dont les prétentions & les importunités décelent l'amitié mercenaire. Lasse d'être adorée, elle se renfermoit à Maintenon ; chassée par les murmures qui l'y poursuivoient, elle reparoissoit à la Cour, où elle ne trouvoit que des courtisans prosternés & des amis mécontents. Son orgueil étoit moins flatté des respects des uns, que sa droiture n'en étoit revoltée, & les injustices des autres lui donnoient moins d'indignation que de chagrin.

Elle étoit consolée par les bontés du Roi, qui parloit d'elle comme de sa seconde, & quelquefois comme de sa premiere amie : mais peu s'en falloit que le flatteur, à force de les répéter, ne les lui fît haïr. Tout paroissoit soumis à son empire ; elle disposoit de Madame de Richelieu, qui la forçoit à se prêter aux complaisances des Dames ; l'une lui apportoit ses gants, l'autre tenoit le pot à

pâte à genoux devant elle, & mouroit d'envie de baiser ses belles mains; celle-ci la déshabilloit, celle-là l'endormoit; toutes s'acharnoient à lui plaire & à l'accabler. Madame de Richelieu lui soutenoit qu'elle ne devoit remercier, ni saluer personne : » Oubliez, lui disoit-elle, » ce que vous avez été, si vous voulez le » faire oublier aux autres. " Madame de Maintenon n'étoit pas long-temps dans cette ivresse ; elle se jouoit de sa dignité, & rioit des ingénieuses bassesses des femmes, & de son indulgence à les tolérer.

Cependant on raisonnoit à Paris : un voyage de Monsieur à Maintenon, une courte absence de Madame de Montespan, causée par un caprice, par l'ennui de l'étiquette, par un dérangement de santé, donnoient lieu à des conjectures infinies. On vouloit tout expliquer, les larmes, les bouderies, les joies, les affectations ; on observoit avec prévention, on jugeoit de même; on voyoit des rayons de lumiere sur le visage de Madame de Maintenon, des nuages sur celui de Madame de Montespan. Les uns souhaitoient un changement, les autres le craignoient; la plupart assuroient qu'il étoit déja fait : quelques-uns accu-

ſoient la reconnoiſſance de Madame de Maintenon ; perſonne n'accuſoit ſa vertu. Madame de Sévigné, témoin de ces raiſonnements, nous les a tous conſervés ; Madame de Maintenon n'y eſt pas même ſoupçonnée d'aſpirer à la place de Madame de Monteſpan ; on la voit s'élever plus haut, mais ſans projet, ſans efforts, & ſans foibleſſe. Il falloit que ſa réputation fût bien établie, pour n'avoir pas même été effleurée, dans un pays où les actions échappent quelquefois à la critique, & preſque jamais les intentions à la malignité.

Madame de Monteſpan, perſuadée que la faveur apparente fait ſouvent la faveur réelle, raſſembloit tout ce qu'il lui reſtoit de pouvoir ſur le cœur du Roi, pour regagner tout ce qu'elle avoit perdu ; elle affectoit une extrême gayeté au milieu du plus violent déſeſpoir ; elle paroiſſoit sûre de ſes charmes, quelque mécontente qu'elle en fût : tantôt une parure négligée montroit ſa confiance ; tantôt une parure triomphante diſoit combien elle étoit fondée. Un jour elle recevoit avec indifférence les hommages de ſon amant : un autre, elle appuyoit familiérement la tête ſur l'épaule du Roi, d'un air à dire, je ſuis mieux que jamais.

CHAPITRE IX.

L'année 1677.

LE Roi combloit tous les jours de marques d'estime Madame de Maintenon. Dans les collations qu'il donnoit à la campagne, il ne se mettoit point à table, & servoit toutes les Dames, quoique son empressement n'eût qu'un seul objet; il craignoit les regards jaloux de la maîtresse qu'il avoit, & la sévérité de celle qu'il vouloit avoir.

Madame de Montespan s'apperçut de tout ce qu'on lui cachoit: les jalousies furent vives; mais la jalousie empêcha-t-elle jamais rien ? Elle n'osa accuser Me. de Maintenon d'aimer le Roi: elle l'accusa d'en être aimée, priva son amant des plaisirs, & lui reprocha moins sa passion que son péché. Le Roi, qui trembloit qu'on ne trouvât cette liaison ridicule, fut charmé de voir qu'on ne la jugeoit que criminelle. Il fut dispensé d'un aveu formel, sûr d'être cru, en ne niant que foiblement: & Madame de Montespan, à force de fureurs & d'imprudences, rap-

procha deux cœurs que la bienféance fembloit éloigner. Madame de Maintenon n'eût peut-être jamais fu que le Roi l'aimoit, fi Madame de Montefpan ne le lui avoit appris : celle-ci eût dû éloigner cette idée, &, par des railleries & des mépris, la renvoyer dans la claffe des impoffibilités.

Louis n'avoit point encore renoncé à cette conquête ; il fe promettoit de tout ofer, & n'avoit pas même la force de rien dire. Eloigné de Madame de Maintenon, il ne lui paroiffoit pas poffible qu'elle réfiftât; en la voyant, il n'avoit plus le courage de l'attaquer : les efpérances que fon rang lui donnoit, étoient détruites par la timidité qu'infpire la préfence de la vertu ; & l'amant n'étoit jamais de l'avis du Roi.

Cependant, à une partie de chaffe, il s'écarta de fa fuite, & alla furprendre Madame de Maintenon dans fon château ; il y avoit un moment qu'elle en étoit partie. Il crut qu'on le fuyoit, & ce foupçon releva fes efpérances. Il y fut quelques jours après; mais il y vit combien le refpect aide mal les defirs.

Madame de Montefpan frémit de ce que ces galantes furprifes lui annonçoient ; elle éclata encore contre l'ingratitude de Madame de Maintenon, mais elle ne lui

reprocha pas de foiblesse. Elle est trop bien conseillée, disoit-on à Paris, pour lever l'étendard d'une telle perfidie, avec si peu d'apparence d'en jouir long-temps; si elle ouvroit le chemin à l'infidélité, elle ne serviroit que comme d'un passage pour aller à d'autres plus jeunes & plus belles. Voilà ce que disoient ces curieux, instruits à demi, féconds en conséquences, incapables d'attribuer à la sagesse tout ce qui peut être attribué à l'intérêt, & accoutumés à se venger de la faveur par la médisance. Me. de Maintenon, tranquille au milieu des agitations qui troubloient la Cour, paroissoit à ses amis n'y jouer aucun personnage, & au Roi, supérieure à toutes les passions; aussi Madame de Montespan le prioit-elle de se défier de cette prude, dont elle ne s'étoit pas assez défiée elle-même.

Elle se pressoit de jouir du peu de temps qu'elle avoit encore à régner. Jour & nuit appliquée à lui ôter le goût des plaisirs, elle prétendoit l'arracher à toutes les femmes, en lui accordant ce que toutes ensemble auroient pu lui donner. Elle se livroit à tous ses desirs : ce n'étoit plus l'amour, c'étoient toutes les fureurs de la passion.

Madame de Maintenon, qui, en voyant

le vice de plus près, apprenoit à le haïr davantage, ne concevoit pas comment Madame de Montespan osoit lever la tête & braver le mépris public ; elle gémissoit de la voir accusée, sans rougir, de fragilité par ses couches, & de persévérance dans le mal par des grossesses nouvelles, & de voir le Roi ne donner aux affaires de son Etat, & aux besoins de son Peuple, qu'un corps épuisé, un esprit affoibli, &, pour ainsi dire, le reste de son être.

Me. de Montespan ne détacha Louis que d'elle-même, & lui donna le goût du vrai bonheur, en lui montrant le vuide des faux plaisirs. Il perdit le peu d'estime qui lui restoit pour une maîtresse si emportée : ces charmes, autrefois sûrs de le réveiller, le trouvoient maintenant anéanti ; & il étoit presque aussi exempt des surprises des sens, que de celles de l'amour. Si l'habitude le rappelloit quelquefois vers celle qui lui avoit ôté le sentiment, il avoit besoin d'une image étrangere pour se ranimer : il trompoit son cœur par une illusion volontaire ; & dans les bras de Me. de Montespan, il ne sacrifioit plus qu'à Madame de Maintenon.

Mademoiselle de Tours & Monsieur le Comte de Toulouse, furent les derniers fruits de ces plaisirs forcés. Louis

fût si honteux d'avoir violé la promesse qu'il avoit donnée à ses peuples, que Madame de Montespan en accoucha aussi secretement que des premiers. Madame de Maintenon ne voulut point se charger de leur éducation; & le pere & la mere furent charmés de ce refus: l'un, dans l'espérance qu'elle auroit plus de temps à lui donner; l'autre, dans l'idée qu'étant moins attachée à la Cour, elle en sortiroit plutôt. Ces enfants furent cachés & nourris chez Madame d'Arbon, femme de l'Intendant de Monsieur le Tellier.

Le Duc du Maine occupoit agréablement Madame de Maintenon. Sa santé alloit mieux, & son esprit commençoit à tenir tout ce que Madame de Maintenon en avoit osé promettre: il avoit des traits charmants; & sa gouvernante avoit su l'accabler de caresses & de soins sans le gâter, & lui inspirer de la modestie, sans retrécir son ame. Voyant de sa fenêtre passer le Duc de Montauzier un bâton à la main, il lui cria: *Haut la baguette, M. de Montauzier*: paroles qui peignoient cet homme austere. Le Prince de Condé se plaignoit du bruit que le petit Duc faisoit en jouant: » Plût à Dieu, Monsieur, que » j'en fisse autant que vous! " Madame de Maintenon l'exhortant à se corriger

de quelques manieres hautes, & lui citant l'exemple du Roi, qui avoit plus de politesse que lui : » Cela lui est bien aisé, » répondit le Prince : il est si sûr de son » rang ! & moi, j'ignore quel est le mien ". Ces premieres étincelles d'esprit tomboient sur un cœur déja embrasé pour la Gouvernante, qui, par des minucies, alloit à la grandeur.

Fagon conseilla un second voyage à Barége. Le Roi en dispensa Madame de Maintenon, qui aussi avide de la liberté, que Louis de la voir & de l'entendre, fit parler toute sa tendresse pour le Prince qu'elle ne pouvoit se résoudre d'abandonner. D'Aubigné, alors à Coignac, signala son zele par la réception qu'il fit au Duc du Maine; pendant le cours d'une longue vie, il ne donna que ce plaisir à sa sœur. On voit dans les lettres de Madame de Maintenon, avec quelle joie elle se retrouva dans le sein de sa famille : elle ne vit pourtant que des parents pauvres, hérétiques, ou ridicules; mais son goût ne s'étoit point gâté en se raffinant.

A Murçay, elle fit une découverte utile : elle y trouva les Mémoires secrets de son grand-pere, &, dans le caractere de cet homme illustre, la plupart de ses défauts & de ses vertus; comme lui, elle étoit

franche, févere, impatiente, défintéreffée, incapable de fervir les paffions d'autrui. On eût dit que l'ame d'Agrippa d'Aubigné étoit paffée dans le corps de fa petite-fille : nos qualités font héréditaires; & l'ordre de la fucceffion n'eft pas apperçu, parce qu'il n'eft pas régulier. Ces mémoires fervirent à Madame de Maintenon à bercer le Roi de contes affez jolis, & à lui faire entendre qu'elle n'étoit point née pour ce qu'elle avoit été. Les Mortemarts, faits Ducs & Maréchaux de France par lui, étoient bien au-deffous d'un Héros du temps paffé. Il fe prêtoit à toutes les idées qui donnoient de la dignité à l'objet de fa paffion fecrete, déja fi refpectable à fes yeux; & il plaignoit d'autant plus Madame de Maintenon des injuftices du fort, qu'elle ne s'en plaignoit pas. Quel fervice l'Abbé de Vertot, qui avoit ces Mémoires, n'eût-il pas rendus à l'un & à l'autre, s'il les avoit publiés? le grand-pere eût achevé d'effacer le mari.

Le Roi fouffroit des continuelles difputes qui s'élevoient entre Madame de Montefpan & Madame de Maintenon : il avoit befoin de la premiere pour retenir l'autre; car au moindre mécontentement, Madame de Maintenon difparoiffoit des parties, & l'ennui prenoit vîte fa place.

Il

Il les réconcilia, & dreſſa un traité de paix, par lequel elles ſe promirent de s'aimer : elle le ſignerent, & ne ſe haïrent pas moins. La parole des femmes n'eſt pas plus ſacrée que celle des Rois; les hoſtilités recommencerent, mais avec plus de bienſéance.

Madame de Maintenon ſe flatta d'appaiſer la jalouſie de Madame de Monteſpan, en ſe renfermant avec le Duc du Maine. Elle projetta de faire imprimer un Recueil de ſes thêmes; on en eût fait un fort joli de ſes ſaillies; & tous ceux qui le voyoient, étoient ſurpris de le voir ſi boîteux & ſi avancé, ſi vif & ſi raiſonnable. Ce Livre parut ſous le titre d'*Œuvres diverſes d'une Auteur qui n'a pas encore ſept ans.* C'étoient quelques billets, qui tous avoient quelque choſes de mignon & de fin, des traits d'Hiſtoire choiſis, des réflexions, des maximes; voici une de ces maximes : *Quand je devrois parler contre moi-même, je le dirois; les Princes ſont ravis quand on leur fait des préſents, & ne ſont pas ſi aiſes quand ils en font.* Le Ragois y avoit mis mille choſes brillantes; Madame de Maintenon les ſupprima, & il n'y reſta que les graces & la naïveté de l'enfance.

L'Epître dédicatoire fit du bruit; elle

étoit tournée de la maniere la plûs délicate ; le Roi & sa maîtresse y étoient loués à l'excès, mais sans bassesse & sans fadeur. Bayle admiroit trois Epîtres dédicatoires : il me semble, qu'après avoir lû celle-ci, on n'en peut admirer qu'ûne. Elle fut attribuée à Madame de Maintenon : son nom n'étoit point au bas de l'imprimé ; mais quelle autre que la gouvernante du Prince avoit droit de présenter ce Livre à Madame de Montespan, & de lui parler avec cet air de connoissance, ce ton de familiarité & d'intérêt ? Quelques-uns la trouverent trop bien faite & trop correcte, pour être entiérement l'ouvrage d'une femme : mais l'éducation du Duc du Maine lui avoit valu autant de lumieres, qu'elle lui avoit coûté de soins. Quelque porté qu'on soit aujourd'hui à soupçonner les femmes auteurs de n'être que les prête-noms d'hommes qui n'ont publié que des Ouvrages inférieurs à ceux qu'on leur attribue, on n'ôtera point à Madame de Maintenon la gloire de cette ingénieuse bagatelle, à présent que le recueil de ses lettres donne une idée de l'étendue de son esprit.

CHAPITRE X.

Charles d'Aubigné.

MAdame de Maintenon donna les premiers moments de sa faveur à sa famille ; elle aimoit son frere avec tendresse, elle n'oublia rien pour l'engager à relever le nom de d'Aubigné par quelque action d'éclat. Ce n'étoit point une amitié aveugle & indulgente ; c'étoit une amitié mâle, qui l'auroit guéri de ses défauts, si le tempérament n'avoit été plus fort que les conseils de sa sœur, & peut-être que la volonté du malade.

Charles d'Aubigné fit ses premieres armes dans le Régiment du Cardinal Mazarin, dont il fut enseigne, & dans celui du Roi, où il fut Lieutenant. Louvois, sans cesse importuné par Madame de Maintenon, lui donna deux compagnies, une d'Infanterie, & une autre de Cavalerie, & le fit nommer au Gouvernement d'Amersfort, petite Ville de Hollande, que le Roi venoit de soumettre.

Louis établissoit dans toutes les Villes prises l'exercice de sa Religion avec une hauteur qui ne pouvoit qu'indigner des

peuples ; que la hauteur Eſpagnole avoit fait libres ; on eût dit qu'il faiſoit des conquêtes autant pour l'Egliſe que pour la France. Les Officiers qui y commandoient, imitoient ſon zele ; & ceux qui étoient de la famille hérétique, l'imitoient le mieux. D'Aubigné ſe diſtinguoit à Amersfort, par ſon ardeur à convertir les Calviniſtes en les opprimant : il les traitoit avec cette inhumanité, ſi propre à faire haïr Rome & la France. La Ville s'en plaignit au Marquis de Ruvigny, Député Général des Egliſes Réformées. Me. de Maintenon, informée de cette conduite, écrivit à ſon frere une lettre, qu'on trouve dans ce recueil, & qu'à la honte du ſiecle, il eſt encore néceſſaire de rapporter ici : » Soyez, lui diſoit-elle, favorable aux Catholiques, & ne ſoyez pas » cruel aux Huguenots. Ils ſont dans l'erreur, mais dans une erreur où nous » avons été nous-mêmes, où a été Henri » IV, où ſont encore pluſieurs grands » Princes. J. C. a gagné les hommes par » la douceur : c'eſt aux Prêtres à convertir ; Dieu n'a point donné aux ſoldats » charge d'ames. " Maximes ſemblables à celles qu'on admire dans la préface de de Thou. Me. de Maintenon trouvoit par ſaillie la vérité que de Thou trouvoit

par réflexion. Les honnêtes gens ignoroient alors le droit que le Prince s'attribua depuis sur les consciences ; ils n'imaginoient pas que l'Eglise dût ramener ses enfants dans son sein par toutes sortes de voies, & contraindre par les fureurs de Dioclétien, ceux qui résistoient aux persuasions de St. Pierre ; la tolérance n'étoit pas encore alors *un reste de Protestantisme*. (1)

D'Amersfort, presque aussi-tôt abandonné que pris, d'Aubigné passa au Gouvernement de Betfort en Alsace : il s'y fit aimer & s'y ruina : sa sœur paya ses dettes.

L'inquiétude suivoit par-tout d'Aubigné:

---

(1) Voilà le sens de la p. 182. de l'édit de Nancy : j'y parlois ironiquement : mon ironie étoit apparemment mal masquée : on prit le masque pour le visage, & l'on m'accusa de tous côtés d'être un apôtre de l'Inquisition, que, Dieu merci, nul François ne déteste autant que moi. Eh ! comment serois-je intolérant, moi qui ai un si grand besoin d'être toléré ? Que les zélés lisent *l'accord parfait de la Religion & de la Politique*, Livre que je ne puis m'empêcher de citer, comme un des meilleurs sur la tolérance civile, quoique l'Auteur ne m'ait pas flatté dans sa préface : dans une seconde édition qu'on prépare, les petits défauts de la premiere seront, dit-on, remplacés par de nouvelles beautés.

il aspiroit aux emplois pour lesquels il n'étoit pas fait; & au-lieu de jouir de la médiocrité que le commencement de sa vie ne lui avoit pas annoncée, & que son mérite ne lui avoit pas acquise, il tourmentoit sa sœur pour l'engager à user en sa faveur tout son crédit. Me. de Maintenon tâcha de le rendre propre à la grandeur: mais tous ses conseils ne purent lui ôter ces airs bourgeois de magnificence, ces saillies de faux brave, ces manieres d'homme important, ces bisarreries d'humeur, ce goût pour la mauvaise compagnie, & mille ridicules qui rejaillissoient sur elle. Ne pouvant l'élever, elle voulut l'enrichir : l'un ne réussit pas mieux que l'autre. D'Aubigné dépensoit en un moment les sommes qui avoient coûté des mois entiers de sollicitations à sa sœur.

Ses mœurs n'étoient pas plus réglées que sa dépense. Il aimoit les femmes, & ses choix ne lui faisoient point pardonner ce penchant : il ne portoit ses hommages qu'à ces dégoûtants objets de la lubricité publique. Une de ses maîtresses lui donna un fils qui fut élevé à Maintenon, & qui mourut dans la misere (1), tant il fut incapable de tout.

---

(1) Il s'appelloit Charlot : il mourut en 1717.

Me. de Maintenon, voyant que l'âge ne corrigeoit pas son frere, crut que le mariage pourroit en faire un homme nouveau. Ses amis lui chercherent une femme, & Louvois même lui en offrit une. Il étoit sans biens; on lui donna le Gouvernement de Coignac en Saintonge, qui valoit dix mille livres de rente. Il hésita long-temps entre les différents partis qu'on lui présentoit : & sa sœur étoit si indifférente sur son choix, qu'on ne pouvoit l'accuser d'aspirer à en faire un demi-Seigneur, ni de chercher pour elle-même l'appui d'une grande alliance. D'Aubigné, après s'être offert à deux veuves riches & vieilles, dont l'une le trouva trop cher, & l'autre trop peu aimable, après avoir adoré une Mlle. Cavelier, & cent mille écus qu'elle avoit, & dédaigné une Me. du Bourg, qui vouloit le remener en Amérique, parut enfin s'attacher à Mlle. de Floigny : quinze ans, des graces, de l'amour, & cent mille francs de dot ne purent le fixer; sur le point de conclure, il rompit avec éclat. On lui proposa Mlle. Pietre, fille d'un Procureur du Roi & de la Ville de Paris : (1) il l'épousa à l'insu de sa sœur, qui, voyant le mal sans re-

(1) Voyez les Pieces Justificatives.

mede, approuva ce mariage, comme si elle l'avoit négocié. Le défaut de naissance n'étoit pas ce qui l'affligeoit le plus ; Mlle. Pietre n'avoit ni un esprit, ni une figure, ni des biens qui pussent justifier cette mésalliance : & jamais l'orgueil de Me. de Maintenon n'eut plus à souffrir, que le jour qu'il fallut présenter Me. d'Aubigné à Me. de Richelieu & à Me. de Montespan. Tout ce qui étoit à elle ; sembloit s'opposer à son élévation; & dans ce pays, où l'envie profite de tout pour tout renverser, on pouvoit avoir oublié un grand-pere proscrit, un pere perdu d'honneur, un mari burlesque; mais on voyoit un frere singulier, une belle-sœur ridicule, & des parents qui n'étoient bons qu'à être vus furtivement.

Tant qu'elle n'avoit prétendu qu'à une vie agréable, elle avoit cultivé tous ceux qui lui appartenoient. Mais dès que la fortune lui annonça une grande destinée, elle s'en éloigna insensiblement, & cessa de les voir, sans cesser de les protéger. Elle craignit d'être accablée par toute la Noblesse du Poitou; déja on se vantoit de lui être allié sans l'être, & ses alliés prétendoient être de sa famille, & sa famille demandoit tout ce qui vaquoit. Madame de Maintenon mit à leur avidité les bor-

nes qu'ils auroient dû y mettre eux-mêmes, rendit leur état plus commode ſans le rendre plus brillant, fit valoir leurs ſervices ſans fatiguer ceux qui pouvoient les récompenſer, & ſe moqua de leurs murmures.

Pour les écarter tous, elle commença par ceux qui lui étoient les plus chers, & renvoya Mr. & Me. d'Aubigné à Coignac : ils revenoient de temps en temps à Paris, d'où ils étoient chaſſés par tous les dégoûts qu'ils eſſuyoient à la Cour. Cependant Me. de Maintenon entroit dans leurs beſoins avec plus de bonté, que ſa conduite ſembloit n'en promettre ; elle donnoit des avis, faiſoit des affaires, protégeoit des entrepriſes, & ſon frere en recueilloit le fruit. Il y avoit dans cette maniere de s'enrichir, quelque choſe d'ignoble, qui ajoutoit à ſon extrême répugnance pour le rôle de ſolliciteuſe. Quoique les Miniſtres & même le Roi fuſſent inſtruits de ces marchés, on l'accuſa de vendre ſa protection, de mettre à l'enchere tous les emplois, de compter enſuite avec Me. de Monteſpan, de placer ſes deniers dans les banques étrangeres pour les garantir de toute recherche en cas de diſgrace, d'avoir à Paris un bureau d'adreſſe où étoit marqué

le prix d'un mot dit à M. Colbert, d'un placet présenté au Roi, d'une affaire commencée, d'une affaire faite. Le hasard, la prévention, ou un autre crédit, inspiroient-ils un mauvais choix au Prince, ou au Ministre? c'étoit une suite de la vénalité de Madame de Maintenon : c'étoit elle, qui, pour vingt mille écus, avoit fait Daquin, premier Médecin; Brunet, Fermier-Général pour cent mille francs (1); c'étoit elle qui engloutissoit tout. Les mécontents devenoient frondeurs, & attribuoient les refus de la Cour aux ressorts secrets que des concurrents plus riches avoient fait jouer : on n'a rien, disoient-ils, de Me. de Montespan que par Me. de Maintenon, & rien de Me. de Maintenon que par argent. C'est ainsi que le peuple traitoit la femme la plus désintéressée & la plus bienfaisante de son siecle ; & c'est ainsi que nous traiterons toujours les favorites de nos Rois.

Me. de Maintenon sut ces bruits, craignit qu'ils n'allassent jusqu'au Roi, trembla que le soupçon ne fît-la preuve, & refusa toutes les affaires qui lui furent proposées. Il est si naturel quand on a été

(1) Voyez *les désordres de la Cour de France.*

dans la misere, de craindre d'y tomber encore, Me. de Maintenon étoit si portée à l'économie, & le desir d'amasser est si lié à ce penchant, tant d'exemples autorisoient la vénalité, que ce désintéressement, qui paroît d'abord n'être qu'honnête, est réellement vertueux. Les femmes commençoient à vivre dans une basse familiarité avec les gens d'affaires; celles à qui le Contrôleur-Général, les Intendants des Finances, les Fermiers-généraux échappoient, alloient ramper devant leurs Commis; elles donnoient des avis; elles proposoient de nouvelles taxes; elles vendoient leur vertu; elles vendoient le sang du peuple, & la partie industrieuse de la nation étoit opprimée par la plus aimable.

Le Roi, surpris de ce que Me. de Maintenon ne demandoit rien, assigna souvent à son frere des gratifications sur des affaires accordées. D'Aubigné vint les dépenser à Paris. En vain Me. de Maintenon s'efforça de le renvoyer à Coignac; elle ne put rien gagner, ni par persuasion, ni par froideur. D'Aubigné joua tout ce que le Roi lui avoit donné, & tout ce qu'il espéroit obtenir. Pontant un jour au pharaon, & mettant sur les cartes des monceaux d'or sans compter, le Maréchal de Vivonne qui entra, dit: » Il n'y

» a que d'Aubigné qui puisse jouer si
» gros jeu. C'est, répliqua brusquement
» d'Aubigné, c'est que j'ai eu mon bâton
» en argent ».

Autant que Madame de Maintenon avoit d'attention à cacher sa faveur, autant d'Aubigné en avoit-il à la publier, comme si tout son mérite avoit été d'être son frere. Il tenoit des discours insensés, qu'on répétoit à sa soeur avec complaisance. Pour réparer ces imprudences, elle étoit obligée d'en imposer là-dessus à ses meilleurs amis : de sorte que Paris renvoyoit à Versailles des nouvelles qui jettoient dans l'incertitude les Courtisans les plus curieux & les plus pénétrants.

Madame de Maintenon étoit affligée de n'avoir pas dans toute sa famille un homme qu'elle pût montrer. Le Roi, qui, sur sa parole, avoit aimé d'Aubigné, le méprisa dès qu'il le connut, & l'aversion crût au point, que rien ne prouva mieux l'extrême ascendant de Madame de Maintenon sur lui, que l'Ordre du St. Esprit, & le Gouvernement de Berry, donnés depuis à d'Aubigné. La Bruyere l'a bien peint dans ses caracteres : » L'or, dit-il,
» éclate sur ses habits ; la garde de son
» épée est un onyx ; il a au doigt un
» gros diamant qu'il fait briller aux yeux ;

» il ne lui manque aucune de ces curieu-
» ſes bagatelles qu'on porte ſur ſoi, au-
» tant pour la vanité que pour l'uſage;
» il ne ſe plaint non plus toute ſorte de
» parure, qu'un jeune homme qui a épou-
» ſé une riche vieille; il faut voir du
» moins des choſes ſi précieuſes! envoyez-
» moi l'habit & les bijoux, je vous quitte
» de la perſonne. (1) Il arrive avec grand
» bruit, il écarte le monde, ſe fait faire
» place, il gratte, il heurte preſque, il ſe
» nomme; on reſpire, il n'entre qu'avec
» la foule: il faiſoit envie, il fait pitié. (2)"
En un mot, Madame de Maintenon étoit l'idole de la Cour, & le Comte d'Aubigné en étoit le jouet.

CHAPITRE XI.

Madame de Maintenon parle au Roi.

DEpuis la naiſſance du Comte de Touloufe, le Roi voyoit avec indifférence Me. de Monteſpan, qui, dans ſon

(1) Chap. II, du mérite perſonnel.
(2) Chapitre III, des femmes, & chap. VIII, de la Cour.

dépit, s'en prenoit à ses couches, juroit de ne plus accoucher, & prenoit des mesures pour accoucher encore. Marsillac & Louvois, qui prévoyoient toujours à qui il faudroit obéir, avoient aidé la faveur de Madame de Maintenon tant qu'elle ne leur avoit pas fait ombrage, & tâchoient de la renverser, depuis qu'ils en voyoient les rapides progrès. Madame de Maintenon n'auroit point été dans leur dépendance : & Madame de Montespan étoit dans un état à intéresser leur pitié, & à reconnoître un service rendu. Ils se disoient pourtant, que si leurs efforts étoient heureux, sa reconnoissance ne leur seroit pas fort utile, parce que le Roi, apparemment dégoûté, auroit désormais pour elle plus de considération que de complaisance. Mais rien n'est plus satisfaisant pour les gens en pouvoir & en faveur, tels qu'étoient Louvois & Marsillac, que de voir la place où l'on peut nuire, remplie par une femme qui ne peut ni nuire ni servir.

Me. de Maintenon étoit attentive à toutes les menées d'un projet, dont le premier article étoit de la perdre. Soit générosité, soit défiance de ses propres forces, on se bornoit à parer les coups qu'on lui portoit. Elle ne rompit point ouver-

tement avec ses ennemis, & ne se mit pas dans la nécessité de les perdre à son tour. Cependant ils paroissoient ne pas craindre une rupture, & sappoient sans ménagements une faveur, dont la singularité leur annonçoit les suites, & qui leur sembloit une violation de toutes les bienséances : car si l'ambitieux dédaigne les préjugés pour lui-même, ils le réclame sans cesse pour les autres.

Marsillac accabloit de ridicules Me. de Maintenon, & amusoit si souvent le Roi de contes du cul-de-jate, qu'on voyoit bien qu'il ne craignoit pas d'offenser. Me. de Maintenon rougissoit, & réparoit vîte cette foiblesse, en riant comme les autres; le Roi souffroit de la prétendue étourderie de Marsillac, & de la maligne joie de Madame de Montespan, & sur-tout de l'embarras de Madame de Maintenon. Scaron revint si souvent sur la scene, que le Roi s'apperçut des vues du conteur, & témoigna par son sérieux, qu'on lui faisoit mal la cour; le respect qu'il avoit pour la femme, fit qu'il ne trouva plus le mari si plaisant. Soit pour l'endurcir contre toutes les idées que Scaron réveilloit dans un cœur délicat, parce qu'il n'étoit pas Philosophe, soit pour n'avoir plus le visage à la torture, Madame de Main-

tenon amena quelque fois dans le particulier la conversation sur *le malade de la Reine*, parla moins de ses plaisanteries que de ses infirmités, & fit entendre qu'elle avoit été plutôt sa servante que sa femme. Le Roi reçut sans peine ces impressions favorisées par l'amour.

Louvois attaquoit Madame de Maintenon par un endroit moins sensible, mais plus dangereux. Il l'accusoit auprès du Roi, d'entrer dans toutes les intrigues de la Cour, par curiosité ou par ambition. Il osa lui dire : » C'est Madame de Maintenon qui fait tout, ou, du moins, qui s'en » vante." Si ce mot avoit été cru, ce mot eût perdu Me. de Maintenon. Mais le Roi, assez ombrageux pour détester une intrigante, l'étoit trop pour ne pas se défier d'un Ministre. En approfondissant Me. de Maintenon, il vit, ou crut voir une extrême modération en elle, & une extrême jalousie en Louvois ; de sorte qu'un sentiment d'équité s'unissant au dépit d'avoir été presque surpris, il devint inaccessible à tout ce qui auroit pu diminuer son estime pour elle. Il l'avoit soutenue contre Marsillac par compassion, contre Louvois par justice, contre Madame de Montespan par goût : il la soutint contre tout le reste par honneur ; & Mada-

me de Maintenon n'eût auprès de lui d'autre défenseur que lui-même.

Elle espéroit plus que jamais de le convertir. Le dévot voit le doigt de Dieu, où le sage ne voit que celui de l'homme : elle attribuoit à un miracle de la grace, une indifférence assez ordinaire après une longue possession. Ces pieuses idées l'excitoient à suivre son projet, & à regarder toutes les occasions de l'avancer comme ménagées par la Providence.

Le Roi, ayant fait la revue de sa maison, en parut fort satisfait, loua beaucoup les Mousquetaires, & observa que Me. de Maintenon étoit extrêmement sérieuse. Le soir, il lui en demanda la raison ; car tout ce qui étoit d'elle, commençoit à l'intéresser. Me. de Maintenon lui répondit qu'elle n'avoit pu se défendre d'une pensée qui l'avoit assiégée durant toute la revue. Le Roi la pressant de lui en faire confidence : » Je pensois, lui dit-elle en riant, que » tous ces Mousquetaires étoient de francs » libertins, & que leur Capitaine ne va» loit guere mieux. » Le Roi s'écarta de la compagnie, tout en plaisantant sur ce discours : elle le suivit ; & quand elle ne fut plus à portée d'être entendue : » Sire, lui dit-elle, raillez tant qu'il vous » plaira : mais, vous aimez vos Mous-

» quetaires; si l'un d'eux avoit enlevé la
» femme de son prochain, si vous le sa-
» viez, j'en suis sûre, quand ce seroit le
» plus brave, quand il n'auroit ravi
» que la plus vile des créatures, cette nuit
» il ne coucheroit pas à l'hôtel. " Louis sentoit quelques scrupules, depuis qu'il ne sentoit plus d'amour : ces paroles acheverent d'étouffer sa passion & de réveiller ses remords, qui s'accrurent au point de lui montrer Urie lui demandant Bethsabée, & lui reprochant de l'avoir volée pure, & de la rendre souillée.

CHAPITRE XII.

Imprudence & chûte de Me. de Montespan.

(1) ME. de Montespan n'oublioit rien pour se rétablir, & Louis, rien pour se dégager. Elle craignit que le Comte de Toulouse ne lui eût laissé quelque incommodité qui inspirât au Roi du dégoût. Elle eut l'imprudence de s'en éclaircir, & le Roi, la cruauté d'en convenir. Il revenoit de la chasse, il étoit en sueur:

(1) An 1679.

Me. de Monteſpan, encore plus outrée de la froideur avec laquelle on l'inſultoit, que de l'inſulte même, lui répondit avec emportement, qu'il pourroit bien ſouffrir ſes défauts, puiſqu'elle avoit ſi long-temps ſouffert les ſiens, & lui en reprocha un, que l'amour ambitieux tolere quelquefois, & que l'amour ſenſuel ne pardonne jamais. Ce trait perça le cœur du Roi, & n'en put jamais être arraché. En vain Me. de Monteſpan à genoux embraſſa ſes pieds; on la releva, ſans lui montrer ni haine, ni amour, ni pitié. Et depuis, la comparaiſon du Mouſquetaire ſe fit entendre à Louis dans toute ſon énergie.

LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Madame de Maintenon, Dame d'atour de Madame la Dauphine.

LE (1) mariage de Monſeigneur mit toute la Cour en mouvement : il falloit former la maiſon de Madame la Dauphine, & les premieres charges n'étoient pas les plus briguées. Le public diſoit que Madame de Maintenon ſeroit placée à ſurprendre. Elle n'a beſoin, écrivit Madame de Sévigné, que de ſon eſprit pour monter à tout.

La Ducheſſe de Richelieu, de Dame d'honneur de la Reine, fut nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine. Le Roi la crut propre à régler la maiſon de la Princeſſe, & à en bannir l'intrigue, parce que, y ayant vieilli, elle en connoiſſoit

(1) An. 1680.

mieux les détours, les périls, & l'inutilité. Mais, soit pour former Me. la Dauphine, soit pour balancer la Dame d'honneur, il falloit une femme d'une vertu sûre, d'une fidélité incorruptible. Me. de Maintenon n'avoit pas encore aquis assez de considération pour remplir la place de Dame d'atour : cependant elle ne pouvoit être mieux remplie que par elle. Le Roi n'osoit la lui donner, ni l'en exclure : il étoit fort délicat sur les bienséances, & craignoit que sa Cour n'en exigeât autant de lui, qu'il en exigeoit de la Cour. Madame de Maintenon n'y tenoit plus à rien : le Duc du Maine avoit été remis au Marquis de Montchevreuil, son Gouverneur : il falloit, & récompenser ses soins par un établissement agréable, & opposer à son goût pour la retraite un devoir qui l'attachât au monde. Pour concilier ce qu'il devoit à son amour avec ce qu'il devoit à la décence publique, il créa une seconde charge de Dame d'atour, contre l'étiquette du palais, qui n'en vouloit qu'une. Il l'offrit à Me. de Maintenon, avec toutes les graces qui peuvent donner du prix à un bienfait, & prévenir les refus de la modestie. La premiere fut donnée à la Maréchale de Rochefort. Me. de Maintenon, confuse de de-

venir l'égale d'une Dame d'un rang si supérieur au sien, pria le Roi de la consulter, pour être rassurée sur la répugnance que la Maréchale pourroit avoir de servir avec elle. Me. de Rochefort répondit en femme pénétrée de reconnoissance pour celui qui lui avoit donné sa place, & d'estime pour celle qu'on lui avoit associée. D'autres prétendent que le Roi avoit fait avec Me. de Maintenon le choix de la maison de Me. la Dauphine, & qu'elle nomma Me. de Rochefort dont elle s'étoit assurée. Quoi qu'il en soit, la Cour ne parut pas étonnée de cette élévation. Le Duc de la Feuillade, perçant la foule de ceux qui la félicitoient, lui dit : » Madame, je vous fais » mon compliment de ce nouvel hon» neur : car je n'y prétendois pas. "

Me. de Maintenon demanda (1) pour Me. de Montchevreuil la place de Gouvernante des filles d'honneur, que le Roi voulut conserver pour égayer la Cour, que la dévotion & les Dames du Palais commençoient à rendre assez triste. Ce poste étoit au-dessous de la naissance de la Marquise de Montchevreuil : le Roi

(1) Lett. de Sévigné, 13 Décembre 1676.

l'en dédommagea, en y attachant des honneurs particuliers, les entrées chez Me. la Dauphine, une place dans son carrosse, le premier rang dans la maison, le droit de faire le service au défaut des Dames d'atour, & tous ces riens, qui sont à la Cour des choses si importantes.

Les filles d'honneur furent choisies sans beauté : Mesdemoiselles de Biron, de Laval, de Tonnerre, de Rambures. Depuis, on y joignit Mlle. Hamilton & Mlle. de Leuwenstein, étrangeres aimables, mais dont la naissance & les graces n'étoient pas le plus grand mérite.

Toute la maison de Madame la Dauphine devoit aller la recevoir à Schelestadt. On se contenta de faire prendre les devants à la seconde Dame d'atour & au premier Aumônier. La Princesse de Baviere ne put voir Me. de Maintenon & Mr. Bossuet, sans concevoir de l'esprit de la Cour de France une idée prodigieuse qui s'évanouit à son arrivée. Elle en avoit beaucoup elle-même, aimoit les arts, & s'y connoissoit, mais sans être tentée de les protéger. Le Roi lui disant un jour : » Vous ne m'aviez point dit, » Madame, que Madame de Toscane, vo- » tre sœur, étoit extrêmement belle. Puis- » je me souvenir, répondit-elle, que ma

» sœur a toute la beauté de sa famille, » lorsque j'en ai tout le bonheur? " Elle avoit cette envie de plaire, qui, dans une particuliere, paroît coquetterie, & qui dans ce rang, supplée aux agréments de la figure. Sanguin avoit dit au Roi: » Sire, sauvez le premier coup d'œil, & » vous en serez très-content. " Et Sanguin avoit dit vrai.

Madame de Maintenon n'étoit plus dans l'esclavage. En entrant chez Madame la Dauphine, elle quittoit Madame de Montespan, qui n'eut plus lieu de s'écrier, comme elle avoit fait tant de fois: » Elle veut sortir de la Cour; qui l'en » empêche? " Elle logeoit dans l'appartement de Mademoiselle de Tours: le Roi lui donna celui de Madame d'Elbeuf, & quelques jours après, une chambre au-dessus de la sienne, pour être à portée de ces entretiens qui le délassoient des flatteries de ses courtisans, ou du verbiage de ses Ministres (1).

Elle avoit craint que sa charge ne l'obligeât à un faste, à des plaisirs, à une oisiveté, qui n'étoient pas de son goût. Mais Madame la Dauphine n'aima que la solitude:

(1) Mém. de Mlle. de Montpensier.

ſolitude; & après les premieres fêtes, ſa maiſon eût plutôt l'air d'un Monaſtere que d'une Cour : de ſorte que Madame de Maintenon put ſe livrer, ſans ſingularité, à la vie retirée qu'elle avoit promiſe à Dieu & à l'Abbé Gobelin.

Elle avoit craint auſſi que ſon élévation ne parût ridicule, & qu'on ne ſe ſouvînt trop de ſon premier état. Mais cette tache étoit réparée par tant de modeſtie, & l'eſtime du Roi juſtement méritée, l'effaçoit ſi bien, que ce choix ne fut déſapprouvé que par Me. de Monteſpan, irritée que la veuve Scaron eût oſé devenir ſon égale. Madame de Maintenon ſe conduiſit à la Cour, avec autant de dignité, que ſi elle y eût paſſé ſa premiere jeuneſſe. Elle s'acquitta de ce petit tracas de Dame d'atour, avec autant d'intelligence, que ſi elle ne fût pas née pour de plus grandes choſes.

Avec cet heureux talent qu'elle avoit de gagner les cœurs, il ne lui fut pas difficile de captiver celui de ſa maîtreſſe, toute impérieuſe, toute inégale qu'elle étoit. La Maréchale de Rochefort, toujours malade, la Ducheſſe de Richelieu enfin ennuyeuſe, lui laiſſoient le loiſir de s'établir dans l'eſprit de la Princeſſe. Attentive à tout ce qui pouvoit augmen-

ter sa faveur, elle ne négligeoit point les offices les plus bas. Madame la Dauphine avoit une forêt de cheveux, qu'aucune de ses femmes ne pouvoit bien peigner: Madame de Maintenon seule les démêloit, sans exciter de sensation douloureuse. Elle régnoit à la toilette, où le Roi se rendoit souvent, moins par amitié pour Me. la Dauphine, que par goût pour la Dame d'atour. » Vous ne sauriez croire, disoit-elle souvent depuis, combien le talent de bien peigner une tête a contribué à mon élévation " (1).

Elle perdit une discrétion contre Monseigneur. Elle lui envoya une canne, dont la pomme étoit une grenade d'or & de rubis. La couronne s'ouvroit: on voyoit le portrait de la Princesse, & au-dessous: *Il piu grato nasconde.* On avoit fait autrefois cette devise pour la Comtesse de Grignan. Elle paroissoit pour lors une hyperbole, & pour Madame la Dauphine, ce fut une vérité (2).

Madame de Maintenon voyoit tous les jours le Roi, sans être grondée par Ma-

(1) Mém. Mfts. de Madame de Bouju.
(2) Lett. de Sévigné, 31 Mai 1680.

dame de Montespan. De part & d'autre, la haine étoit au comble. Madame de Montespan, irritée de la voir abordée avec une crainte respectueuse, conduire tout, recevoir des Ministres, la cour que les autres leur faisoient, fit remarquer à Madame la Dauphine, qu'elle n'étoit que le prétexte des assiduités du Roi: & celle-ci s'étant plainte de ce que les visites les plus courtes qu'elle faisoit au Roi, interrompoient toujours des tête-à-tête, qui paroissoient assez animés, Madame de Montespan excita sa jalousie, & insista fort sur cette nonchalance avec laquelle le Roi étoit assis dans une chaise longue, & sur l'affectation avec laquelle Me. de Maintenon se plaçoit toujours à l'autre bout de l'appartement : » La fa-
» veur de votre Dame d'atour vous sur-
» prend : que seroit-ce, Madame, si
» vous saviez le premier tome de sa
» vie (1) " ? Et là-dessus le cul de jatte, les placets importuns de la veuve, les amants, les services rendus, l'ambi-

(1) Lett. de Sévigné, 7 Juillet 1680. Il y a une lettre de Me. de Coulanges à Me. de Sévigné, qui l'envoya à Me. de Grignan : elle expliqueroit bien des choses.

tion ſous le maſque de la modeſtie, l'ingratitude à la place de la reconnoiſſance, & tout ce que peut dire une femme déſeſpérée d'avoir inutilement offert à toute la France le ſpectacle de ſon amour & de ſa douleur.

Ces impreſſions ne s'effacerent jamais de l'eſprit de Me. la Dauphine : elle eut toujours des égards pour Me. de Maintenon : elle ne l'aima jamais. Le Roi fut ſi indigné de la malignité de ſa maîtreſſe, qu'il l'exclut de la Médianoche, & Madame de Maintenon ceſſa de la voir. En vain Madame de Monteſpan parut étonnée qu'on lui fît un crime d'un récit ſi vrai de faits ſi publics : elle eût été diſgraciée, ſi Mr. Colbert n'eût travaillé à une prompte réconciliation (1). Cependant, incapable de modérer ſes plaintes, elle publioit que le Roi ſeroit bientôt las d'une femme qui lui gâtoit l'eſprit. Mais perſuadée que rien n'affoiblit plus le crédit, que de paroître mal avec les perſonnes qui en ont un certain, par-tout où elle trouvoit Madame de Maintenon, elle lui parloit avec une ſi grande apparence de tendreſſe, que leurs démêlés

(1) Lett. de Sévigné.

étoient encore renfermés dans l'intérieur du palais. Obligée d'aller à une promenade ensemble : » Montons, lui dit-elle, » & ne soyons point les dupes de cet » arrangement-ci : causons de bonne amitié : au retour, nous reprendrons notre haine & nos différends. " Ce court armistice fut aussi-tôt violé que proposé. Madame de Montespan lui dit, qu'elle avoit rêvé, que *le chat gris* (1) étoit chassé, & qu'elle s'étoit racommodée avec le Roi dans l'appartement même de Madame de Maintenon. » Et moi aussi, » j'ai des songes, répond celle-ci. Nous » (2) étions l'une & l'autre sur le grand » escalier de Versailles. Je montois, vous » descendiez : je m'élevai jusqu'aux nues, » & vous allâtes à Fontevrault. "

---

(1) Mlle. de Fontanges.

(2) Remarques de M. de V. Tome VI, p. 199.

» Ce conte est renouvellé d'après le fameux » Duc d'Epernon, qui rencontra le Cardinal de » Richelieu sur l'escalier du Louvre, l'année » 1624. Le Cardinal lui demanda s'il n'y avoit » rien de nouveau. *Non*, lui dit le Duc, *sinon* » *que vous montez, & je descends.* Ce conte est » gâté en ajoutant que d'un escalier, on s'éleva » jusqu'aux nues, &c. "

Ces picoteries fréquentes les brouillerent enfin irréconciliablement. Madame de Maintenon redoutoit moins Madame de Montespan, que l'Abbesse de Fontevrault, qui, confuse & charmée des péchés de sa sœur, avoit décidé qu'il valoit mieux miner la Dame d'atour en lui donnant des ridicules, que l'attaquer ouvertement en lui prêtant des noirceurs. Instruite des desseins de ses ennemis, elle y opposoit toute sa prudence. Mais souvent indifférente sur sa place, elle disoit: » S'ils échouent, nous en rirons : s'ils » réussissent, nous souffrirons avec cou» rage. "

CHAPITRE II.

La Chambre ardente,

MADAME la Dauphine devint grosse. La joie qu'en eut la Cour fut troublée par un événement, qui prouve que nos mœurs n'étoient point encore adoucies.

Depuis que la Marquise de Brinvilliers avoit été condamnée au feu, pour avoir fait l'essai de ses poisons sur la par-

tie la plus chere de sa famille, on ne parloit que d'empoisonnements. La frayeur s'étoit emparée de tous les esprits : on craignoit tous les parfums; on ne se mettoit point à table sans trembler; on attribuoit toutes les morts subites aux poisons : les forfaits les plus difficiles à commettre étoient les plus aisément crus, & la nation la plus franche & la plus modérée dans ses ressentiments se soupçonnoit des vengeances les plus perfides & les plus cruelles : nous avons l'imaginations trop foible pour l'intrépidité que demandent les grands crimes, & le cœur assez injuste pour en admettre tous les soupçons.

La Vigoureux & la Voisin, femmes qui avoient trafiqué des appas des belles indigentes, après que les leurs n'avoient plus trouvé de chalands, quitterent ce périlleux métier pour un autre plus périlleux encore, mais plus lucratif. Elle vendoient des quintessences de vénins éprouvés, aux femmes, aux filles ennuyées de la longue vie de leurs maris, de leurs parents. Le peuple les consultoit comme magiciennes, les gens de la Cour, comme empoisonneuses. D'abord, elles exercerent leur art sans éclat : ensuite, soit qu'elles fussent attirées par

l'avidité du gain, soit qu'elles se vissent protégées par le grand nombre des coupables illustres, elles rendirent publiquement leurs oracles, & distribuerent sans précaution leurs recettes. Paris avoit été allarmé des premiers bruits du crime : il fut indigné de l'impunité.

Madame de Montespan craignoit le poison comme toutes les maîtresses des Rois : & Louvois avoit résolu de pousser à bout tout ce qu'il y avoit de grand en France. L'une & l'autre parlerent si fortement au Roi, que la *Chambre ardente* fut établie à l'arsenal, pour la recherche des empoisonneurs.

Le Marquis de Louvois, qui croyoit à la magie, puisqu'il consultoit sur tous les événements de la guerre, un Cordelier fort instruit de l'avenir (1), donna des ordres secrets aux Commissaires pour informer contre les sorciers de ses ennemis : il savoit combien Louis étoit délicat sur tout ce qui touchoit à la Religion, & il vouloit se défaire par piété de ceux qu'il ne pouvoit perdre par justice. » Mais, dit un des Juges à M. de

(1) Mém. Msts. de l'Evêque d'Agen, & lettres de Me. de Maintenon au C. de Noailles.

» la Reynie, nous ne travaillons ici que
» sur des sortileges & des diableries, dont
» le Parlement de Paris ne reçoit plus
» les accusations; notre commission est
» pour les empoisonnements : pourquoi
» écoutons-nous autre chose ? " La Reynie fut surpris que, parmi des Commissaires, il se trouvât un homme juste, & répondit : J'ai mes ordres. » Monsieur, lui
» repliqua-t-on, la justice ne reconnoît
» point de lettres de cachet. Qu'on fasse
» une loi de ce qu'elles contiennent, &
» nous obéirons comme vous. Jusques-
» là, nous ne pouvons suivre que les
» regles communes. "

Les plus grands Seigneurs furent impliqués dans cette affaire. La Vigoureux & la Voisin soutinrent que leurs dupes étoient leurs complices. Madame la Comtesse de Soissons fut accusée d'avoir demandé par quels charmes elle pourroit faire revenir un amant qui l'avoit quittée : cet amant étoit un grand Prince, & ce grand Prince depuis elle, n'avoit aimé que des Catins. La Magicienne avoit répondu, qu'il ne reviendroit jamais. La Comtesse avoit repliqué : » Il s'en répen-
» tira. " A la Cour, on lui faisoit un crime de ces paroles indiscretes : à la ville, on disoit : Ces questions & ces

menaces sont des bagatelles pour une Mancini (1).

Madame de Soissons, peut-être pressée par ses remords, peut-être mal conseillée par ses craintes, partit précipitamment pour Bruxelles, & le lendemain, fut décrétée d'ajournement personnel. » J'ai bien voulu, dit le Roi à » Madame de Carignan, que Madame de » Soissons se sauvât : mais peut-être un » jour en rendrai-je compte à Dieu & à » mes peuples.

Le Duc de Luxembourg, ayant appris que les Commissaires avoient entre les mains un écrit signé de lui, par lequel il donnoit pouvoir à des sorciers de faire en son nom des conjurations pour évoquer le diable son bon ami, courut chez le Pere de la Chaise, eut un long entretien avec lui, & delà se rendit à la Bastille, où il fut étroitement resserré. Il demanda un Confesseur : on le lui refusa : on lui permit d'avoir un livre : mais au-lieu des Commentaires de César, on lui donna la Vie des Saints. Le public le blâma de n'être pas sorti du Royaume, avec protestation de revenir,

---

(1) Voyez les Lettres de Mad. de Sévigné.

quand il feroit ajourné par fes Juges naturels.

Mefdames de Bouillon & de Tingri furent citées à la Chambre. Elles y parurent, accompagnées de toute leur famille. Elles étoient accufées de croire au diable, & de ne pas croire en Dieu. On prétendoit que la Ducheffe de Bouillon étoit allée chez la Voifin, appuyée fur M. de Vendôme fon amant, & tenant par la main M. de Bouillon, & lui avoit demandé un peu de poifon feulement pour faire mourir un vieux & ennuyeux mari qu'elle avoit, & un expédient pour époufer un jeune homme dont elle étoit aimée. » Eh quoi, Meffieurs, dit Ma» dame de Bouillon à fes Juges, vous » croyez ces miferes-là? " Elle parut devant eux avec toute la fermeté d'un héros, & M. le Duc de Luxembourg, avec tout l'abattement d'une femme. La Ducheffe fut punie de fon intrépidité par une lettre de cachet qui l'exila à Nerac, près des Pyrénées, & le Duc, de fes foibleffes, par une prifon de dix-huit mois. Tout le monde fut furpris de ce qu'il ne réclama point le privilege des Pairs.

La Chambre ardente épouvanta plutôt les criminels, qu'elle ne les punit. Elle fut fupprimée : on la regarda comme le

tribunal des vengeances de Louvois. De Lorge fut accusé d'avoir fait un pacte avec Lucifer; Vendôme, d'avoir consulté les magiciens sur la mort du Roi; Nevers, d'avoir montré à Madame de Soissons sa sœur, son mari expirant. Ces bruits tomberent d'eux-mêmes. Mais tant de gens avoient été arrêtés sur de légers indices, qu'on regarda la Reynie comme le grand inquisiteur du Royaume, où jusqu'alors ni les indiscrétions, ni les curiosités n'avoient été punies. Cependant, de cette commission extraordinaire il en résulta un édit sur les empoisonnements, très-utile à la sûreté publique.

Madame de Montespan, dont la faveur avoit baissé au point qu'on étoit tenté de demander, que fait-elle à la Cour? voulut y tenir par une grande charge, qui lui donnât dans la maison de la Reine, autant de considération, qu'elle avoit eu de plaisirs dans le cabinet du Roi. Madame de Soissons étoit Sur-Intendante & chef de Conseil de la Reine. On lui permit par un reste d'égards de se défaire de sa charge. Madame de Montespan l'acheta, la paya très-mal, & crut avoir fait une grande conquête. Mais elle vit bientôt, que, quand le crédit tombe à la Cour, une charge ne le releve point. On

l'accusa même d'avoir suscité des ennemis à la Comtesse de Soissons pour s'emparer de ses dépouilles. La Reine dit froidement : » C'est donc ma destinée d'être servie par toutes les maîtresses de » mon époux ! " Tant les peines extrêmes appartiennent à l'extrême grandeur.

CHAPITRE III.

Mademoiselle de Fontanges.

TAndis que Madame de Montespan & Madame de Maintenon se disputoient la premiere place dans le cœur du Roi, mais avec un empressement inégal, & par des vues différentes, une rivale parut & s'en empara.

Mlle. du Lude n'avoit fait que passer ; une nuit avoit vu son bonheur naître & finir. Madame de Grancey n'avoit eu que des espérances. Les trois La-Motte-Houdancourt avoient fait d'inutiles essais. Me. d'Harcourt avoit résisté ; & quelques goûts passagers sembloient avoir déshabitué le Roi des engagements sérieux. Mademoiselle de Fontanges, (1) rendit à son cœur sa premiere activité.

(1) Marie-Angélique de Scoraille de Rousille, Duchesse de Fontanges, née en 1661, morte en 1681.

C'étoit une grande fille, bien faite ; d'un grand éclat, parfaite, si ces cheveux n'eussent un peu tiré sur le roux. Ses parents, qui étoient de Rouergue, admirerent eux-mêmes sa beauté, & y fonderent des espérances. Dès l'enfance, ils la destinerent à la conquête qu'elle fit, & lui ménagerent, par l'entremise de la Duchesse d'Arpajon, une place de fille d'honneur chez Madame. Son humeur étoit douce & un peu mélancolique : un port de Reine, un air de Vierge invitoient tous ceux qui la voyoient, à lui donner les premieres leçons du plaisir. Elle fut menée à la Cour par M. de Peyre, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc.

Dès qu'elle y fut arrivée, Madame de Montespan, toujours portée à se détruire elle-même, vint dire au Roi, que Madame avoit une Provinciale, qui étoit une vraie idole de marbre. Louis, très-curieux de toutes les belles personnes, n'eut pas besoin d'être excité. Il donna une chasse à Madame. Mlle. de Fontanges en fut. La Marquise de Montespan l'apperçut, l'appella, la présenta au Roi, & lui fit remarquer indécemment tous ses appas avec des exclamations infinies. Mlle. de Fontanges étoit dans cette con-

fusion si favorable à la beauté. Un regard du Roi en vit plus que toute la curiosité de Madame de Montespan. Il trouva la statue fort belle, comme Pygmalion, il en devint amoureux ; comme lui il l'anima. Le Duc de St. Aignan chanta son triomphe. Tout ce qu'il y avoit de plus grand, servoit à sa gloire ; tout ce qu'il y avoit de plus beau, à ses plaisirs.

Madame de Maintenon fut inconsolable ; plus d'espérance de convertir le Roi ; il alloit être encore amoureux douze ans de suite. Cette nouvelle passion replongeoit la Reine dans cet abyme de chagrins, d'où Madame de Maintenon l'avoit tirée. Car le Roi commençoit à se rapprocher d'elle avec une confiance qui charmoit tous ceux qui desiroient l'union de la Famille Royale. Il avoit été amoureux de Madame de ***, dont je supprime le nom par respect pour des ancêtres & des descendants vertueux. Cette Dame avoit des mesures à garder avec un mari extrêmement jaloux. La Reine ayant attendu le Roi jusqu'à quatre heure après minuit, le fit chercher dans tout le Château, & ensuite dans tout Versailles. On alla de sa part le demander à toutes les coquettes & à toutes les pru-

des de la Cour; on éveilla Madame de Montespan, qui répondit, que, depuis long-temps, on ne couchoit gueres chez elle: on fut chez Me. d'Hudicourt, qui fut fort glorieuse de ce soupçon; on ne put découvrir où il avoit été. Le lendemain, on se répandit en conjectures sur cette absence; Madame de Montespan fut ravie de cette aventure; le coupable tourna tous les soupçons sur Madame de St. Géran, qui éplorée, courut chez Madame de Maintenon, & lui jura qu'elle n'avoit jamais prétendu à cet honneur. Le Roi fut si blessé de la méchanceté de sa maîtresse, qu'il en dit le nom à la Reine. C'étoit une Dame à laquelle le Roi n'avoit presque jamais parlé: » Quand elle » veut me donner un rendez-vous, dit » Louis, elle m'en avertit, en mettant » des pendants d'oreille d'émeraude, & moi » ajouta-t-il, je mets un diamant à » mon petit doigt pour enseigne de mes » desirs."

Il falloit au Roi un amusement. Me. de Maintenon avoit exigé une chose trop difficile; on n'étoit pas encore assez vieux; on passoit avec elle des heures entieres, on lui promettoit des miracles, on n'osoit lui parler d'amour, on s'ennuyoit à périr; il est vrai qu'on n'aimoit à s'en-

nuyer qu'avec elle ; mais enfin, on s'ennuyoit.

Mlle. de Fontanges avoit des parents & des amis attentifs à sa fortune ; ils lui donnerent des conseils ; elle en avoit besoin ; car, dit M. l'Abbé de Choisy, *elle étoit belle comme un Ange, mais sotte comme un panier.* Elle se hâta de remplir sa destinée. Maîtresse déclarée, elle se livra toute entiere à la grandeur, passa devant la Reine sans la saluer, rendit au centuple à l'orgueilleuse Montespan les insultes qu'elle en reçut, dépensa cent mille écus par mois, fut surprise qu'on nomma cela prodigalité, irrita ses amis par son indifférence, étonna jusqu'aux Courtisans par son ingratitude. Elle eût voulu avoir des Royaumes à donner ; Louis l'adoroit, parce qu'il se retrouvoit en elle ; cependant il fut toujours plus sûr de sa magnificence que de sa fidélité.

La Marquise de Montespan, furieuse de cette préférence, furieuse d'avoir elle-même placé sa rivale, cessa de persécuter Madame de Maintenon, & tourna toute sa rage contre Mademoiselle de Fontanges. Celle-ci avoit pour elle ses charmes & la nouveauté, & contre elle, ceux qui l'avoient d'abord servie, dont elle avoit payé les bienfaits par des hauteurs, Ma-

dame de Maintenon, qui attiroit ſouvent le Roi à la Cour de Madame la Dauphine, où la converſation étoit délicieuſe, toutes les femmes qui avoient des prétentions, & Madame de Monteſpan, qui ſe croyoit des droits.

Le Pere de la Chaiſe, qui dirigeoit la conſcience du Roi, plutôt en Chrétien qu'en dévot, lui avoit défendu depuis long-temps l'uſage des Sacrements. Le Roi, plus amoureux par beſoin que par goût, lui arracha une abſolution à la faveur d'un renoncement ſimulé à ſa maîtreſſe. On crut que le Confeſſeur n'étoit ennemi que de l'adultere; & parce qu'il déſapprouvoit hautement les amours de Madame de Monteſpan, il fut accuſé par elle de favoriſer les amours de Mademoiſelle de Fontanges. Le Roi communia; (1) il n'en fallu pas d'avantage pour crier au ſacrilege: » Le Pere de la chaiſe, dit-elle aſſez plai» ſamment, n'eſt qu'une chaiſe de com» modité." (2)

(1) Le Roi a communié à la Pentecôte. Le crédit de Madame de Fontanges eſt ſolide & brillant: mais que pourroit-on penſer ſur cette bonne amitié? Lettre de Sévigné, du 12 Juin 1680.

(2) Voyez les Mémoires du Marquis de la Fare ſur les principaux événements du regne de Louis XIV.

Elle fut plus contente du Duc Mazarin, le même qui avoit eu une femme si belle, si aimable, & qui n'avoit pas su la garder. Sa dévotion alloit jusqu'à la folie; il demanda une audience particuliere au Roi, sous prétexte qu'il avoit des choses de la derniere importance à lui communiquer. Il l'obtint, & lui dit, qu'il lui donnoit avis, que Dieu l'avoit avertit en songe d'une prochaine révolution, qui renverseroit le Royaume, s'il ne renvoyoit promptement Fontanges. » Et moi, » dit le Roi, je vous donne avis de don-» ner ordre à votre cerveau."

Sœur Louise de la Miséricorde apprit dans sa retraite ce nouvel engagement. Elle en fut profondément blessée, soit par un reste de jalousie qu'elle se dissimuloit peut-être à elle-même, soit par zele pour le salut de Louis. Elle engagea un Evêque de ses parents à parler. Le Roi, surpris des brusques remontrances du Prélat, lui dit : » Vous me ferez plaisir, » Monsieur, de renfermer votre zele dans » votre Diocese."

Les divisions de la Cour en déparoient les fêtes; on étoit au milieu des plaisirs, sans avoir un moment de joie. Le Roi, tiraillé par ses deux maîtresses, recouroit à Madame de Maintenon, qui ne vouloit

plus le recevoir, & qui n'avoit pas la force de le rebuter; le Maître, écrivoit-elle à Madame de Coulanges, (1) *vient tous les jours chez moi, malgré moi.* Il la prioit de mettre la paix entre Mademoiselle de Fontanges & Madame de Montespan. Madame de Maintenon, après avoir refusé d'entrer dans ces intrigues, céda aux instances du Roi, & crut que dans ce mal même, il y avoit encore du bien à faire. Un jour qu'il craignoit un éclat de la part de Madame de Fontanges, il la conjura de l'appaiser, & de l'appaiser à tout prix. Me. de Maintenon alla chez la maîtresse, essuya ses premiers emportements, ne lui promit rien, l'abattit, en lui reprochant ses foiblesses, la releva, en lui montrant les moyens de les expier: » Mais que dois-je faire? lui dit » Mademoiselle de Fontanges? " Renoncer au Roi, répondit Madame de Maintenon; » vous l'aimez, ou vous ne l'ai- » mez pas; si vous l'aimez, vous devez » le sauver & vous sauver avec lui: si » vous ne l'aimez point, l'effort ne doit » pas vous coûter. Quoi qu'il en soit,

(1) L'original de cette lettre est entre les mains de M. de M.... de l'Académie.

» le quitter, c'eſt faire une action belle » & louable." Ce ſermon dura deux heures; mais ce n'étoit point-là la logique du cœur. Mlle. de Fontanges, impatientée de tant de vérités affligeantes, » Ne » diroit-on pas, répondit-elle, qu'il eſt » auſſi aiſé de quitter un Roi, que de » quitter ſa chemiſe? (1)" Le Roi n'en eſtima que plus Madame de Maintenon. Il falloit que ſa franchiſe fût réparée par bien des graces; car, il eſt ſi aiſé à une amie vraie de paroître une pédante aux yeux d'un ami amoureux! » Quoi- » qu'on pût penſer, quoiqu'on pût di- » re, ajoutoit Madame de Maintenon, » en racontant ce trait, je n'ai jamais » rien dit aux maîtreſſes du Roi, qui » ne pût être affiché aux quatre coins » du monde. "

Mademoiſelle de Fontanges effaça entiérement Madame de Monteſpan; elle fut la diſpenſatrice des graces, l'objet de toutes les adorations; & toutes les Dames ſe piquerent de lui plaire & de l'imiter. A une partie de chaſſe, le vent ayant dérangé la coëffure de Mademoiſelle de Fontanges, elle la fit attacher avec un

(1) Mém. de Me. de Ca....

ruban, dont les nœuds tomboient ſur le front. Cette ſingularité plut ſi fort au Roi, qu'il la pria de ne pas ſe coëffer autrement de tout le jour. Le lendemain, toutes les Dames parurent coëffées dans le goût nouveau. De la Cour de France, ce goût paſſa dans toute l'Europe avec le nom de Mademoiſelle de Fontanges. Madame de Maintenon donna auſſi le ſien à quelques modes. Sa parure étoit toujours d'une élégante ſimplicité. Jamais de rouge, rarement de l'or. Preſque toujours à demi-voilée, ſoit de peur de raſſaſier les regards, ſoit parce qu'elle avoit ainſi plus de graces. La couleur de feuille-morte étoit la ſienne, comme faiſant mieux ſortir le brillant de ſes yeux. Les coëffes dont elle étoit enveloppée, ménageoient une ſurpriſe toujours nouvelle à l'aſpect d'un viſage auquel il ne manquoit que la premiere fraîcheur. Sa propreté étoit extrême comme ſa modeſtie. Des jarretieres de ſoie auroient ridé la peau la plus unie; des coulans la conſervoient; attentions, petites ſans doute, mais la femme la plus parfaite n'eſt-elle pas celle qui eſt le moins femme?

Le cœur du Roi étoit cruellement déchiré. Il ſe donnoit à Fontanges par foibleſſe, il revenoit à Monteſpan par ha-

bitude, il alloit par goût à Maintenon. Toutes trois le vouloient entier. La premiere étoit aimée, la seconde plaisoit encore quelquefois, la troisieme étoit sur le point de plaire seule, plus que l'une & l'autre ensemble. Louis avoit à essuyer les caprices de l'amour, les emportements altiers de la jalousie, l'austérité de la morale, les chagrins de la Reine qu'il devinoit, & sur-tout les remords de sa conscience, depuis qu'il avoit découvert qu'on ne pouvoit être amoureux & Chrétien.

Madame de Maintenon jouoit le plus beau rôle. On eût dit qu'elle n'avoit aucun intérêt à ces intrigues. Elle ne parloit à l'amant que de la nécessité de briser ses chaînes ; aux Maîtresses, que de la nécessité de l'union. Elle consoloit le Roi, & réconcilioit les deux rivales. Elle établit si bien son systême, que dans un bal donné à Villers-Cotterets, Fontanges y parut, parée des mains de Montespan.

Celle-ci n'observa pas long-temps les conditions de cette paix apparente. Ses cris recommencerent. Elle s'emporta contre Mademoiselle de Fontanges, contre la Des-Adrets, sa confidente, contre Mademoiselle l'Estrange, qui servoit les deux

partis, & qui en étoit déteſtée, contre le Prince de Marſillac, contre toute la Cour. Le Roi, affligé de ces violents chagrins, fuyoit ſon ancienne Maîtreſſe pour ſe dérober à l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur lui, ne paſſoit que des moments chez la nouvelle qui n'avoit pas aſſez d'eſprit pour l'amuſer, & paſſoit des heures entieres avec Madame de Maintenon, dont la douceur devenoit tous les jours plus néceſſaire à ſon ame tourmentée.

Mademoiſelle de Fontanges devint groſſe: le Roi la fit Ducheſſe. Elle ne jouit pas long-temps de ſa fortune; elle ſentit que bientôt elle ne ſeroit plus aimée; les plus grands établiſſements ne pouvoient la conſoler d'une après-dînée paſſée chez Madame de Maintenon. Le Roi l'accabloit de bienfaits, & elle ne vouloit plus que des ſentiments. Il donna Chelles à une de ſes ſœurs. Au ſacre de cette Abbeſſe, les tentures de la Couronne, les diamants, la muſique, les parfums, le nombre des Evêques qui officioient, ſurprirent tellement une femme de Province, préſente à cette cérémonie, qu'elle s'écria tout haut: » C'eſt ici le Paradis! " Eh! » non, Madame, lui dit-on, il n'y au» roit pas tant d'Evêques."

Les couches de Madame de Fontanges ne

ne furent pas heureuſes. Le bruit ſe répandit par-tout que Madame de Monteſpan l'avoit empoiſonnée, comme ſi des accidents étoient fort rares dans les couches. Les Politiques crurent que Fontanges avoit elle-même ſemé ce bruit pour avoir des gardes. Car pendant ſa maladie, & , pour ainſi dire, au ſein de la mort, elle étoit touchée du faſte & de la grandeur. Elle l'étoit encore plus de l'indifférence du Roi: elle mépriſoit quarante mille écus de rente fixe, & ne ſoupiroit qu'après la ſanté & le cœur du Roi qu'elle n'avoit plus. Elle tomba dans une langueur qui changea ſes traits. Le Prieur de Cabrieres entreprit de la rétablir; & ſes remedes ajouterent à ſes maux. Une autre eſpece de Charlatans ne traita pas ſon ame avec plus de ſuccès.

Elle ſe retira de la Cour, & dit au Roi, qu'elle ne devoit plus ſonger qu'à mourir. Elle entra dans un Couvent au fauxbourg St. Jacques, où le Roi envoya trois fois la ſemaine, le Duc de la Feuillade ſavoir des nouvelles de ſa ſanté. Il n'envoya pas même depuis un Gentilhomme ordinaire à M. de Catinat.

La jalouſie de Madame de Monteſpan fut plus vive que jamais. » Je ſavois bien, » diſoit-elle, que je triompherois de cet

» éclair de passion, de cette stupide beau-
» té : mais, sur l'esprit, sur la conver-
» sation, il faut donc mourir de cha-
» grin ! »

Madame de Fontanges expiroit, & prioit le Roi de venir la voir. Louis craignit un attendrissement : &, par un reste d'amour, il lui en refusa cette derniere preuve. Le Confesseur, moins scrupuleux, dit qu'elle mourroit contente après cette entrevue : & tous les gens de bien furent indignés d'une pareille complaisance de la part d'un homme, chargé d'annoncer les vengeances célestes. Le jour que cette visite lui fut promise, elle demandoit à chaque instant, quelle heure il étoit : enfin, le Roi arrive, la voit pâle, décharnée, & la reconnoît à peine. Elle le pria de payer ses dettes, & de marier sa sœur (1). Le Roi lui promit l'un & l'autre : leurs adieux furent fort tendres. » Je meurs contente, dit-elle,
» puisque mes derniers regards ont vu
» pleurer mon Roi. »

Elle expira dans ces sentiments d'amour, mêlés à ces sentiments de foi & de repentance, que Dieu nous accorde

(1) Sa sœur épousa bientôt après M. de Molac.

à l'heure de la mort pour nous préparer à une meilleure vie, & qu'il envoye quelquefois aux grands pécheurs, pour leur ouvrir les yeux sur le précipice où ils vont tomber. Le regne de cette favorite fut comme le regne des roses : il en eut l'éclat & la briéveté.

Me. de Montespan se réjouit de la mort de sa rivale. Louis, irrité de cette joie insolente, lui reprocha de prendre si peu de part à ses peines, après en avoir eu tant à ses plaisirs. Il se représentoit toujours sa maîtresse, défigurée par la pâleur de la mort, conservant peut-être une espérance criminelle au milieu des plus vives protestations d'un entier détachement, n'offrant à Dieu qu'un cœur encore palpitant d'amour, & déchiré par des regrets tardifs, peut-être malheureuse pour l'éternité, & malheureuse par lui. Frappé de cette image, il recouroit à Me. de Maintenon pour la dissiper : » Je ne puis, disoit-il, être con» solé ni heureux que par vous ; " & il la retrouvoit toujours ferme, mais toujours compatissante.

CHAPITRE IV.

Le Duc du Maine, Prince de Dombes.

(1) MAdemoiſelle vieilliſſoit & brûloit d'amour pour Lauzun, ſoit que ſa paſſion fût opiniâtre, parce qu'elle étoit légitime, ſoit qu'elle le fût, parce qu'elle étoit honteuſe & traverſée. Elle ſe flattoit toujours d'obtenir la liberté de Lauzun : & dix ans de refus n'avoient fait qu'augmenter ſes eſpérances. Le reſſentiment du Roi croiſſoit avec le temps; mais celui de Madame de Monteſpan diminuoit. Mlle. de Montpenſier accabloit de careſſes Me. de Maintenon, la conjuroit d'avoir pitié de ſon malheur, & lui promettoit tout, pourvu que ſon amant fût élargi. Me. de Maintenon, au-lieu de profiter pour elle-même de ces ouvertures, réſolut d'en profiter pour le Duc du Maine. Me. de Monteſpan & le Roi entrerent dans ce projet : & Mademoiſelle trouva tous les jours l'une plus at-

(1) An. 1681.

tendrie pour Lauzun, & l'autre plus disposé à lui accorder ces distinctions flatteuses, ces égards marqués, sans lesquels les Princesses n'ont à la Cour, qu'un rang & de l'ennui. » Songez, lui disoit » quelquefois Me. de Montespan, à ce » que vous pourriez faire pour plaire » au Roi. » Elle lui envoyoit souvent ses enfants : ils étoient jolis, ils l'amusoient. Le Duc du Maine avoit de la physionomie & de l'esprit : on étoit fâché de le voir boîteux : ce sentiment agit sur Mademoiselle : & Me. de Maintenon le cultiva, en inspirant à son éleve mille gentillesses qui préparerent l'adoption qu'on avoit projettée.

Toutes les fois que la Princesse, toujours occupée de Lauzun, s'agitoit pour trouver un moyen de fléchir le Roi, Me. de Maintenon portoit les yeux sur elle, conduisoit les regards de Mademoiselle sur l'enfant, & lui apprenoit à le regarder avec tendresse & avec espérance. Madame de Montespan gagnoit-elle un bijou à une loterie ou à la ressource? le Duc du Maine l'apportoit à Mlle. de Montpensier, qui donnant dans tous les pieges tendus à sa reconnoissance & à sa crédulité, se passionnoit pour un enfant qui tous les matins lui écrivoit les billets

les plus jolis : elle répondoit par des sentiments de mere à des sentiments suggérés.

Ces artifices réussirent si bien, qu'elle résolut de le faire son héritier, pourvu que Lauzun sortît de Pignerol, & que le Roi consentît au mariage, d'abord approuvé, ensuite défendu. Elle chargea Me. de Maintenon de porter ces propositions à Me. de Montespan, qui les reçut avec joie, mais qui voulut les entendre de la bouche même de Mademoiselle.

Cette Princesse, destinée, ce semble, à montrer qu'il n'est rien de plus bas que les bassesses des Grands, alla chez la favorite, la pria d'accepter le plus beau de tous les héritages, la remercia des louanges qu'elle donnoit à sa constance pour Lauzun, & s'engagea à tout, vis-à-vis d'une personne qui ne s'engageoit à rien.

Le lendemain, Me. de Montespan lui dit, que le Roi s'étoit lié sur le mariage par la lettre écrite aux Ambassadeurs lors de la rupture, & lui conseilla, pour la mieux enchaîner, d'en parler elle-même au Roi. Mademoiselle, au-lieu de parler en Princesse, que ses grands biens mettoient en état de faire un traité, parla en suppliante, & Louis répondit en Souverain.

Rendue à elle-même, elle vit que Me. de Montespan étoit désormais maîtresse de ses Duchés & des conditions. Dans son dépit, elle écrivit au Duc de Lorraine son parent, qu'elle vouloit le faire son héritier.

Ce Prince lui envoya Mr. le Bec, auquel il recommanda de traiter cette affaire avec le plus profond secret, à cause des espions qui bloquoient le Luxembourg. L'Agent entre à Paris, couvert de haillons, se niche dans un galetas, apprend que Mademoiselle va souvent dans une Eglise voisine, se place près d'un bénitier, & demande l'aumône à la Princesse. Celle-ci le voyant fermer ses heures avec un air de mystere, parut curieuse & inquiette de ce mouvement. Le lendemain, le mendiant les ouvrit, & Mademoiselle y lut ces mots : *De la part du Duc de Lorraine* (1). Le jour suivant,

---

(1) Remarque de M. de V. tome VI, p. 184. » Cette fable est prise de l'aventure vraie ou » fausse de la Reine Clotilde. Mademoiselle n'en » parle point dans ses Mémoires, où elle n'o- » met pas les petits faits. Le Duc de Lorraine » n'avoit aucun droit pour prétendre à la succes- » sion de Mademoiselle : de plus, elle avoit fait » en 1679, le Duc du Maine & le Comte de » Toulouse ses héritiers.

elle lut, toujours dans les heures, l'adresse du négociateur. Mlle. de Montpensier, dont l'esprit étoit romanesque, fut ravie de cette aventure. Elle prit des mesures pour lui donner un rendez-vous sûr, par un billet qu'elle mit entre deux écus. Mais ses malheurs ne l'avoient pas guérie de ses indiscrétions : elle ne confia son secret qu'à un de ses domestiques, & ce domestique fut un traître. Au moment que Mr. le Bec alloit sortir pour l'entrevue, un ordre de la Police le tire de son galetas, & l'envoye coucher à Bicêtre. Le lendemain, il paroît devant le Marquis de Louvois, qui feint de ne pas le reconnoître, & à qui il demande l'aumône. Le Ministre lui ordonne de sortir sur le champ de Paris, & chasse comme un gueux cet Agent secret, qui depuis fut Ministre-Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, où il conta ces particularités à Me. la Marquise de...... de qui je les tiens.

Mlle. de Montpensier, ne voyant plus reparoître le mendiant, craignit que sa lettre au Duc de Lorraine n'eût été interceptée, & qu'on ne lui eût tendu un piege pour mieux s'éclaircir de ses dispositions secretes. Elle tâcha de renouer avec Me. de Montespan, qui ne daigna pas même répondre à ses avances. Me.

de Maintenon lui fut envoyée. Mademoiselle, qui la regardoit comme auteur, ou comme complice des chagrins qu'elle essuyoit, lui dit : *Il y a long-temps que je ne vous ai fait l'honneur de vous parler, parce que*....... Me. de Maintenon, étonnée d'un pareil début, sortit brusquement. Mademoiselle la retint, & prenant un ton plus bas, lui dit, qu'elle étoit prête à se dépouiller de tous ses biens, pourvu qu'on lui permit enfin d'épouser Lauzun. Me. de Maintenon lui représenta que le Roi, à qui elle avoit fait ses offres sans conditions, seroit surpris qu'elle osât lui en prescrire, & qu'il valoit mieux s'abandonner à sa reconnoissance & à sa générosité. La Princesse repliqua qu'elle savoit ce qu'étoient les générosités de Cour, & qu'elle disposeroit à sa fantaisie de son patrimoine, si on ne lui accordoit ce mariage. On lui répondit que le Roi, à qui elle l'avoit promis, ne le lui permettroit jamais. Elle éclata en plaintes, & dit qu'elle donneroit tout aux pauvres, & qu'on verroit si le Roi voudroit ravir aux hôpitaux un bien légitimement donné. » Si » cela est, reprit Me. de Maintenon, je » ne puis vous répondre que M. de Lau» zun ne soit pas transféré de Pignerol » à la Bastille. "

Mademoiselle, effrayée de cette menace, s'en remit à la bonté du Roi, & fit au Duc du Maine une donation (1) de la Souveraineté de Dombes & du Comté d'Eu. Me. de Maintenon eut ordre de lui dire, qu'on lui permettoit d'épouser secretement M. de Lauzun, & de lui donner 4000 liv. de rente. Elle l'assura qu'elle n'auroit d'autre application qu'à la servir, & à reconnoître les obligations que lui avoit le Prince qu'elle avoit nourri & qu'elle aimoit uniquement : elle lui tint tant de discours honnêtes, reconnoissants & tendres, que cette Princesse, qu'il ne falloit que flatter, fut ravie de s'être dépouillée de son bien. Deux mots du Roi la mirent hors d'elle-même. L'élargissement de Lauzun acheva de l'aveugler.

Mais celui à qui elle avoit tout sacrifié lui ouvrit les yeux, & ne lui laissa que la douleur de s'être exposée au mépris public pour l'homme le plus méprisable. Lauzun ne vit en elle qu'une fille emportée, jalouse, brûlante d'un amour impur (2) à l'âge où les feux les plus légi-

(1) Février 1681.

(2) Elle étoit sa femme, & il l'avoue. Rem. de M. de V. tome VI, p. 184.

times s'éteignent : & elle ne vit en lui qu'un indiſcret, un infidele, un ingrat, & un menteur. Tant de bienfaits furent payés de haines & d'inſultes, qui ne guérirent pas plus Mademoiſelle de ſa paſſion, que dix ans de priſon n'avoient guéri Lauzun de ſes défauts.

Me. de Monteſpan ne pouvoit ſouffrir ſon nom : depuis long-temps elle avoit réſolu d'en changer. Elle diſoit que ce nom ridicule lui porteroit malheur, & croyoit qu'en en prenant un autre, elle prendroit une autre deſtinée. Elle voyoit que celui de Maintenon n'avoit que trop bien réuſſi. Enfin, le nom de Monteſpan lui étoit odieux, parce que ſon mari y avoit attaché une idée de crapule & d'ivrognerie, & elle-même une idée de foibleſſe & d'impureté. Celui de Montpenſier flattoit ſes oreilles, & tentoit ſa vanité. Elle eut pour Lauzun des égards qui étonnerent toute la Cour, où l'on ne ſe ſouvenoit preſque plus de ce priſonnier. Elle le ſoutint contre Louvois, qui, par un reſte de jalouſie ou de haine, amuſoit le Roi du récit des indiſcrétions & des ridicules de l'homme dont autrefois il avoit redouté les hauteurs. Elle ſe déclara pour lui ſi ouvertement, qu'on craignit le rappel de Lauzun, à qui la Cour

avoit été défendue. Des vues d'intérêt lui conseilloient cette conduite : elle promettoit à Lauzun le retour de son ancien crédit, pour s'assurer de celui qu'il avoit sur Mademoiselle, qu'elle vouloit engager à lui donner le reste de son bien, moyennant une pension viagere, & à lui permettre de prendre le nom de Montpensier pour aller après elle au Comte de Toulouse (1). Mademoiselle étoit trop mal payée de sa premiere folie, pour être tentée d'en faire une seconde : elle rejetta ces propositions, de maniere à ôter toute espérance, & Lauzun retomba dans son néant. La Princesse souffrit de cette nouvelle chûte. Lauzun l'accusa d'être la cause de tous ses malheurs : il exerça sur elle un tel empire, qu'on prétend qu'un jour, revenant de la chasse, il lui dit: (*Louise d'Orléans*) *tire-moi mes bottes*, &

---

(1) Il venoit d'être légitimé. Louis XIV avoit quelque répugnance à ces actes qui renfermoient un aveu public de ses foiblesses. Henri IV avoit moins de délicatesse : les lettres de légitimation du Duc de Vendôme portent que Henri ayant reconnu *les grandes perfections & graces, tant de corps que d'esprit, qui se trouvent en la personne de la bien-aimée* Gabrielle d'Estrées, *il l'a recherchée comme le suiect le plus digne de son amitié.*

qu'elle s'étant recriée sur cette insolence, il fit du pied un mouvement, qui étoit le dernier des outrages. Le lendemain, il revint au Luxembourg, accoutumé sans doute à de pareilles scenes. Mais la femme de Lauzun se rappella enfin qu'elle avoit failli être celle d'un Empereur, & en prenant l'air & le ton : » Je vous dé» fends, lui dit-elle, de vous présenter » jamais devant moi. " Lauzun ne répondit à cet ordre, que par une profonde révérence (1).

Mademoiselle, après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs & les intrigues, le milieu dans les amours & les chagrins, en passa la fin dans la dévotion & dans l'obscurité. Elle descendit si bas, & Madame de Maintenon monta si haut, qu'à son tour celle-ci lui fit quelquefois l'honneur de lui parler. Exemple qui doit apprendre à jamais aux Princesses, que ne pouvant échapper aux désagréments de leur état sans tomber dans tous les pieges des passions, elles doivent se résoudre à être malheureuses de bonne grace.

On assure que Louis XIV n'oublia ja-

(1) Mém. du Marquis de Dangeau.

mais que Mademoiselle avoit fait tirer sur lui le canon de la Bastille. Racontant un jour à un Ambassadeur les troubles de sa minorité, quand il en fut au siege de Paris, la Princesse entra : » Voilà, dit le » Roi, interrompant son récit, voilà ma » Cousine qui vous achevera mon his» toire. " Louvois se plaisoit à nourrir ses ressentiments : il écarta Condé du commandement des armées, en rappellant à propos ses premieres fautes. Le Roi les avoit pardonnées; mais elles avoient laissé dans son esprit des traces fâcheuses. A une campagne en Flandres, il ne put s'empêcher de dire au Prince de Condé : » Sans vous, tout ce pays-ci seroit à » moi. " Ah ! Sire, répondit le Prince, » vous m'aviez promis de ne m'en jamais » parler ! " (1).

CHAPITRE V.

Conversions.

TAndis que Me. de Maintenon se servoit de sa faveur pour établir à la Cour la vertu, l'Angleterre offroit à l'Eu-

(1) Mém. de F. Hébert.

rope un ſpectacle bien différent. La Ducheſſe de Portſmouth continuoit à faire de St. James un lieu de plaiſir & de délices. Elle gouvernoit depuis long-temps Charles ſecond par la force de ſa beauté & de ſes charmes. Perſonne ne plaiſoit plus qu'elle, quand elle vouloit plaire. Elle étoit dans la plus grande faveur, & cette faveur étoit encore au-deſſous d'elle. C'eſt peut-être la ſeule femme qui ait ſoutenu l'adverſité avec courage, après avoir joui de la proſpérité avec orgueil. Les liaiſons qu'elle avoit avec la France donnerent lieu à Madame de Maintenon d'entrer en commerce avec elle.

La Religion Catholique étoit le ſujet de ces lettres. Madame de Portſmouth s'étoit chargée de la protéger en Angleterre, & Verſailles lui en indiquoit les moyens. Elle penſoit que ſon zele pour faire des Catholiques expieroit le crime d'être une fort mauvaiſe Chrétienne. La Ducheſſe d'Yorck fut épriſe du même zele. Ces trois Dames établirent à la Cour de Londres cette fureur de convertir, qui, ſous le regne ſuivant, ne connut plus de bornes, & cauſa les plus grands maux. A Londres, la dépravation des mœurs étoit au comble : corrompre & être corrompu étoit du bon air, & préciſément ceux qui

perdoient le plus d'ames par les œuvres; étoient les plus empressés à les sauver par les dogmes.

Le même esprit régnoit à la Cour de France. Mais le vice se cachoit, & le zele se montroit à découvert. Charles haïssoit les Protestants comme des ennemis du despotisme des Stuards : Louis, comme des ennemis de Dieu. L'un eût bien voulu venger son pere, & l'autre venger l'Eglise; Madame de Maintenon, qui connoissoit l'aversion du Roi pour les hérétiques, entreprit de convertir ses parents, & commença par le Marquis de Villette, fils de cette tante qui l'avoit nourrie dans son enfance. Mr. de Bossuet, qui faisoit retentir toutes les anti-chambres de la Cour, de propos de controverse, disputa inutilement en sa présence. Il embarrassa souvent le Marquis de Villette, & ne le convainquit pas. Quand le Théologien entroit dans des raisonnements profonds, & tiroit des conséquences, l'hérétique lui répondoit, que son éloquence n'étoit point à la portée d'un marin tel que lui; que la vérité vouloit des preuves plus simples, & qu'il ne pouvoit croire une Religion qu'il ne pouvoit entendre. Bourdaloue ne fut pas plus persuasif. Mr. de Villette se retrancha toujours sur son igno-

rance. Le Roi lui envoya ordre de se convertir. Villette demanda du temps. On lui en accorda. Madame de Maintenon le pressa de prendre un terme pour s'instruire. » Mais, dit le Marquis, il me faut » cent ans : dix du moins pour croire » à l'infaillibilité d'une société d'hommes ; » vingt, pour m'accoutumer à la tran- » substantiation, & ainsi du reste. " Sa cousine ne s'étoit pas attendue à cette résistance. Elle prit des mesures avec le Ministre pour ordonner à Villette un long voyage sur mer, afin que si le pere vouloit se perdre, elle pût du moins sauver les enfants.

Il avoit une fille déja charmante & deux fils, qui, quoique fort jeunes, avoient déja fait quelques campagnes. L'aîné s'étoit trouvé à neuf ans au combat de Messine, où Ruyter fut tué. Cet enfant fut blessé & fait enseigne de vaisseau ; au plus fort de l'action, il avoit l'esprit si présent, que voyant couler son sang, il dit : » Si ma » bonne voyoit cela, que diroit-elle?

Après le départ de Monsieur de Villette, que toutes les offres de Madame de Maintenon ne purent fixer à la Cour, elle demanda Mademoiselle de Murçay. Les parents prirent des prétextes pour la lui refuser. Elle n'y eut aucun égard, &

la demanda encore. Nouveau refus. Elle la fit enlever du consentement de sa mere. L'enfant pleura beaucoup, quand Madame de Maintenon lui eut déclaré qu'il falloit être Catholique. Ces larmes lui rappellerent les violences qu'on lui avoit faites dans son enfance pour lui donner des sentiments, qu'elle prit ensuite d'elle-même; & ce souvenir modéra son zele. Mademoiselle de Murçay fut gagnée par la douceur, & trouva la Messe du Roi si belle, qu'elle promit d'être Catholique, pourvu qu'on lui fît entendre tous les jours la Messe du Roi. Depuis, elle devint Janséniste, & Madame de Maintenon ne lui pardonna pas plus la seconde hérésie que la premiere.

M. de Château-Renaud, qui avoit avec lui l'aîné des Villettes, eut ordre de l'envoyer à la Cour. Il étoit plein de feu & d'ambition. On lui fit entendre que l'hérésie seroit un obstacle à la fortune qu'on lui destinoit. Il l'abjura. Son frere fut plus opiniâtre, parce qu'il étoit plus jeune. Cependant il se rendit, prêché par l'infatigable Gobelin. Rien n'étoit alors plus facile & plus artificieux que les conversions. On disoit d'abord au catéchumene, que les deux Religions ne différoient pas autant que les Ministres le prétendoient;

on lui lisoit l'*Exposition de la Foi*, qui les rapprochoit avec tant d'art; on l'assuroit que le Huguenot étoit presque Catholique. Mais dès qu'il avoit abjuré, le Catholique paroissoit encore fort Huguenot; on exigeoit qu'il se soumît à toutes les pratiques d'un culte, où se retrouvoient tous les petits dogmes, dont on lui avoit fait grace dans l'instruction.

On sera sans doute surpris que Madame de Maintenon ait employé tant de soins pour faire ces conversions. Une foi vive pour sa Religion l'y portoit; & les sentiments du Roi ajoutoient à ce motif; le zele compte pour rien l'autorité paternelle, quand il s'agit du salut éternel, & les hommes appartiennent à Dieu, avant que d'appartenir à leur pere. Qu'on ne soit pas non plus surpris qu'elle se soit attachée à convertir des enfants; le Conseil de nos Rois venoit de prononcer, qu'un enfant de sept ans étoit très-capable de ce qu'Henri IV jugeoit si difficile, de choisir une Religion, & de décider entre Geneve & Rome.

A son retour, Mr. de Villette fit des plaintes ameres à Madame de Maintenon, & lui reprocha les obligations qu'elle avoit eues à sa mere. Son ressentiment se calma peu-à-peu; & après avoir résisté à

l'éloquence de l'Evêque de Meaux, aux promesses de son Roi, aux importunités de Madame de Maintenon, il fit un second voyage sur mer, & des réflexions qu'il n'avoit pas encore faites. L'Evangile de l'ivraie & du bon grain lui parut claire comme le jour contre le schisme des Protestants : il vit que ce n'étoit pas aux hommes à les séparer. Convaincu, mais ne voulant pas être accusé d'avoir vendu sa conversion, il fit, à son retour, une abjuration secrete entre les mains de son Curé. Dès qu'il revint à la Cour, le Roi, qui avoit souvent dit que son unique défaut étoit d'être Hérétique, l'accueillit avec bonté, & lui témoigna qu'il regardoit comme un service son retour à l'Eglise. Le Marquis de Villette lui répondit : » Sire ! c'est la seule chose que » j'aye encore faite, sans avoir eu pour » objet de vous plaire. "

Cependant il tâcha de rendre son changement utile à sa fortune ; de converti, il devint convertisseur ; soit pour étendre les opinions qu'il croyoit vraies, soit pour s'étourdir sur les remords de sa conscience, en corrompant la conscience de ses amis, soit pour se mettre à l'abri des vengeances de Dieu & des jugements des hommes, par le grand nom-

bre des coupables, soit parce qu'il étoit commode de prouver la sincérité d'une conversion par du zele, & difficile de la prouver par des vertus. Madame de Maintenon soupçonna son cousin de céder aux plus lâches de ces motifs, & le conjura de faire moins de Catholiques, & de l'être davantage lui-même. L'hypocrisie des réunis lui faisoit horreur : » C'est une in» famie, disoit elle, d'abjurer sans être » convaincu. " Que ne se souvint-elle toujours de cette maxime ! Elle se fût opposée à ces cruautés, qui propagerent l'infamie, & ne donnerent point la conviction.

La famille de Ste. Hermine avoit persisté dans sa Religion. Madame de Maintenon, qui vouloit absolument, que tout ce qui lui appartenoit fût Catholique, fit venir à la Cour Mesdemoiselles de Ste. Hermine, & les catéchisa elle-même. Elle entendoit les matieres de controverse, & n'ignoroit pas les arguments des Religionnaires ; ses parentes firent abjuration après une belle résistance. On appelloit belle résistance, cette fermeté à soutenir qu'on n'étoit point convaincu, même après qu'on l'étoit, ou qu'on avoit résolu de le paroître, & à ne se rendre qu'après avoir parcouru tout le pays de la controverse,

& fait des objections sur chaque article. Cet artifice faisoit l'éloge du convertisseur, & sauvoit le converti de tout soupçon de lâcheté.

Il y eut pourtant des d'Aubignés qui furent rebelles. Pour conserver leur Religion, ils abandonnerent leur patrie. J'ai vu à Copenhague une fille de cette Maison, dans une situation fort au-dessous de sa naissance. Elle se plaignoit des emportements & du zele de Madame de Maintenon. A cela près, elle n'en parloit qu'avec beaucoup de respect.

L'ardeur de Madame de Maintenon à faire des prosélites, lui attira la haine de tous les Protestants. Elle s'en consola par l'espérance de plaire à Dieu, & par la certitude de plaire au Roi, dont l'estime augmentoit l'amour, & l'amour le respect. On ne voyoit qu'elle dans les antichambres, conférant avec Bossuet & Pellisson, ou dans les Eglises, conduisant quelque Huguenot. C'étoit un honneur d'être converti par elle : ceux qui résistoient aux raisons des Théologiens, ou aux offres des corrupteurs, se rendoient aux persuasives invitations d'un si aimable Apôtre; & cette qualité, quoiqu'un peu hommasse, étoit un grand trait de beauté aux yeux d'un Prince aussi reli-

gieux que Louis, qui vouloit se convertir lui-même.

CHAPITRE VI.

Conduite de Madame de Maintenon envers Madame de Montespan.

POur se bien convertir, il faut deux choses : quitter le mal, & le réparer. Le premier étoit fait ; & depuis quatre ans, le Roi n'avoit rien accordé ni demandé à Madame de Montespan : il avoit eu quelques distractions, mais il en avoit rougi : les plaisirs étoient encore aimés, mais le charme étoit rompu. Le second paroissoit plus difficile à Me. de Maintenon : il falloit réunir deux époux du caractere le plus opposé ; vaincre la timidité du Roi, confus d'avoir si long-temps offensé sa femme ; vaincre les scrupules de la Reine, accoutumée à regarder comme une vertu la continence, qui avoit été si long-temps pour elle une nécessité ; subjuguer les deux Confesseurs, dont l'un étoit accusé de relâchement, l'autre, convaincu de superstition.

Me. de Maintenon fit servir à ce pro-

jet les assiduités du Roi auprès d'elle. Sans le fatiguer d'exhortations, elle le réduisit au point de ne dépendre que de ses conseils, soit en lui montrant par la sagesse des siens les défauts de ceux de Me. de Montespan, soit en lui faisant envier la paix d'une conscience qui ne se reproche aucun mal, soit en recevant ses visites avec l'inquiétude d'une femme qui sait que le public n'examine qu'après avoir jugé.

Le Roi passoit souvent deux heures de l'après-dinée dans sa chambre, à causer avec une amitié, un air libre & naturel, qui rendoient cette place la plus agréable du monde (1). Les Courtisans disoient : Peut-on être si long-temps avec une femme sans en être épris ? On peut donc, disoient les Dames, avoir de la faveur, sans avoir de foiblesse ! Me. de Montespan mouroit de dépit : on ne daignoit pas même la chasser de la Cour ; on la voyoit tous les jours, & tous les jours avec plus de froideur : Me. de Maintenon étoit

(1) Lettres de Sévigné. » La place de Me. » de Maintenon, *dit-elle ailleurs*, est unique » dans le monde : il n'y en a point : & il n'y » en aura jamais. «

étoit donc sûre de son ascendant, & sûre de l'indifférence du Roi! Non : elle en doutoit encore ; mais après avoir vu que la satiété l'avoit plutôt guéri de l'amour que la privation, elle pensoit que la présence de Me. de Montespan acheveroit de l'en dégoûter. En effet, le Roi, en voyant sa maîtresse, passoit de la haine du péché à l'aversion de celle qui le lui avoit fait commettre : & Me. de Montespan, encore si belle, ne l'étoit plus aux yeux d'un Prince qui en avoit eu huit enfants, & qui s'en repentoit.

Elle fit un dernier effort pour le rapeller. Le Roi fit voir à Me. de Maintenon une lettre de Me. de Montespan pleine des feux des premieres années, & lui ordonna d'aller dire à cette malheureuse, (ce fut son mot) qu'il ne vouloit plus être aimé d'elle, & qu'il l'exhortoit à la même indifférence pour lui. Me. de Maintenon exécuta cet ordre avec un empressement, qui dit assez qu'elle étoit aussi sûre de sa réputation que de sa vertu. Car si elle eût été coupable, ou accusée de foiblesse, ou de rivalité, auroit-elle osé reprocher à une autre une passion qu'elle avoit elle-même ?

Cet arrêt fut un coup de foudre pour Me. de Montespan : tantôt elle se déchaî-

noit contre celle qui l'avoit prononcé ; tantôt elle tâchoit de la gagner par des excuses, par des larmes, par des promesses. » Des promesses! lui dit Me. de » Maintenon, je n'en veux qu'une de vous: » mais c'est Dieu, le Roi, & votre pro- » pre honneur, qui vous la demandent: » promettez de renoncer de bonne foi » à votre passion." Ah! répondit Me. de Montespan, autant vaudroit-il m'arracher le cœur.

Au sortir de cet entretien, Me. de Maintenon trouva sur ses pas un courtisan qui lui dit : » Le bruit se répand, » Madame, que le Roi quitte les fem- » mes, & que c'est à vous qu'il le doit ". » Plût-à-Dieu, & mourir sur le champ!" répondit-elle avec la fermeté d'une ame, qui sait, au milieu même de la Cour, ne pas rougir de la vertu.

On délibéra si Me. de Montespan seroit exilée. Me. de Maintenon lui épargna par pitié ce dernier coup ; mais elle l'obséda de Directeurs, chargés de l'exhorter à s'exiler elle-même. Ils ne la persuaderent point, & la Cour lui étoit devenue nécessaire, depuis qu'elle y étoit inutile. Le Roi lui conserva tout l'extérieur de la plus haute faveur : il falloit une idole

au Courtisan, & Madame de Maintenon ne vouloit pas l'être.

Cependant toutes les graces dépendoient de celle-ci. Me. de Montespan, toujours jalouse des apparences du crédit, recouroit à elle, toutes les fois que l'habitude de demander, ou la gloire d'obtenir, l'engageoient à secourir ses protégés. Me. de Maintenon n'avoit ni la force de haïr, ni celle de refuser : de sorte que Me. de Montespan régnoit par la femme, qui dix ans de suite avoit régné par elle.

Le P. de la Chaise qui n'avoit pu suivre la marche du cœur du Roi, parce qu'il n'en avoit pas encore toute la confiance, craignoit qu'il n'hésitât entre Me. de Montespan & la vertu : & l'ascendant que la maîtresse conservoit lui prédisoit que la vertu ne seroit pas la plus forte. Il donna ordre au Jésuite qui prêchoit devant le Roi, de prêcher sur la rechûte. Ce sermon réussit : & Louis, pour ne plus retomber, voulut se fortifier du *pain des forts*. Le P. de la Chaise refusa de le confesser, & prétexta une maladie : n'eût-il pas mieux fait de le confesser & de refuser de l'absoudre? Le Roi lui écrivit de sa main de revenir, & l'assura qu'il seroit content. On ne sait ce qui se passa entre le pénitent & le confesseur. Mais il est

ſûr que le Roi ne vit plus en particulier Me. de Monteſpan, qui pourtant demeura toujours dans ſa place.

Auſſi les dévots & même les gens de bien murmurerent-ils de la voir encore ſi puiſſante dans ce même monde qu'elle avoit ſi long-temps ſcandaliſé. » Pourra-t-on croire ce commerce rompu, » tant qu'on verra tous les jours enſemble les deux amants ? Avant François » premier, les fautes de nos Rois étoient » ſecretes : ils ſembloient par-là les con» damner : leur peuple n'en étoit ni la » victime ni le témoin : ils n'oſoient ex» poſer aux hommages de la Cour la maî» treſſe la plus chérie : aujourd'hui, la » Cour eſt obligée d'adorer une maîtreſſe » qui ne l'eſt plus. Aimer Me. de Mon» teſpan, & lui donner du crédit, c'étoit » une grande foibleſſe, mais ce n'étoit » qu'une foibleſſe : lui ôter l'amour, & » lui laiſſer la faveur, c'eſt ſe jouer » des honneurs, des peuples, & de la » vertu. » L'Abbé Gobelin répétoit ces diſcours à Me. de Maintenon, qui les approuvoit & n'oſoit les redire au Roi, auquel il ne falloit encore que des demi-vérités. Elle craignoit de réveiller des goûts amortis, à force de les contredire. Il étoit dangereux de conduire par des ſentiers ſe-

més d'épines, un homme encore entêté de roses de l'amour. Louis n'avoit renoncé à Me. de Montespan que par estime pour Me. de Maintenon : sa conscience ne lui reprochoit rien : elle n'étoit pas encore assez délicate pour entendre ce que lui reprochoit son peuple. Il aimoit la dévote, mais il haïssoit la dévotion : & la proposition d'un outrage public à la mere de ses enfants lui en eût paru le dernier délire. Il falloit donc en faire un Sage, avant que d'en faire un Chrétien.

CHAPITRE VII.

Conduite de Me. de Maintenon à l'égard de la Reine.

LA Cour partit pour Chambor. Me. de Montespan fut exclue de ce voyage, & la Reine y eut des plaisirs auxquels elle ne s'étoit pas attendue. Dans l'excès de sa joie, elle donna à Me. de Maintenon autant de marques de considération qu'elle en reçut du Roi. Elle se flattoit de plaire encore, tant le respect du Roi paroissoit attentif & tendre ! » Je » crois, disoit-elle, que Dieu l'a suscitée

» pour me rendre le cœur que Me. de
» Montespan m'avoit ravi. "

Rien n'affermit mieux l'empire de Me. de Maintenon. La Reine la remercioit de ce qu'elle lui renvoyoit des sentiments qu'elle auroit pu prendre pour elle-même : toutes les Dames admiroient une conduite qu'elles ne pouvoient comprendre : les Courtisans même sans mœurs étoient charmés que le Prince en eût, soit par goût pour le changement, soit par un rassasiement du vice, soit par l'attrait de la vertu. Nulle favorite n'avoit ressemblé à Me. de Maintenon : nulle ne fut honorée comme elle, & ne se prêta moins aux honneurs. Elle voyoit le Monarque sous ses loix, la Reine dans sa dépendance, les Ministres dans son antichambre ; & loin d'en être enivrée, elle en avoit plus de confusion que de vanité. Elle se mit au niveau de sa fortune, à force de se dire que sa fortune étoit au-dessus d'elle : les Princes mêmes plioient sans peine devant une femme trop timide, ou trop modeste pour en abuser : Louvois seul étoit jaloux.

Me. la Dauphine n'étoit pas à Chambor ; de sorte que la faveur de Me. de Maintenon paroissoit évidemment indépendante de l'amitié du Roi pour la Prin-

cesse. Le jour de St. François, jour de sa fête, la Reine lui fit présent de son portrait, enrichi de diamants : distinction unique, & que Me. de Maintenon mettoit au-dessus de tout. Me. de Montespan n'avoit rien eu de pareil : elle prétendit à la même faveur ; mais on lui fit entendre que de semblables dons marquoient l'estime.

Cependant les tête-à-tête étoient d'une longueur à faire rêver toute la Cour, à faire causer toute la ville. M. de Chamarante menoit & remenoit Me. de Maintenon à la face de l'univers. On ne comprenoit rien à une faveur d'une espece si nouvelle. Nul ami n'avoit pour son ami autant de soins & d'attentions que Louis en avoit pour elle. Me. de Maintenon lui montroit un pays nouveau, tiroit de son ame des sentiments jusqu'alors inconnus, & le faisoit jouir du commerce d'une amitié tendre & solide, sans contrainte, sans passion, & sans trouble.

Souvent elle coupoit l'entretien le plus vif par des réflexions sur ce que la Reine avoit souffert, & par des exhortations sur les dédommagements qui lui étoient dûs. Le Roi, subjugué par des conseils si désintéressés & si fréquents, la quittoit pour lui plaire, alloit chez la Reine, lui par-

loit avec la
Maintenon
l'illusion se
que sa femme
mieres froide
l'habitude des
le goût de la
considéré sans
la jalousie &
lie, il trouvoi
Maintenon. T
la Reine, tou
fidélité par se
tre : son imagi
sirs rendoit pi
riage, si plats
& si la vertu
men, l'hymen
mour.

La Reine, dé
pressements par
en étoit ravie,
pondre. Le Roi
dée, elle hésita
vous. Me. de M
nagé, l'y accomp
telle étoit la tim
Princesse, ou tell
piroit le Roi, qu
te, tant que du

loit avec la même amitié qu'à Me. de Maintenon dont il conservoit l'image : l'illusion se dissipoit : il ne voyoit plus que sa femme, & retomboit dans ses premieres froideurs. Cependant il prenoit l'habitude des plaisirs sérieux : il perdoit le goût de la jeunesse ; & après avoir considéré sans répugnance la Reine, que la jalousie & la dévotion avoient vieillie, il trouvoit mille charmes à Me. de Maintenon. Tous les jours plus fidele à la Reine, tous les jours il violoit cette fidélité par ses sentiments pour une autre : son imagination embrasée par ses desirs rendoit piquants les plaisirs du mariage, si plats pour qui aime ailleurs : & si la vertu ne servit jamais mieux l'hymen, l'hymen ne servit jamais mieux l'amour.

La Reine, déshabituée de ces vifs empressements par vingt années de froideurs, en étoit ravie, & ne savoit plus y répondre. Le Roi l'ayant un jour demandée, elle hésita si elle iroit au rendez-vous. Me. de Maintenon, qui l'avoit ménagé, l'y accompagna, & la soutint. Car telle étoit la timidité naturelle de cette Princesse, ou telle étoit la crainte qu'inspiroit le Roi, qu'elle fut toute tremblante, tant que dura l'entretien. Peu-à-peu

elle cessa de le redouter, & l'union, si desirée, fut enfin parfaite. Aussi elle répondit à une de ses Dames qui vouloit l'exciter contre Me. de Maintenon : » Pourquoi serois-je jalouse? je n'ai jamais été » si bien traitée du Roi. »

Madame de Richelieu étoit témoin du triomphe de Madame de Maintenon ; elle voyoit la vertu, & séchoit de l'avoir abandonnée. L'envie étouffa l'amitié. Elle prétendoit que c'étoit à elle à rapprocher les deux époux qu'elle avoit désunis ; & aussi ardente pour le bien que pour le mal, pourvu qu'il lui fût aussi utile, elle disoit qu'elle avoit toujours joué le rôle de médiatrice, qu'elle le joueroit encore, & que si le Roi vouloit se convertir, elle le convertiroit très-bien. Elle jetta des semences de divisions entre la Reine & Madame la Dauphine, & en accusa Madame de Maintenon.

Ces deux Princesses devoient se convenir ; elles étoient toutes deux dévotes, toutes deux négligées, toutes deux malheureuses. Cependant elles ne s'aimoient point, se voyoient rarement, & se manquoient même quelquefois, autant que deux femmes de ce rang pouvoient se manquer. Au-lieu de s'en prendre au contraste de leur caractere, plus fort que la

sympathie de leurs destinées, elles en soupçonnerent Madame de Maintenon, à laquelle étoit due toute l'union qu'il y avoit à la Cour. Madame de Maintenon, dont l'unique objet étoit de mettre la paix partout où elle n'étoit pas, fut vivement affligée d'un si injurieux soupçon; & aussi étonnée de la malignité des hommes, que si elle eût commencé à les connoître. Elle fut bientôt justifiée dans l'esprit de la Reine; mais Madame la Dauphine refusa de l'écouter; jalouse elle-même de la faveur de sa Dame d'atour; elle craignoit d'être détrompée, parce qu'elle avoit résolu de ne pas l'aimer. Madame de Richelieu lui peignoit Madame de Maintenon comme l'esprit le plus dangereux, & la conjuroit sur-tout de se défier d'un éclaircissement. La Princesse, déja trop solitaire, s'enferma davantage. Le Roi faisoit venir tous les jours chez lui Me. de Maintenon; & pour la consoler de ces désagréments, il alla chez elle.

Elle étoit trop sensible à l'injure faite à son caractere, pour l'être à ce nouvel honneur. Elle dit au Roi qu'elle ne pouvoit soutenir les injustes regards de Me. la Dauphine, ni servir une maîtresse qui la regardoit comme son ennemie; qu'elle avoit toujours concilié les esprits; qu'ayant

le malheur d'être un sujet de discorde à la Cour, son devoir étoit d'en sortir, & qu'il n'y avoit point de sacrifice qu'elle ne fît à la paix. Le Roi jugea que pour dissiper ces mal-entendus, il ne falloit que les éclaircir. La Reine, Madame la Dauphine & Madame de Maintenon eurent en sa présence un long entretien, dont le résultat fut, que Me. de Richelieu étoit fort envieuse, & Me. de Maintenon, fort innocente. Elles témoignerent publiquement le regret qu'elles avoient de s'être méprises; Madame la Dauphine la conduisit dans sa chambre, la priant d'oublier le passé; & la Reine ne se gouverna plus que par ses conseils.

Etre justifiée aux dépens de Madame de Richelieu, fut un nouveau chagrin pour Madame de Maintenon. Elle n'avoit à la Cour qu'une amie, & cette amie la trahissoit. Encore si c'eût été Madame de Montespan; mais la Duchesse de Richelieu, à qui elle devoit tout! C'étoit donc sa destinée de ne pouvoir aimer ni estimer ses bienfaictrices! Ces réflexions trop justes, furent aussi funestes à son caractere qu'à son bonheur; elle devint défiante, & ce défaut crut avec l'âge. Tous les jours, témoin de mille perfidies, tout lui devint suspect; elle craignoit d'être en-

vironnée de faux amis, & se conduisit avec les plus vrais, non comme devant un jour les haïr, mais comme pouvant en être haïe un jour. Delà, ce goût pour la retraite, substitué à ce goût pour la liberté; cette circonspection dans tout ce qu'elle écrivoit; cet éloignement pour les affaires, de peur d'y trouver l'intrigue; ce combat perpétuel entre la franchise & la prudence; & de-là, sa maxime favorite, malheureusement si vraie, *on est tous les jours trompé des amitiés de trente ans!*

Le Roi fut fort irrité contre Madame de Richelieu, & l'auroit disgraciée, si Me. de Maintenon ne l'eût appaisé, en lui disant: » Tracassiere pour tracassiere, celle » qu'on connoît vaut encore mieux que » celle qu'on ne connoît pas. »

CHAPITRE VIII.

Mort de la Reine.

MAdame de Maintenon fut de tous les voyages que le Roi fit en Bourgogne & en Alsace, sur la Sarre, où il avoit des camps volants pour tenir ses

troupes en haleine, & ses frontieres en bon état. Elle y reçut du Roi des distinctions, qui marquoient encore plus sa faveur, & qu'elle renvoya toutes à la Reine.

En revenant de Strasbourg, cette Princesse tomba malade; le Roi en parut très-affligé. Me. de Maintenon se partagea entre le Roi qu'elle consoloit avec affection, & la Reine, qu'elle servoit avec empressement. Les Médecins avoient cessé d'espérer; toute la Cour fondoit en larmes, soit de regret, soit d'imitation: Madame la Dauphine demandoit en sanglotant, qu'il lui fût permis de recevoir la derniere bénédiction de sa mere mourante; le Confesseur n'oublioit rien pour rendre utile au salut du Roi, un spectacle qui le frappoit si vivement.

La Reine recouvra la voix & la vue, appella Madame de Maintenon, qui s'étoit retirée pour gémir, & pour prier en liberté. Elle tira sa bague de son doigt, & la lui donna, soit par un secret pressentiment de ce qui devoit arriver, soit pour lui laisser une marque non suspecte de son estime, ou pour indiquer au Roi le choix qu'il devoit faire, s'il s'élevoit un jour au-dessus du préjugé. Arrivée en ce moment, où tout paroît petit, hor-

mis la vertu, elle alloit donner essor à ses sentiments pour la seule femme irréprochable de la Cour la plus corrompue : la parole expira sur ses levres, & l'on n'entendit que quelques mots entrecoupés par ses soupirs. Madame de Maintenon commandoit à sa douleur, en étoit mal obéie, tenoit les discours du Christianisme le plus courageux, & un moment après, remplissoit la chambre de ses cris mal étouffés.

Qui croira ses larmes sinceres ? celui, qui ayant suivi pas à pas celle qui les répand, observe qu'elle perd son unique appui à la Cour, non une Reine, ce n'est pas ainsi qu'on les pleure, mais une amie, mais la premiere femme du monde à qui elle a rendu le premier des services, mais celle sur qui roule un projet dont elle est uniquement occupée. J'abandonne les soupçons malins à ceux qui croyent prévue & préparée une fortune, qu'il étoit tout au plus possible d'imaginer, en ce moment sur-tout, où l'attendrissement est plus naturel que la réflexion. Ceux-là voyent toujours Madame de Maintenon devenue Reine de France, & jamais la Dame d'atour tremblante, par pitié, peut-être par amour, & si l'on veut, par intérêt, de voir le Roi se livrer à une femme,

dont le premier pas seroit une chûte, & la premiere condition, la disgrace de l'importune dévote.

Dès que la Reine (1) eut rendu le dernier soupir, Madame de Maintenon, qui ne l'avoit point quittée, sortit pour se retirer chez elle. Mais le Duc de la Rochefoucault, favori de la création de Madame de Montespan, emporté par son attachement pour son maître, la prit par le bras avec vivacité, & lui dit : » Il n'est pas » temps, Madame, de vous retirer; dans » l'état où est le Roi, il a besoin de » vous."

Cependant Louis paroissoit médiocrement affligé : » Depuis vingt-trois ans, » dit-il froidement, que nous sommes ensemble, voilà le premier chagrin qu'elle » m'ait donné. " Elle avoit quelquefois traversé ses infidélités; rarement elle les lui avoit reprochées; soit qu'elle crût que ses plaintes étoient inutiles, soit qu'elle

---

(1) Marie-Therese, Infante d'Espagne, née le 20 Septembre 1638, mariée à Fontarabie le 4 Juin 1660, Régente en 1667 & 1672, durant les voyages de Flandres & de Hollande, morte à Versailles le 30 Juillet 1683, sur les trois heures après midi, âgée de quarante-cinq ans.

les crût au-dessous d'elle : car son ame étoit assez grande ; témoin sa réponse à ce Confesseur, qui l'interrogeant sur tous les péchés de sa vie passée, lui demanda naïvement, si avant son mariage elle n'avoit pas eu de desirs : oubliant qu'elle étoit aux pieds d'un homme qui tenoit la place de Jesus-Christ, elle répondit : » Eh non, » il n'y avoit point de Roi à la Cour de » mon pere. "

C'étoit une sainte ; mais il falloit à Louis une femme. Son caractere l'eût fait Carmélite ; sa naissance la plaça sur le Trône. Elle avoit toutes les vertus, hormis celles de son état : sa dévotion la faisoit souvent aller à l'Eglise, lorsque le Roi la demandoit ; & son Confesseur, au lieu de lui prescrire comme un devoir tout ce qui pouvoit attacher ou rappeller le Roi au sien, la berça de je ne sais quelles idées de perfection établie sur le sacrifice & sur le refus des plus légitimes plaisirs. Rien n'avoit plus éloigné Louis de la dévotion, que cette chimere de pureté. » Je l'ai bien connu, disoit Me. » de Maintenon, & je l'ai sû par ma pro- » pre expérience ; s'il avoit eu une fem- » me raisonnable, il n'en auroit jamais » vu d'autre. "

CHAPITRE [illegible]

[illegible]

MAdame [illegible] [illegible]
[illegible] fance. Elle [illegible]
de pareils [illegible]
vis [illegible]
femme, [illegible]
fans. Elle [illegible]
plaisirs [illegible]
Cet [illegible] par [illegible]
ge par l'[illegible]
tion; mais [illegible]
çoit des [illegible]
en [illegible]

Le [illegible]
& la [illegible]
à St. Cloud. [illegible]
Me. la Dauphine [illegible]
vouloit [illegible]
la Dauphine auroit [illegible]
ordonner une [illegible]
prétexte qu'elle [illegible]
de garder le lit, [illegible]
fard, quelques propos [illegible]

St. Cloud. Madame la Dauphine dit qu'elle en feroit ; on lui objecta fon état ; on prononça ces grandes paroles : » Le Roi » n'a pas befoin de ces démonftrations » d'amitié, & l'Etat a befoin d'un Prin- » ce." Elle fut outrée, lorfqu'elle apprit que Madame de Maintenon y fuivroit feule le Roi, & toute la Cour en fut étonnée. On ne pouvoit croire qu'une femme fi forte fût fitôt vaincue ; on ne pouvoit fe perfuader, que Louis n'eût le deffein & l'efpérance de la vaincre. La douleur aime la folitude ; mais on favoit que celle du Roi étoit fort modérée ; & l'on demandoit, s'il croyoit au-deffous de Sa Majefté de s'attendrir publiquement, ou s'il alloit cacher dans la retraite la honte de n'être point affligé, ou fi c'étoit avec une femme aimable, qu'on fe confoloit de la fienne.

Ce voyage fut de cinq jours, & ces cinq jours, les plus triftes du monde. Me. de Maintenon ne ceffoit de pleurer la Reine, & le Roi, de lui témoigner qu'il étoit encore plus fenfible à fon affliction qu'à la perte qui la caufoit. Mais voyant que ces larmes ne tariffoient point, il ne put s'empêcher de lui en faire des railleries, auxquelles, dit Me. de Caylus dans fes *Souvenirs*, je ne jurerois pas que ma tante n'eût

répondu dans le fond de son cœur, comme le Comte de Guiche à la femme du concierge de la Ménagerie, qui alléguoit mille raisons de se consoler de la mort de son mari sur laquelle il lui faisoit compliment : *Oh! puisque vous le prenez comme cela, ma foi, je ne m'en soucie guere.*

Le Roi jugea de ses sentiments pour lui par ceux qu'elle avoit pour la Reine. Amoureux, & sûr d'être aimé, il fut charmé de pouvoir le dire : & sans doute Me. de Maintenon ne le fut pas moins de pouvoir l'entendre. Cette passion d'un côté, & cette inclination de l'autre, peut-être inconnues à celle qui avoit formée la premiere, & qui éprouvoit la seconde, dut paroître sous sa forme naturelle, dès qu'elle ne fut plus arrêtée par la bienséance qui la réprimoit. La mort de la Reine rendoit à leur cœur la liberté : Louis pouvoit désormais aimer sans crime, & Me. de Maintenon se laisser aimer sans scrupule.

Mais c'étoit une passion : il falloit s'en défier. Ces sentiments étoient honnêtes : ils pouvoient devenir honteux : la prudence en diminua le danger. On n'avoit pas la force de les vaincre, ni peut-être de les assujettir : il en restoit assez pour n'être pas vaincue par eux, & même pour

les cachér encore. Louis cherchoit à manifester les siens : on le repoussoit avec le plus profond respect.

Le Roi, sentant peut-être pour la premiere fois, le combat de l'amour & de la vertu, fut pour la premiere fois embarrassé : il craignoit presque autant qu'il aimoit. La mort du Comte de Vexin amena une occasion favorable à l'amour. Me. de Maintenon avoit élevé ce Prince, & le pleuroit amérement : » Ah ! qu'il se» roit doux, dit le Roi, d'être aimé de » quelqu'un qui sait si bien aimer ! " Il n'en dit pas davantage, & trembla d'en avoir trop dit. Madame de Maintenon feignit de ne pas l'entendre. Mais le Roi, soulagé par cet aveu, parla dans la suite, comme si on lui eût confessé qu'on l'avoit entendu. Il est aisé de se peindre la joie de l'un & de l'autre. Le Roi goûtoit le plaisir d'avoir révélé avec bienséance un secret si long-temps retenu, & Me. de Maintenon, celui d'avoir deviné juste. Quelque piété qu'ait une femme, elle ne voit point avec indifférence un homme à ses genoux; & Me. de Maintenon y voyoit son Roi, son bienfaicteur, le Roi le plus aimable, le bienfaicteur le plus généreux.

Quand elle jettoit les yeux sur la ba-

gue de la Reine, sur les lettres qui la consoloient de la mort de cette Princesse, comme si elle eût été Reine elle-même, sur cette Cour prosternée à ses pieds, dont les hommages sembloient consacrer le choix du Prince, elle espéroit sans doute beaucoup de sa fortune. Mais quand elle les portoit sur tout ce qui rappelloit son premier état, pouvoit-elle ne pas rejetter ces espérances comme des chimeres ?

De ce combat entre les promesses flatteuses de l'amour, & les conseils austeres du devoir, naissoient une inquiétude & des agitations, qui lui faisoient haïr la Cour, mais qui ne l'en détachoient pas. Pleine de trop grandes idées du Roi & de trop petites d'elle-même, elle rougissoit pour Louis de la passion qu'elle lui avoit inspirée, & se reprochoit la gloire d'être aimée, comme l'opprobre de l'amant. Il lui paroissoit honteux d'aimer à l'âge où l'on cesse de plaire, & elle s'accusoit d'artifice & de foiblesse.

Cependant le Roi ne pouvoit plus vivre sans elle. Il ne trouvoit de repos, de plaisir qu'auprès d'elle. il s'entretenoit, il jouoit, il s'amusoit avec elle seule. A la chasse, à la campagne, à l'armée, il tomboit dans la tristesse, pour peu qu'elle

s'éloignât de lui. Qui n'a plus les emportements de la jeunesse n'en desire pas les attraits à ce qu'il aime : Louis oublioit qu'elle n'étoit plus jeune, & ne souhaitoit point qu'elle le fût. Tout ce qui peut être beau sans fraîcheur, l'étoit encore en elle : les mains, les bras parfaits ; le bas du visage d'un agrément infini ; la taille à effacer les plus régulieres de la Cour ; les yeux si vifs & si brillants, qu'on devinoit ce qu'elle alloit dire ; le sourire si juste, qu'on devinoit ce qu'elle avoit dit : le visage d'une si éclatante blancheur & si plein d'ame, que le feu sembloit sortir du milieu des neiges ; l'esprit le plus jeune du monde ; la gorge encore si belle, ou si soupçonnée de l'être, qu'une troupe de masques passant par une porte où Me. de Maintenon passoit en même-temps, un d'eux ne put s'empêcher de permettre à ses mains des témérités : » Ah ! s'écria- » t-elle : c'est Monseigneur : lui seul en » France est assez hardi pour cela : " & c'étoit lui. (1)

Il n'étoit donc pas étonnant que le Roi prît un violent amour (2) pour une

(1) Msts. de Me. d'Aumale. Mém. de l'Abbé de Choisy. Mémoires de Me. du Pérou. Lett. de Me. de Coulanges.

(2) Mém. du Marquis de Feuquieres.

femme dont la beauté ne vieillissoit point, & qui réparoit ce qu'elle avoit perdu d'agréments par tout ce que l'art de la parure avoit de plus ingénieux, par les graces, qui sont de tous les âges, par la modestie, qui est la premiere de toutes, & par mille choses aimables, qui ne sont point sous la loi du temps.

Elle accabloit le Roi de rigueurs, & ne pouvoit s'affranchir de ses assiduités. En vain elle prétextoit des maladies ou des affaires pour s'absenter des parties qu'on lui proposoit, on rejettoit toutes ses excuses. Elle refusa d'aller à Fontainebleau, pendant la grossesse de Me. la Dauphine; Le Roi lui ordonna de l'y suivre. C'étoit Louvois, qui, l'allégresse dans les yeux, la rage dans le cœur, portoit ces ordres si tristes pour lui, si agréables pour Me. de Maintenon, qui, charmée d'une si douce contrainte, obéissoit à son cœur en obéissant à son Roi, & trouvoit les innocentes joies d'une amante dans les devoirs d'une sujette. Par cette espece de compte qu'elle rendoit de sa conduite au public, elle ôtoit aux Courtisans tout soupçon d'un engagement secret, & au Prince toute espérance de l'y conduire.

Aussi attentive à éviter les tête-à-tête que Louis étoit ardent à les chercher,

elle le pria de partager les plaisirs de ces entretiens particuliers avec quelques-unes de ses amies, telles que Me. de S. Geran (1), Me. de Ventadour, la Princesse d'Harcourt (2), la Duchesse du Lude, la Comtesse de Grammont, qui toutes s'empressoient fort autour de Madame de Maintenon pour qu'on s'empressât autour d'elles. Le Roi accordoit tout, trop épris pour ne pas chérir ces scrupules, & déja trop vertueux pour ne pas les respecter. Il comparoit cette conduite avec celle de Me. de Montespan, qui n'avoit pas même observé les premieres loix de la bienséance : sévere à l'excès pour les autres, elle avoit poussé l'indulgence pour elle-même jusqu'à goûter

(1) N. d'O, mariée à Bernard de la Guiche, Comte de St. Geran, Chev. des Ordres du Roi, Lieut. Général de ses armées, mort subitement le 18 Mars 1696. Le Duc de Béthune disoit de lui : *Le gros St. Geran est honnête homme ; mais il a besoin d'être tué pour être estimé solidement.*

(2) Françoise de Brancas, fille de George de Brancas, Duc de Villars, mort en 1657, âgé de 89 ans, mariée le 21 Février 1667, à Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, Prince d'Harcourt, Dame du Palais de la Reine. Elle accompagna à Madrid en 1679, la Reine d'Espagne, & mourut le 13 Avril 1715.

goûter ces plaisirs, sur lesquels la main de la pudeur, & même celle de la volupté, aime à jetter un voile, sous les yeux de ces mêmes enfants, à qui elle ne pardonnoit pas un coup d'œil, une saillie innocente. Les qualités de Me. de Maintenon brilloient de tous les défauts de sa rivale. Quand sa personne n'auroit pas eu de charmes, elle eût eu ceux de la vertu : & en est-il de plus puissants sur les cœurs rassasiés de tout ? En se rappellant les avances de tant de femmes, les foiblesses de tant d'autres, Louis étoit saisi de respect à la vue de la premiere, qui l'aimoit, qui en convenoit, qui étoit assez sûre d'elle-même pour ne pas le craindre, & assez sage pour redouter la méchanceté du public. Il lui avoit plus difficilement arraché le premier aveu, qu'à toutes les autres la premiere faveur. La Valliere, Fontanges, Montespan, s'étoient précipitées dans ses bras; & celle-ci communie tous les huit jours. Elles avoient exigé de lui des soins assidus; & celle-ci se dérobe à tous ses empressements. Elles l'avoient fatigué d'importunités ; & Me. de Maintenon ne demande que pour les pauvres. On voit ce que gagnoit l'amour à ce contraste si frappant & si souvent repété. Le vice inspire des goûts, la vertu

seule fait les grandes passions ; & Louis commençoit à aimer.

Cependant, soit qu'il espérât encore d'en triompher, soit qu'il ne se lassât point de lui redire des sentiments qu'il ne pouvoit exprimer devant les témoins que par des attentions, il la surprenoit quelquefois, & paroissoit chez elle, au moment qu'il étoit le moins attendu. Me. de Maintenon lui faisoit sentir qu'elle le renverroit, s'il n'étoit pas le Roi ; & Louis se prévaloit du bonheur de l'être. Tout ce qu'elle faisoit pour l'éloigner étoit propre à le retenir, & rien ne ressembloit mieux à la prudence que sa sagesse. Me. de St. Geran lui ayant demandé, si elle étoit toujours importunée : » Cela ne finira pas sitôt, lui ré» pondit Me. de Maintenon : il se dé» sespere aisément, mais il ne se rebute » point. »

Le secret de leurs cœurs étoit encore renfermé entre eux. Me. de Maintenon laissa échapper le sien. A une partie de chasse, le cheval du Roi s'abattit : on lui crut le bras cassé : Me. de Maintenon ne put retenir ses pleurs. Le Roi les remarqua : le Courtisan en rit : Me. de Montespan ne lui pardonna point, & prétendit qu'il n'appartenoit encore qu'à elle de pleurer si tendrement.

Cependant Me. de Maintenon reçut les félicitations de la Cour sur le rétablissement du bras, qui n'avoit été que démis, comme si elle avoit eu droit de prendre le premier intérêt à toute la personne. Les Provinces s'adresserent à elle pour faire parvenir au Roi les expressions de leur joie. Quelques Dames, qui n'avoient pas voulu plier sous Me. de Montespan, ne dédaignerent point de s'attacher à cette nouvelle amie de leur Maître. De ce nombre furent Mesdames de Chevreuse & de Beauvilliers. Malgré leur goût pour la Cour, malgré l'alliance que Colbert leur pere avoit faite de sa troisieme fille avec le Duc de Mortemar, elles avoient persévéré dans une courageuse inflexibilité. Elles furent ravies de pouvoir se rapprocher du Roi. Cet hommage ne leur parut point une bassesse, dans un pays où la vertu est si rare, que l'orgueil ne songe à lui rien disputer. Me. de Montespan même, entraînée par la foule, applaudit en gémissant.

CHAPITRE X.

Colbert & Pelletier.

LA mort de Colbert (1) donna lieu à Me. de Maintenon d'essayer ses forces sur l'esprit du Roi. Ce Ministre mourut presque subitement, consumé par les chagrins que lui donnoit Louvois, en le forçant à ruiner par des vexations le peuple qu'il avoit enrichi par le commerce : (2) seul martyr que le bien public ait eu, seul Ministre des Finances qui soit mort dans son emploi.

Avant d'expirer, il rendit au Roi ce beau témoignage, que pendant vingt-trois ans qu'il l'avoit servi, il n'avoit oui sortir de sa bouche qu'une parole trop vive. (3). Sa femme lui parlant d'affaires jusqu'au dernier moment, il répondit : » On » ne me laissera donc pas même le temps » de mourir ! " Le Roi lui écrivit une lettre, telle que méritoient ses longs servi-

(1) 6 Septembre 1673.
(2) Msts. de Me. de Maintenon.
(3) Mém. du Marquis de Dangeau.

ces. Le mourant la mit ſous ſon chevet ſans l'ouvrir, & dit, qu'on étoit peu ſenſible à ces attentions, quand on étoit près de rendre compte au Roi des Rois. Sentiment qui prouve que les occupations du Miniſtere n'avoient pas éteint en lui les lumieres de la foi. Qui pouvoit ſe préſenter avec plus de confiance au tribunal de Dieu? Que de bonnes œuvres à lui offrir! Le laboureur ſemant avec eſpérance & moiſſonnant avec joie, la tyrannie de l'avare publicain réprimée, l'abondance entretenue, les arts protégés, cent millions de rente donnés à la patrie, tant d'amour pour le bien de l'Etat, tant d'inſenſibilité pour la gloire : la dureté d'un Miniſtre pour l'inſatiable Courtiſan, la charité d'un Chrétien pour le peuple. Certainement tout bon citoyen peut adreſſer à Colbert la priere d'Eraſme à Socrate (1).

Louvois, qui vouloit regagner en pouvoir ce qu'il perdoit en crédit, ſe jetta ſur ſa dépouille, & obtint la Sur-Intendance des Bâtiments. Me. de Maintenon ne put réſiſter à l'envie de faire un Miniſtre. Elle favoriſa ouvertement le parti

(1) *Sancte Socrates, ora pro nobis.*

qui demandoit Mr. Pelletier, ancien Prevôt des Marchands, son ami, & en dernier lieu, chargé de ses affaires. Le Roi dit en le nommant à cet emploi : » Je le » prends, parce qu'il est bon homme, & » que je ne veux pas qu'on soit dur à » mon peuple. " Paroles admirables, à la honte des Souverains. Le nouveau Contrôleur-général justifia d'abord ce choix, par une facilité de mœurs, par une modestie qu'on opposoit avec flatterie à la sécheresse & à l'austérité de son prédécesseur. Mais la suite fit voir, que la place de Colbert pouvoit être occupée, & ne pouvoit être remplie. Pelletier chercha dans des expédients momentanés, les ressources que Colbert avoit trouvées dans l'équitable répartition d'impôts modérés. On reconnut son incapacité : il la reconnut lui-même, & se déchargea d'un fardeau si pesant. Depuis, Me. de Maintenon entra rarement dans les révolutions du Ministere, & dit souvent : » Ce n'est » point à une cabale à faire un Ministre : » c'est au public à le nommer. (1)

(1) Souvenirs de Me. d'H.....

CHAPITRE XI.

Refus de la charge de Dame d'honneur.

(1) ELle avoit oublié les perfidies de Me. de Richelieu, & Me. de Richelieu s'en souvenoit encore. Cette Duchesse n'avoit aimé Me. de Maintenon que dans la misere & dans la médiocrité. Irritée de sa faveur, outrée qu'on eût eu une trahison à lui pardonner, au-lieu de réparer ses derniers torts en reprenant ses anciens procédés, elle s'unit à Me. de Montespan, & n'oublia rien pour se venger de l'offense qu'on lui avoit faite en méprisant celle qu'on avoit reçue. » Faites, fai-» tes, Madame, lui répondit-on : vous n'ef-» facerez pas le souvenir de vos bien-» faits. " Cette reconnoissance l'aigrissoit encore. Elle eût voulu rompre tous les liens qui lui attachoient Me. de Maintenon ; & ne pouvant l'engager à être ingrate, elle vouloit la forcer à le paroître. Exposée à toute sa haine, Me. de Main-

(1) An. 1684.

tenon l'accabloit de toute ſon amitié, & la ſoutenoit dans l'eſprit du Roi, tandis que Me. de Richelieu la détruiſoit dans celui de Me. la Dauphine.

La Ducheſſe devoit être étonnée de tant de patience & de générôſité. Car Me. de Maintenon eût ſans doute pu oppoſer l'injure à l'injure, & lui dire : *Vous m'admîtes à votre ſociété & à votre table : dix ans après, je vous fis Dame d'honneur de la Reine.* Mais pour les ames heureuſement nées, les premiers bienfaits ſont une dette, qui ne peut être entiérement acquittée, même par des bienfaits plus grands, & le bienfaicteur eſt un maître qui ne perd jamais ſes droits : il peut être envié, haï, mépriſé ; mais il doit être reſpecté & ſervi.

Me. de Maintenon s'efforça de conſerver à ſon ennemie quelque conſidération, & de lui donner quelque goût pour le bien, en faiſant tomber ſur elle le choix de Supérieure de l'Aſſemblée de la Charité, qu'on venoit de former à Verſailles. Cet établiſſement étoit ſon ouvrage. Elle en avoit déja fait un pareil à Bagnieres. (1) Plus affligée de faire ſi peu de bon-

(1) Lettre à M. de la Guttere.

nes œuvres, que ſenſible au plaiſir d'en faire, elle s'aſſocia quelques Dames, qui en inviterent d'autres à ſe joindre à elles : par-là plus de malheureux furent ſoulagés, & ſon zele pourvut à mille beſoins, auxquels ſes revenus ne pouvoient ſuffire. Ces Dames ſe virent de temps en temps, pour ſe rendre compte des miſeres qui étoient venues à leur connoiſſance, & pour concerter les moyens d'y remédier. Delà, l'aſſemblée de la Charité, qui commençoit par une exhortation & finiſſoit par une quête, qu'on diſtribuoit aux pauvres honteux, & ſur-tout aux filles que l'indigence expoſoit à la ſéduction. Les femmes de la Cour furent d'abord aſſidues à ces aſſemblées, qui ſe tenoient une fois la ſemaine. Pour être remarquées & nommées au Roi, elles faiſoient à l'envi des aumônes. Me. de Maintenon, qui pénétroit le principe de cette émulation, uſoit de toute ſa faveur pour l'entretenir : elle arrachoit à la vanité ce qu'elle n'auroit pu obtenir de la vertu. Dans la ſuite, ces empreſſements ſi vifs diminuerent : & cette inſtitution ſeroit tombée, ſi elle ne l'eût ſoutenue, en faiſant, par un abus de crédit aſſez rare, des diſtinctions de la Cour la récompenſe de la charité Chrétienne.

(1) Une fievre maligne emporta rapidement Me. de Richelieu. La mort la trouva occupée de bonnes œuvres, & presque revenue de ses ressentiments contre celle qui les lui avoit inspirés. Les pauvres & son mari la pleurerent. Le Duc de Richelieu, à peine sorti de l'enfance, avoit été enchanté par elle, & dans un âge plus mûr, ne se répentit point de ce mariage si traversé par Me. d'Aiguillon, & si hautement protégé par le Prince de Condé. Quelques années après, le Marquis de Richelieu en fit un encore plus disproportionné. Il épousa Mlle. de Beauvais, fille sans beauté comme sans naissance, mais aussi pleine de charmes, que la Duchesse, d'artifices. » Mes neveux, » disoit Me. d'Aiguillon dans l'amertume » de sa douleur, mes neveux vont tou» jours de mal en pis : l'aîné, la veuve » d'un homme que personne ne connoît : » le second, la fille d'une servante de la » Reine : j'espere que le troisieme épou» sera la fille du bourreau. C'étoit bien » la peine que mon oncle se damnât ! »

Le Roi apprit cette nouvelle au siege de Luxembourg, où Me. de Maintenon

---

(1) 27 Mai 1684.

l'avoit suivi, & lui montroit par ses inquiétudes sur les périls où il s'exposoit, les sentiments qu'elle cachoit par bienséance. Elle fut si affligée de la mort d'une amie, qui depuis deux ans ne l'étoit plus, que Me. la Dauphine, soit pour la consoler, soit pour l'affliger davantage, lui dit, que Me. de Richelieu n'auroit pas donné une larme à sa mort; & lui en apprit des noirceurs, que Me. de Maintenon avoit jusqu'alors ignorées. La Princesse sembloit prendre plaisir à l'humilier, en répétant tout ce qu'on lui avoit dit contre elle. Mais Me. de Maintenon, s'élevant à mesure qu'on l'abaissoit, fit voir si nettement la droiture de sa conduite; & sans insulter ni à la crédulité de sa maîtresse, ni à la méchanceté de Me. de Richelieu, prouva si bien son innocence, en rappellant une suite de faits non contestés, que Me. la Dauphine cédant à la force de la vérité, convint qu'on l'avoit trompée, & promit qu'on ne la tromperoit plus. » Rien n'est si habile, disoit souvent Me. de Maintenon, que de n'avoir point tort : & c'est-là toute ma » politique ». (1)

(1) Mém. de Mlle. d'Aumale & de Me. du Péron. Mémoire fourni par Me. de C....

Déja les brigues pour la charge de Me. de Richelieu avoient commencé. Madame de Maintenon, qu'on jugeoit trop petite pour la remplir, mais assez grande pour la donner, étoit dépositaire des sentiments & des intérêts de chaque parti. Le Roi s'en remit à la décision de Me. la Dauphine, qui le pria de guider son choix. Le Roi l'assura qu'il ne vouloit point la gêner; la Princesse lui répondit, qu'elle n'avoit d'autre goût que le sien. » Si cela est, dit le Roi, votre choix sera » bientôt fait." Sur le champ, Madame la Dauphine nomma Me. de Maintenon. Le bruit s'en répandit à la Cour; on n'osoit ni le croire, ni le rejetter: cependant les uns parloient, agissoient comme si la chose alloit se faire; les autres, comme si elle étoit déja faite.

Le Roi, charmé de mettre à la tête de la Cour la femme qui régnoit dans son cœur, voulut être le premier témoin des transports de joie que lui causeroit cette nouvelle, tant le caractere de Madame de Maintenon lui étoit encore peu connu. Elle la reçut avec la plus respectueuse indifférence, & parut plus digne qu'avide de la premiere place. Elle lui représenta que cette charge exciteroit contre elle l'envie, qu'il falloit plutôt désarmer par

la modération, qu'irriter par l'orgueil; qu'elle n'oublioit ni ce qu'elle avoit été, ni ce qu'elle étoit devenue, & que la reconnoissance l'obligeoit de lui rappeller les loix de la bienséance, puisqu'il daignoit les oublier en sa faveur. » Quant » à l'honneur, ajouta-t-elle, que cette » place me feroit, ne les ai-je pas tous » dans l'offre que me fait Votre Ma» jesté." (1)

Le Roi insista; Madame de Maintenon persévéra dans son refus. Le Roi n'avoit donc pas encore sur elle ces grands desseins, qui depuis l'étonnerent lui-même; car au-lieu de lui offrir la charge de Dame d'honneur, il l'auroit plutôt priée de se défaire de celle de Dame d'atour. Me. de Maintenon ne prévoyoit donc pas encore cette prodigieuse élévation, qu'on veut qu'elle ait conduite de si loin; car elle eût permis au Roi de l'élever insensiblement. Ceux qui aiment à ravir à la vertu la gloire de toutes les actions qui peuvent être attribuées au vice, diront qu'elle s'élevoit bien plus en refusant cette place, qu'en l'acceptant. Il est vrai que dans une autre, cette humilité apparente

(1) Mém. de Mlle. d'Aumale.

eût pu être un raffinement d'orgueil; mais elle ne pouvoit partir en elle, que d'un sentiment profond de modestie. Une Duchesse, en soutenant que cette grace étoit au-dessus d'elle, y paroissoit supérieure; mais la veuve de Scarron, en le disant, disoit vrai, étoit crue, & le savoit. En un mot, Tacite, qui pensoit si mal des hommes, mais qui en pensoit si juste, n'eût point médit de ce refus.

Le Roi l'annonça à Madame la Dauphine, qui, soit qu'elle comptât sur la fermeté de Madame de Maintenon, soit qu'elle voulût réparer les injustices qu'elle lui avoit faites, alla dans son appartement, & oubliant sa hauteur, la conjura d'accepter, en réfutant l'espece de mépris qu'elle avoit pour elle-même, par les expressions les plus flatteuses d'estime & d'amitié, & en feignant de craindre que ce refus ne fût un reste de mécontentement. Madame de Maintenon fut inébranlable; & la Princesse s'en plaignit au Roi avec beaucoup de surprise, & peut-être avec une secrete joie.

Louis différa de remplir la place vacante, persuadé que l'habitude d'en faire les fonctions, détermineroit Madame de Maintenon à les continuer. Mais de peur de prendre une sorte d'engagement, ou

en les faisant trop bien, ou en se plaisant trop à les faire, elle les abandonnoit à la Maréchale de Rochefort, qui les lui renvoyoit, comme devant bientôt lui appartenir.

Le Roi fit de nouvelles instances. Me. de Maintenon ne se rendit point. » Puisque vous ne voulez pas, lui dit-il, jouir » de mes graces, il faut du moins, Mada» me, que vous jouissiez de votre refus." Me. de Maintenon le pria de le taire. Mais le Roi ne put s'empêcher de le dire après son dîné à tous les Courtisans. (1)

La Comtesse de Mioffens & la Duchesse d'Arpajon se disputerent quelque temps la place de Madame de Richelieu; toutes deux anciennes amies de Madame de Maintenon, toutes deux de moeurs irréprochables, & d'un esprit doux, aimable & conciliant. Telle étoit la vertu de la premiere, qu'on osa la proposer, toute hérétique qu'elle étoit. Mais Madame de Maintenon ne put l'engager d'aller à la Messe, pour la premiere dignité de la Cour. Un an après, Madame de Mioffens y alla pour rien. Le choix du Roi

(1) Mémoires du Marquis de Dangeau.

s'arrêta sur Madame d'Arpajon (1), sœur de ce Marquis de Beuvron, (2) avec qui Madame de Maintenon avoit passé de si doux moments dans sa jeunesse, & dont elle protégea la famille jusqu'à la troisieme génération.

L'indifférence qu'elle avoit eue pour la charge de Dame d'honneur, elle ne l'eut point pour la supériorité de l'Assemblée de la charité. Elle avoit voué son crédit aux pauvres; & trop affamée de bonnes œuvres pour s'en fier à d'autres soins, elle craignoit toujours que tout ce qu'elle ne faisoit pas pour eux ne fût mal fait. Elle ne pouvoit s'empêcher de se mettre à leur place; & dans le centre des plaisirs & des commodités de la vie, son imagination, en lui peignant leurs miseres & leurs souffrances, en faisoit passer le sentiment dans son cœur. Elle inspiroit

---

(1) Catherine-Henriette d'Harcourt, mariée le 24 Avril 1659, à Louis, Duc d'Arpajon, Chef des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, grand-pere de Me. la Comtesse de Noailles.

(2) Mort le 23 Avril 1705, âgé de 78 ans, pere de Henri, Duc d'Harcourt, Pair & Maréchal de France, né le 2 Avril 1654, mort le 19 Octobre 1718.

au Roi sa pitié par ces plaintes, que toute sa discrétion ne pouvoit retenir : *Que d'argent prodigué pour divertir les Courtisans ! & ce pauvre Peuple meurt de faim.*

Le bruit de sa charité vola jusques dans les Provinces. De tous côtés on recouroit à elle, comme à l'asyle des malheureux. Les petits avoient chez elle le même accès que les grands, & l'on voyoit entrer dans son cabinet le Cardinal fastueux & le Capucin dégoûtant, le Prince, & le pauvre couvert de haillons.

Il parut un jour dans son anti-chambre un homme qui fendit la foule, & qui l'abordant avec une respectueuse hardiesse, lui dit : » Il y a quarante ans, Madame, que je vous ai vue, & vous ne pouvez me reconnoître ; mais vous ne pouvez m'avoir entiérement oublié. Vous souvient-il, qu'à votre retour des Isles, vous vous rendiez tous les Jeudis à la porte des Jésuites de la Rochelle, où, suivant l'usage de la plupart des Communautés, les jeunes Peres distribuoient de la soupe aux pauvres ? Employé à mon tour à cette distribution, je vous distinguai dans la foule des mendiants. Je vous rappelle sans crainte un fait que vous écoutez sans rougir. Je fus frappé de la noblesse de votre physio-

» nomie ; vous ne me parûtes point faite
» pour un état si vil : j'observai votre
» embarras à vous présenter pour avoir
» part à l'aumône, & j'en eus pitié. C'est
» donc vous, Monsieur, lui dit Madame
» de Maintenon, qui, pour m'épargner
» la honte d'être confondue avec ces mi-
» sérables, fîtes apporter la soupe chez
» moi, en me témoignant mille regrets
» d'être borné à un si médiocre secours !
» Vous me sauvâtes doublement la vie,
» & en me donnant cette nourriture, &
» en compatissant à tout ce que je souf-
» frois d'être obligée de mendier publi-
» quement. »

Elle lui demanda ce qu'elle pourroit faire pour lui, & le pria d'entrer dans son cabinet, comme pour lui épargner à son tour l'humiliation d'exposer tout haut ses besoins. Là, le vieillard lui dit, que quelques années après, il avoit quitté les Jésuites ; qu'il étoit actuellement maître d'école dans un village ; qu'il bornoit toute son ambition à une Cure, & qu'après tout ce que la renommée lui avoit dit d'elle, il espéroit l'obtenir par sa protection, & peut-être de sa reconnoissance. Me. de Maintenon le remercia d'une confiance si flatteuse pour elle, & lui dit, qu'elle ne se mêloit point de la nomina-

tion des Bénéfices; qu'elle ne ſavoit s'il étoit propre à être Curé; mais qu'elle ſavoit bien qu'il étoit charitable : qu'elle le prioit donc de ſe contenter pour le préſent d'une bourſe de cent piſtoles, qu'elle lui donna, en lui promettant de la remplir toutes les années de cette ſomme modique. » Je voudrois faire davan- » tage, ajouta-t-elle; mais je ne jouis » pas encore de tous les avantages de » ma place, à cauſe des ſecours que je » dois à mes parents; car vous n'êtes pas » le ſeul qui ayiez eu pitié de mon en- » fance. »

Le Roi étant entré chez elle en ce moment, elle lui dit : » Voilà mon pere » nourricier; & vous ne ſerez plus ſur- » pris, Sire, que je vous importune quel- » quefois pour les orphelins. » Elle lui conta toute cette aventure, ſoit par un tranſport de reconnoiſſance, ſoit pour prévenir les récits malins de ſes envieux; car il faut bien que l'amour-propre ſe trouve par-tout où il paroît ſe fuir (1).

Tout ce qui étoit dans l'anti-chambre, fut ſurpris de n'appercevoir ni honte, ni

(1) Mémoire fourni par Mr. de St. Yenne.

ostentation, ni chagrin sur le visage de Madame de Maintenon ; & Madame de Maintenon le fut sans doute de ce lâche étonnement : il n'est rien que de grand pour les grands cœurs.

En se rappellant diverses particularités de sa jeunesse, de ce temps pénible, où elle n'avoit que des tapisseries d'emprunt, où elle alloit porter chez l'Imprimeur les épreuves des ouvrages de son mari, où Madame Thiboust, grand'mere de Monsieur Thiboust, Imprimeur du Roi, étoit de sa société, elle se souvint qu'un jour qu'elle devoit recevoir chez elle quelques femmes de qualité, une blanchisseuse lui avoit loué quelques meubles, & qu'elle avoit refusé le payement du loyer. Honteuse de s'en ressouvenir si tard, elle ordonne à ses gens de chercher cette femme ; après bien des recherches, on la trouve dans un galetas, accablée de vieillesse & d'infirmités, prête à vendre sa derniere chaise pour avoir encore un morceau de pain. Madame de Maintenon va la voir, lui rappelle le prêt des meubles, & lui assure pour le reste de ses jours une petite pension, dont elle lui donne le premier quartier. Tous les jours elle reconnoissoit par des services secrets ceux qu'elle

avoit reçus dans sa jeunesse : & ses bienfaits alloient chercher, dans le fond des Provinces, des gens surpris de n'être pas encore oubliés.

Fin du Tome second.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Tome second.

A.

Adrets, (la Des) 191
Aiguillon, (la Ducheſſe d') 84. 250.
Albret, (le Maréchal). 10. 23. 114.
Albret, (Mad. d') 4. 10
Anne d'Autriche. 84
Aquin, (d') premier Médecin. 40. 154
Arbon, (Me. d') 142
Armagnac, (Mlle. d') 89.
Arpajon, (la Ducheſſe d') 182. 255.
Aubigné, (Me. d') 152
Aubigné, (Charles, Comte d') 143. 147. & *ſuiv.* 153. 156.
Aubignés, (les d') 214
Aumale, (Mlle. d') 89
Avrincourt, (la Marquiſe d') 89

B.

Balbien, (Mlle.). 5
Barillon. 134
Baviere, (la Princeſſe de) 167 & *ſuiv.* Dauphine, 172. 174. 222. 225. 229. 233. 248. 251. 254.
Beauvais, (Me. de) 250

Beauvilliers, (Me. de) 243
Bec, (M. le) 199
Bellefonds, (le Maréchal de) 54
Béthune, (le Duc de) 10
Beuvron, (le Marquis de) 256
Biron, (Mlle. de) 167
Blois, (Mlle. de) 4. 44
Bossuet, (M.) Evêque de Cordom, 36. 57. 73. 77. 78. 97. 99. 100. 108. 110. 167. Evêque de Meaux. 208. 214.
Bouillon, (la Duchesse de) 179
Bourdaloue, (le P.) 127. 208
Bourg, (Me. du) 151
Brinvilliers, (la Marquise de) 174
Brunet, (le Président) 154
Bruyere, (la) 156

C.

CADEROUSSE, (le Duc de) 33
Carignan, (Me de) 178
Catinat, (M. de) 193
Cavelier, (Mlle.) 151
Caylus, (M. de) 234
Chaise, (le P. de la) 178. 186. 219
Chamarante, (M. de) 223
Charles II, Roi d'Angleterre, 206
Charlot, 150
Château-Renaud, (M. de) 210
Chevreau. 44
Chevreuse, (Me. de) 38. 243
Choisy, (l'Abbé de) 185
Christine, Reine de Suede, 90
Clément, Accoucheur. 5
Coetquin, (la Marquise de) 31
Colbert, (M.) 7. 55. 154. 172. Sa mort, 244 & *suiv*
Colbert, (Me.) 4. 104

Condé, (le Prince de) 24. 90, 142. 206. 250
Condom, (M. de) 73. 94. 109
Coulanges, (Me. de) 13. 134. 188
Courtin, 134
Créquy, (le Duc de) 23. 26. 28
Créquy, (la Duchesse de) 17. 31
Crussol, (Me. de) 17

D.

DUFRESNOY, (la) 104

E.

ELBEUF, (Me. d') 168
Erasme. 245
Estrange (Mlle. l') 191

F.

FAGON, premier Médecin. 115. 143
Ferté, (Me. de la) 39
Feuillade, (le Duc de la) 166. 133
Feuillet, (le P.) 52
Floigny, (Mlle. de) 151
Fontaine, 125
Fontange, (Mlle. de) 173. 181 *& suiv.* Duchesse. 192. Sa mort, 194. 241
Fouquet, 29
Fresnoy, (Me. du) 32. 104

G.

GABRIELLE, Duchesse de Beaufort. 16. 111
George, (le Prince) 32
Gobelin, (l'Abbé) 3. 8. 12. 46. 62. 83. 91. 98. 124. 169. 210. 220.
Grammont, (la Comtesse de) 129. 240
Grancey, (Me. de) 39. 181

Griffenfeld, (le Comte de) 32
Grignan, (la Comtesse de) 170
Guedany, (Mlle. de) 128
Guiche, (le Comte de) 27. 234
Guise, (le Duc de) 23
Guitry, (le Marquis de) 23. 26

H.

Hamilton, (Elisabeth) Comtesse de Grammont. 129
Hamilton, (Mlle.) 167
Harcourt, (la Princesse d') 181. 240
Havrincourt, (Me. la Marquise d') 89
Hautefort, (Me. de) 16
Henri IV, Roi de Navarre, 16. 111. 148. 211
Henriette d'Angleterre, 21
Heudicourt, (Me. d') & sa fille. 3. 4. 8. 10. 13. 43. 69. 70. 107. 184
Huguenots, (les) 100

I.

Jansénistes, (les) 100
Jésuites, (les) 95

K.

Kerovalle, (Mlle. de) 32

L.

Lande, (Me. de la) 89
Laval, (Mlle. de) 167
Lauzun. 3. 6. 17. 18 & *suiv.* 51. 102. 110. 196. 197 & *suiv.*
Lecuyer, (M.) Missionnaire. 71. 72. 73. 83. 94.
Leuwestein, (Mlle. de) 167

Longueville, (le Duc de) 53
Lorge, (de) 180
Lorraine, (le Duc de) 22. 199. Voyez *Léopold*.
Louis XIII, 100. 103
Louis XIV. Naissance de ses sentiments pour Me. de Maintenon. 84 & *suiv.* Ses amours avec Mlle. de Fontanges. 181 & *suiv*. Son amour pour Me. de Maintenon, 233 & *suiv*.
Louis XV, 135. 168. 170
Louise de la Miséricorde, (Sœur) 132. 133. 187
Louvois, (M. de) 3. 26. 29. 32. 105. 118. 147. 151. 158. 160. 176. 180. 200. 203. 206. 223. 239. 244.
Lude, (Mlle. du) 181
Lude, (la Duchesse du) 240
Ludre, (Me. de) 129. 130
Luxembourg, (le Duc de) 178
Luynes, (Me. de) 39

M.

MADAME, mere du Duc d'Orléans. 31. 229. 182.
Mademoiselle. 18 & *suiv*. 196. 197 & *suiv*.
Maimbourg, 101
Maine, (le Duc du) 8. 15. 40. 42. 44. 47. 63. 114. 117. 123. 124. 130. 142. 145. 146. 165. 196 & *suiv*.
Maintenon, (Me. de) Naissance des sentiments du Roi pour elle, 84 & *suiv*. demeure à la Cour, 118 & *suiv*. parle au Roi, 157 & *suiv*. Dame d'atour de Me. la Dauphine, 164 & *suiv*. Sa conduite envers Me. de Montespan, 215 & *suiv*. & à l'egard de la Reine, 221 & *suiv*. Amour du Roi pour elle, 233 & *suiv*. Elle refuse la charge de Dame d'honneur, 247 & *suiv*.

Maintenon. Achat de cette terre, 61 *& suiv.*
Mancini, (Mesdlles.) 177
Mancini, (Marie) *ibid.*
Marie-Thérese d'Autriche, Reine de France, 97. 99. 101. 110. 131. 132. 181. 183. 215. Conduite de Me. de Maintenon à son égard, 221 *& suiv.* Sa mort 228 *& suiv.*
Marsillac, (Me. de) 30. 105. 158
Marsillac, (le Prince de) 95. 158 *& suiv.* 192
Mazarin, Cardinal, 84. 147
Mazarin, (le Duc de) 187
Miossens, (la Comtesse de) 255
Missionnaires, Lazaristes, 68; ont la direction de St. Cyr.
Monseigneur, 170. 238
Monsieur. 21. 24. 31. 136
Montauzier, (le Duc de) 17. 23. 26. 36. 95. 142.
Montauzier, (Me. de) 16
Montchevreuil, (le Marquis de) 134. 195
Montchevreuil, (la Marquise de) 166
Montespan, (Me. de) 1. 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. 18. 21. 27. 28. 34 *& suiv.* 42. 45. 46. 48. 50. 52. 55. 56. 64. 66. Sa disgrace, 34 *& suiv.* 68 *& suiv.* 84. 88. 90. 91. 96. 98. 101. 102. 104. 106. 108. Son retour, 109 *& suiv.* 116. 119. 120. 124. 126 *& suiv.* 136. 138. *& suiv.* 152. 154. Son imprudence & sa chûte, 162. 168. 171. 172. 176. 180. 182. 184. 186. 190. 195. 196. 198. 203. 215 *& suiv.* 240. 242. 247.
Montpensier, (Mlle. de) 18 *& suiv.* 30. 59. 102. 199 *& suiv.* Voyez *Mademoiselle.*
Mortemar, (le Duc de) 243
Motte-Houdancourt, (Mesdlles. de la) 181
Nargo'i, (Mlle. de) 209

N.

Nantes, (Mlle. de) 4. 63
Nantouillet. 134
Nemours, Reine de Portugal. 20
Nevers, (le Duc de) 21. 179
Nevers, (M. de) 180
Nevers, (Me. de) 130
Nogent, (Me. de) 25

P.

Pelletier, (M.) Contrôleur-Général, 244 & *suiv.*
Pellisson, 214
Perouse, (Mlle. de la) 32
Peyre, (M. de) Lieutenant du Roi. 182
Pietre, (Mlle.) 151. 152
Portsmouth, (la Duchesse de) 207

R.

Racine, 109
Ragois, (M. le) 44. 145
Rambures, (Mlle. de) 167
Reynie, (M. de la) 177. 180
Richelieu, Cardinal. 24
Richelieu, (le Marquis de) 3
Richelieu, (Me. de) 4. 10. 12. 15 & *suiv.* Dame d'honneur, 18. Duchesse, 83. 84. 105. 106. 108. 110. 112. 128. 131. 135. 136. 152. 164. 169. 225. 227. 247. Sa mort, 250. 251. 255
Rochefort, (la Maréchale de) 166. 169. 255
Rochefoucault, (François, Duc de la) 231
Ruvigny, (le Marquis de) 148

S.

SABLIERE, (la Marquise de la) 4
Saint-Aignan, (le Duc de) 183
Saint-Geran, (Me. de) 184. 240. 242
Saint-Hermine, (Mesdlles. de) 213
Sanguin. 168
Scarron, (l'Abbé) 159
Scarron, (Me.) 1 *& suiv.* 12 *& suiv.* 16. 22. 40. *& suiv.* 56. 61 *& suiv.* Gouvernante des Enfants du Roi, 1 *& suiv.* à la Cour. 12 *& suiv.* Son voyage à Anvers, 40 *& suiv.* Elle achete Maintenon, 61 *& suiv.* dont elle prend le nom, 66. 169. 253.
Seignelay, 104
Sévigné, (la Marquise de) 137. 164
Soissons, (la Comtesse de) 31. 177. 178. 180
Sorel, (Agnès) 16
Soubise, (Me. de) 129
Sparre, fille d'honneur de la Reine Christine, 90.
Sully, (le Duc de) 16
Surgeres, (la Marquise de) 40. 42

T.

TELLIER, (le) 26. 142
Testu, (l'Abbé) 4
Thianges, (la Marquise de) 21. 130
Thianges, (Mlle. de) Duchesse de Sforce, 130
Thiboust, (Me.) 259
Thou, (de) 148
Tingri, (Me. de) 179
Tonnerre, (Mlle. de) 167
Toulouse, (le Comte de) 142. 157. 162. 204
Tours, (Mlle. de) 4. 141. 168
Tourte, (la) 134

Trimouille, (Mlle. de la) 32
Turenne, (le Vicomte de) 31. Sa mort, 111.

V.

Valentinois, (la Ducheſſe de) 16
Valliere, (Me. de la) 2. 7. 12. 15. 17. 34. 44 Carmélite, 53 *& ſuiv.* 77. 80. 133. 134. 187. 241.
Vardes, (le Marquis de) 110
Vendôme, (Céſar, Duc de) 179
Ventadour, (Me. de) 240
Vermandois, (le Comte de) 44. 58. 60
Vertot, (l'Abbé de) 144
Vexin, (le Comte de) 43. 63. 235
Vieux, (Mlle. des) 109
Vigoureux, (la) 175. 177
Villequier, (Me. de) 26
Villeroi, (M. de) 33
Villette, (le Marquis de) 116, fils, 208. 212.
Villette, (Me. de) 116
Vivonne, (le Duc de) 3. Maréchal, 112. 155
Voiſin, (la) 175. 177. 179
Voltaire, (M. de) 60

Y.

Yorck, (la Ducheſſe d') 207

Fin de la Table des Matieres du Tome II.

FEB 11 1918